

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

REP12/CAC

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-cinquième session

Siège de la FAO, Rome (Italie)

2-7 juillet 2012

RAPPORT

RÉSUMÉ

La Commission:

- a) a adopté plusieurs amendements au Manuel de procédure;
- b) a adopté 20 normes Codex nouvelles ou révisées, textes apparentés ou amendements à ces textes et un grand nombre de dispositions nouvelles ou révisées concernant les additifs et les LMR pour les pesticides et les médicaments vétérinaires;
- c) a adopté huit projets de normes Codex ou textes apparentés et plusieurs LMR pour les pesticides à l'étape 5;
- d) a approuvé plusieurs propositions relatives à de nouveaux travaux ou à la cessation d'activités et a révoqué plusieurs normes et textes apparentés;
- e) est convenue de réexaminer à sa prochaine session les questions liées à d'éventuels travaux sur une norme pour le fromage fondu;
- f) a pris note du budget du Codex et des dépenses pour 2010-2011 et du budget pour 2012-2013; a remercié la FAO et l'OMS de leur appui au programme du Codex et des avis scientifiques qui lui sont fournis; a approuvé la création d'un sous-comité du Comité exécutif qui sera chargé d'examiner cette question et de formuler des propositions pour examen à sa trente-sixième session, et invité les États membres à apporter leur soutien aux organes spécialisés de la FAO et de l'OMS;
- g) a pris note de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique 2008-2013; a examiné le projet de Plan stratégique 2014-2019 révisé par le Comité exécutif et est convenu du processus qui sera suivi pour la suite de son élaboration;
- h) a examiné le rapport annuel (2011) et le seizième rapport de situation du Projet et du Fonds FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex, y compris la mise en œuvre de l'examen à mi-parcours, et a remercié la FAO, l'OMS et les pays donateurs de leur appui au Fonds fiduciaire;
- i) a appuyé le maintien de la coopération et de la coordination avec les organisations internationales gouvernementales et gouvernementales;
- j) a réélu en qualité de président M. Sanjay Dave (Inde), et de vice-présidents M. Samuel Godefroy (Canada), M^{me} Awilo Ochieng Pernet (Suisse) et M. Samuel Sefa-Dedeh (Ghana).

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
INTRODUCTION	1-8
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	9-10
RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES SOIXANTE-SIXIÈME ET SOIXANTE-SEPTIÈME SESSIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF	11-16
PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS À APPORTER AU MANUEL DE PROCÉDURE	17-27
PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 8 DE LA PROCÉDURE	28-29
Nutrition et aliments diététiques ou de régime	30-32
Hygiène alimentaire	33-36
Méthodes d'analyse et d'échantillonnage	37-38
Additifs alimentaires	39-47
Contaminants présents dans les aliments	48-49
Résidus de pesticides	50-54
Résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments	55-58
Étiquetage des denrées alimentaires	59-66
Normes et textes apparentés maintenus par la Commission à l'étape 8	
Projet de LMR pour la somatotropine bovine	67-86
Projet de LMR pour la ractopamine (tissus de porc et de bovin: muscle, foie, rognon et graisse)	87-120
AVANT-PROJET DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 5 DE LA PROCÉDURE	121-129
RÉVOCATION DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX EN VIGUEUR	130-133
AMENDEMENTS AUX NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX	134-136
PROPOSITIONS RELATIVES À L'ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS ET À L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉS	
Élaboration de nouvelles normes et textes apparentés	137-151
Interruption d'activités	152
QUESTIONS DÉCOULANT DES RAPPORTS DES COMITÉS ET DES GROUPES DE TRAVAIL DU CODEX	153-178
PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS	
a) État d'avancement général de la mise en œuvre	179-182
b) Projet de plan stratégique du Codex 2014-2019	183-202

QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS

- a) Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex 203-212
- b) Autres questions émanant de la FAO et de l'OMS 213-219

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES 220-235

RELATIONS ENTRE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES 236-272

ÉLECTION DU PRÉSIDENTS ET DES VICE-PRÉSIDENTS 273

DÉSIGNATION DES PAYS CHARGÉS DE NOMMER LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS ET DES GROUPES INTERGOUVERNEMENTAUX DU CODEX 274-275

AUTRES QUESTIONS 276-286

ANNEXES

	Page
I LISTE DES PARTICIPANTS	46
II AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCÉDURE	106
III LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS APPROUVÉS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-CINQUIÈME SESSION	107
IV LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS APPROUVÉS À L'ÉTAPE 5 PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-CINQUIÈME SESSION	110
V LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS RÉVOQUÉS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-CINQUIÈME SESSION	111
VI LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS APPROUVÉS EN TANT QUE NOUVEAUX TRAVAUX PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE- CINQUIÈME SESSION	112
VII LISTE DES TRAVAUX INTERROMPUS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-CINQUIÈME SESSION	114
VIII PRÉSIDENTE DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX	115

INTRODUCTION

1. La Commission du Codex Alimentarius a tenu sa trente-cinquième session à Rome, du 2 au 7 juillet 2012. M. Sanjay Dave (Inde), Président de la Commission, a présidé la session. Il était assisté des vice-présidents, M. Samuel Godefroy (Canada), M^{me} Awilo Ochieng Pernet (Suisse) et M. Samuel Sefa-Dedeh (Ghana). Étaient présents 623 délégués de 147 États membres et d'une organisation membre, ainsi que 37 organisations gouvernementales et non gouvernementales, dont des organismes des Nations Unies. La liste complète des participants, y compris les membres du Secrétariat, figure à l'Annexe I du rapport.

2. M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, a ouvert la session en souhaitant la bienvenue à la Commission. Il a indiqué que les objectifs consistant à protéger la santé des consommateurs et à garantir la loyauté des pratiques dans le commerce des denrées alimentaires, poursuivis par la Commission, étaient plus pertinents que jamais. Il a expliqué le processus de réflexion stratégique qu'il avait lancé en vue de définir l'orientation future de la FAO en fonction de cinq objectifs stratégiques concernant respectivement l'éradication de la faim, l'accroissement durable de la production vivrière, l'amélioration des moyens d'existence des populations rurales, la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires intégrateurs et efficaces du niveau local jusqu'à l'échelon international et le renforcement de la résilience des moyens d'existence ruraux face aux crises. Il a déclaré que le Codex contribuait grandement à ces objectifs car il était impossible d'éradiquer la faim en l'absence d'aliments sains et nutritifs. Les problèmes liés à la sécurité sanitaire des aliments pourraient être la source de difficultés évitables et l'évolution de la production a eu une forte incidence sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments. Le Codex joue un rôle encore plus important depuis qu'il a été cité en référence dans l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires.

3. Le Directeur général s'est félicité du caractère englobant, de l'universalité et de la transparence de la Commission du point de vue de la participation de la société civile, principes qui ont d'ailleurs inspiré d'autres tribunes de la FAO. Il s'est également réjoui de la participation accrue des pays en développement, souvent grâce à l'aide précieuse du Fonds fiduciaire pour le Codex, qui a même incité certains anciens bénéficiaires à devenir des contributeurs. Il a souligné combien il était important de veiller à la pérennité de cette participation et de continuer à la renforcer, en précisant que le Fonds arrivait à échéance en 2015. Il a aussi insisté sur la nécessité de mobiliser un financement pour que le Codex et son Secrétariat puissent bénéficier d'avis scientifiques indépendants. Par ailleurs, il a reconnu qu'il était difficile de parvenir à un consensus en raison du nombre élevé de membres et a exhorté la Commission à se pencher sur les questions sous-tendant les différends qui les opposent, tout en gardant à l'esprit ses objectifs. Au vu de la prolifération de normes privées, il a proposé de profiter du cinquantième anniversaire de la Commission, en 2013, pour promouvoir le Codex, qui est le seul espace de dialogue sur les normes internationales de sécurité sanitaire des aliments. Il a réitéré devant les délégués l'engagement de la FAO de fournir au Codex les ressources nécessaires.

4. M^{me} Angelika Tritscher, Directrice par intérim du Département de la sécurité sanitaire des aliments, des zoonoses et des maladies d'origine alimentaire de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a souhaité la bienvenue aux participants à la session de la Commission, au nom de la Directrice générale de l'OMS, M^{me} Margaret Chan. Elle a expliqué que, compte tenu des défis que représentaient notamment la mondialisation, l'urbanisation, le changement climatique et l'évolution des systèmes de production alimentaire, la Commission du Codex Alimentarius jouait un rôle de plus en plus important en contribuant à alléger le fardeau sanitaire qui pesait sur la planète et à améliorer la santé au niveau mondial. Elle a indiqué que les participants à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) avaient fait part de leur inquiétude profonde quant au niveau de pauvreté extrême et de sous-alimentation dans le monde, ainsi qu'aux menaces sanitaires omniprésentes comme les épidémies et les pandémies. Elle a précisé que les récentes résurgences de maladies d'origine alimentaire avaient participé de ces menaces. Elle a informé la Commission que le processus de réforme de l'OMS, lancé à l'instigation des États membres de cette organisation, avait abouti à un recentrage sur cinq catégories techniques: maladies transmissibles; maladies non transmissibles; santé tout au long de la vie; systèmes des services de santé; préparation, surveillance et réaction, qui englobait la prévention – dimension importante dans laquelle s'inscrit la Commission.

5. M^{me} Tritscher a, par ailleurs, signalé que la déclaration de la Conférence Rio +20 mettait en évidence qu'il était nécessaire d'étayer le processus décisionnel par des éléments solides. À cet effet, l'OMS avait mis en place une procédure rigoureuse d'examen systématique en vue de constituer une base scientifique

cohérente et solide sur laquelle fonder ses travaux. Ce principe valait également pour les avis scientifiques prêtés par la FAO et l'OMS à l'appui des normes alimentaires du Codex. Ravie que le Codex fasse figure de modèle en matière de collaboration efficace au sein du système des Nations Unies, elle a expliqué que l'OMS et la FAO travaillaient main dans la main pour garantir la participation au Codex la plus large et efficace possible grâce au Fonds fiduciaire pour la participation aux travaux du Codex. Elle a profité de l'occasion pour remercier les pays qui avaient contribué à ce fonds. Elle a conclu en indiquant que les participants à la Conférence Rio +20 avaient réaffirmé leur engagement d'améliorer la sécurité alimentaire et l'accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive pour les populations actuelles et les générations futures, ce qui démontrait l'importance du lien unissant la sécurité sanitaire des aliments, la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle a assuré la Commission de l'appui sans réserve de l'OMS aux travaux du Codex et à l'examen de questions connexes, qui contribuaient grandement à la concrétisation des objectifs susmentionnés et, partant, à l'amélioration de la santé publique au niveau mondial.

6. À son tour, le Président de la Commission a souhaité la bienvenue aux délégations. Il a indiqué que, à l'approche du cinquantième anniversaire de la Commission, on ne pouvait que se féliciter de la démarche visionnaire de la FAO et de l'OMS, qui avaient créé le Codex pour que la sécurité sanitaire et la qualité des aliments viennent compléter la sécurité alimentaire. Le commerce mondial des denrées alimentaires s'était considérablement développé depuis lors, et la Commission y avait contribué. Cependant, on assistait ces dernières années à une prolifération des normes privées, qui entravaient l'accès des petits exploitants agricoles et des agriculteurs marginaux aux marchés dans les pays en développement. Le Président a insisté sur la nécessité de veiller à ce que le Codex demeure l'organisation de normalisation prépondérante dans le domaine alimentaire en renforçant son acceptabilité et sa visibilité, par exemple au moyen d'un logo.

7. Il a précisé que la prééminence des normes du Codex passait par une plus grande participation des pays en développement, que les efforts constants de la FAO et de l'OMS en matière de renforcement des capacités et le soutien financier du Fonds fiduciaire avaient permis d'accroître. Il a indiqué que le Plan stratégique 2014-2019 allait être examiné à la présente session et devait être adopté en 2013. Il fallait donc que les travaux sur ce document progressent considérablement. Il a exhorté la Commission à surmonter les problèmes difficiles dans un esprit de collaboration et de dépasser les intérêts nationaux. Il a conclu en remerciant de leur travail le personnel de la FAO, de l'OMS et du Secrétariat du Codex et en appelant la FAO, l'OMS et les membres à leur apporter l'aide nécessaire.

Répartition des compétences

8. La Commission a pris note de la répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États membres en vertu du paragraphe 5 de l'Article II du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius, telle que présentée dans le document de séance 1.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)¹

9. La Commission a adopté l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa session. Elle est convenue de débattre des sujets suivants au titre du point 16: a) proposition relative à l'utilisation d'un logo pour le Codex; b) célébration du cinquantième anniversaire de la Commission; c) proposition de création d'un Comité du Codex sur les herbes et épices et leur préparation (CX/CAC 12/35/19, Inde); et d) informations concernant la prochaine session du Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche, qui se tiendra en Indonésie.

10. La Commission s'est déclarée favorable à la proposition du Président d'organiser, le deuxième jour de la session, une séance de débat dirigée par le Président sur les limites maximales de résidus (LMR) pour la ractopamine.

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES SOIXANTE-SIXIÈME ET SOIXANTE-SEPTIÈME SESSIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF (Point 2 de l'ordre du jour)²

11. Conformément à l'article V.7 du Règlement intérieur, le Président a fait part à la Commission des conclusions des soixante-sixième et soixante-septième sessions du Comité exécutif et a noté que les recommandations émanant de ces sessions sur certaines questions spécifiques seraient examinées au titre des points de l'ordre du jour pertinents.

¹ CX/CAC 12/35/1.

² REP12/EXEC1, REP12/EXEC2.

12. S'agissant de l'examen critique, le Comité s'était penché à sa soixante-sixième session sur l'état d'avancement de l'élaboration de normes du Codex et à sa soixante-septième session sur les normes soumises pour adoption et sur des propositions de nouveaux travaux.

13. Le Comité avait examiné en détail le projet de Plan stratégique du Codex pour 2014-2019 à la lumière des observations présentées par les membres et le texte révisé était joint au rapport de la soixante-septième session du Comité exécutif, pour examen à la présente session au titre du point 10 b) de l'ordre du jour. Un sous-comité du Comité exécutif a été établi, qui travaillera l'année prochaine pour faire en sorte que, après l'examen du projet révisé par les comités de coordination, un projet de texte définitif soit disponible d'ici à mars 2013 pour examen et adoption par la Commission à sa trente-sixième session (2013).

14. Lors de ces deux sessions, le Comité exécutif avait examiné les questions ayant rapport au budget du Codex ainsi que les progrès accomplis au titre du Fonds fiduciaire du Codex. Il avait également débattu des avis scientifiques, notant la situation critique du financement de cette importante activité. Le document de travail relatif au financement des avis scientifiques rédigé par le membre pour l'Europe en coopération avec le membre pour l'Amérique du Nord et d'autres membres avait fait l'objet d'un examen approfondi et un sous-comité du Comité exécutif avait été établi, chargé d'étudier des options de financement supplémentaire pour assurer la durabilité des avis scientifiques.

15. À sa soixante-sixième session, le Comité exécutif avait étudié la possibilité d'utiliser une plateforme web pour des groupes de travail électroniques dans le but de faciliter la soumission des observations et était convenu que le Secrétariat du Codex continuerait à rechercher les outils disponibles et à définir les coûts de la mise en place et les besoins de formation pour les pays.

16. À sa soixante-septième session, le Comité exécutif avait recommandé la création d'un logo Codex visant à promouvoir une plus grande visibilité du Codex à l'échelon international, ainsi qu'une stratégie de communication à élaborer pour la prochaine session. Il avait aussi examiné des propositions pour célébrer le cinquantième anniversaire des sessions de la Commission en 2013 et était convenu d'établir un comité organisateur à cette fin. Ces deux points seront examinés au titre du Point 16 de l'ordre du jour – Autres questions.

PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS À APPORTER AU MANUEL DE PROCÉDURE (Point 3 de l'ordre du jour)³

Dispositions concernant l'emploi des méthodes brevetées dans les normes Codex

17. La délégation indienne a proposé de renvoyer le projet de dispositions au Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS) pour examen ultérieur, du fait que l'emploi des méthodes brevetées avait suscité certaines inquiétudes et avait des conséquences importantes pour les gouvernements, et que le projet avait été finalisé au cours d'une seule session, alors que certains pays n'avaient pu participer à la dernière session.

18. Le président du CCMAS a précisé que la question des méthodes brevetées avait été examinée pendant trois ans et que, à la dernière session, le texte proposé avait été approuvé à l'unanimité.

19. Après quelques échanges de vues, la Commission a adopté le texte tel que proposé.

Principes et procédures d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire

Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les additifs alimentaires

Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments

20. La Commission a adopté les textes tels que proposés.

Définition de « contaminant »

21. La Commission a rappelé que la révision de la définition de « contaminant » avait eu lieu après la révision des principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les contaminants dans les

³ CX/CAC 12/35/2 et Add.1, CX/CAC 12/35/2-Add.2 (Observations du Brésil, de la Colombie et du Kenya), CRD 7 (Nigéria), CRD 10 (Philippines), CRD 12, (Indonésie), CRD 13 (Inde), CRD 14 (République dominicaine), CRD 16 (Pérou) et CRD 17 (Honduras).

aliments et la révision du Code d'usages en matière de mesures prises à la source pour réduire la contamination des denrées alimentaires par des substances chimiques afin de la rendre plus précise en ce qui concerne son applicabilité aux aliments pour animaux, conformément à la recommandation de la Commission à sa trente-troisième session.

22. Une délégation a demandé de préciser si la définition révisée excluait les substances ajoutées intentionnellement aux aliments pour animaux et si les résidus de médicaments vétérinaires présents dans les aliments d'origine animale provenant d'aliments pour animaux (c'est-à-dire d'aliments médicamenteux) seraient ou non inclus dans la définition révisée. La délégation a aussi suggéré, compte tenu de la révision de la définition, de réexaminer la section relative aux contaminants figurant dans le plan de présentation des normes Codex de produits (page 54, Manuel de procédure, vingtième édition).

23. La Commission a noté que le Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments était responsable des additifs des aliments pour animaux lorsqu'il établissait des limites maximales de résidus de médicaments vétérinaires présents dans les aliments d'origine animale par suite de l'ajout de médicaments vétérinaires dans les aliments du bétail (à savoir des aliments médicamenteux).

24. La Commission a adopté la définition révisée de « contaminant » telle que proposée par le Comité et approuvée par le Comité sur les principes généraux. En outre, dans le cadre de la révision éditoriale en cours de la Norme générale pour les contaminants et les toxines présents dans les produits de consommation humaine et animale (NGCTPHA), la Commission a invité le Comité à examiner les sections pertinentes de la Norme générale, par exemple la Section 1.1 (Champ d'application) et 1.2.2 (Liste des substances qui répondent à la définition de contaminants) pour déterminer s'il existait des divergences en ce qui concerne la définition révisée et la question des additifs des aliments pour animaux et des résidus d'additifs des aliments pour animaux.

Projet de révision des principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) et de la politique d'évaluation des risques pour l'établissement de limites maximales de résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments

25. Plusieurs délégations ont estimé que le texte devrait être maintenu en l'état actuel car il n'avait pas été examiné par le Comité sur les principes généraux (CCGP) en raison du calendrier des réunions.

26. La Commission a adopté le texte tel que proposé et a fait observer que le CCGP pourrait revoir le document pour en vérifier la cohérence à sa prochaine session.

27. Les amendements à apporter au Manuel de procédure sont présentés à l'Annexe II.

PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 8 DE LA PROCÉDURE (NOTAMMENT CEUX SOUMIS À L'ÉTAPE 5 AVEC OMISSION RECOMMANDÉE DES ÉTAPES 6 ET 7 ET CEUX SOUMIS À L'ÉTAPE 5 DE LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE) (Point 4 de l'ordre du jour)⁴

28. Tenant compte de la recommandation de la soixante-septième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius pour réaliser l'examen critique, la Commission a adopté les projets de normes et textes apparentés soumis à l'étape 8 par ses organes subsidiaires (y compris ceux soumis à l'étape 5 avec omission recommandée des étapes 6 et 7), ainsi que d'autres normes et textes apparentés soumis pour adoption, tels que présentés à l'Annexe III du présent document. Les normes et textes apparentés ont été adoptés dans la version approuvée par les comités pertinents, y compris les modifications éditoriales, en ce qui concerne les dispositions relatives aux additifs alimentaires, à l'hygiène alimentaire, à l'étiquetage des denrées alimentaires, ainsi qu'aux méthodes d'analyse et d'échantillonnage.

29. Les paragraphes qui suivent fournissent des informations complémentaires au sujet des observations

⁴ CX/CAC 12/35/3; CX/CAC 12/35/3-Add.1; CX/CAC 12/35/3-Add.2; CX/CAC 12/35/4 (observations de l'Argentine, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de l'Union européenne, du Japon, de la Malaisie, des Pays-Bas, du Paraguay, de la République de Corée, des États-Unis d'Amérique et de la Fédération internationale des producteurs de jus de fruits); CRD 2 (observations du Brésil, de l'Argentine, du Chili, du Costa Rica, de Cuba, de la République dominicaine, de Saint-Kitts-et-Nevis, du Paraguay et du Suriname); CRD 5 (observations du Kenya); CRD 6 (observations de l'Union européenne); CRD 7 (observations du Nigéria); CRD 8 (observations de la Papouasie-Nouvelle-Guinée); CRD 10 (observations des Philippines); CRD 11 (observations de la Fédération internationale pour la santé animale); CRD 12 (observations de l'Indonésie); CRD 13 (observations de l'Inde); CRD 14 (observations de la République dominicaine); CRD 16 (observations du Pérou); CRD 17 (observations du Honduras); CRD 18 (observations d'Haïti); CRD 19 (observations de la Dominique); CRD 20 (observations de la Malaisie); CRD 21 (observations de l'Union européenne); CRD 22 (observations de Consumers International).

formulées et des décisions prises sur certains points.

Nutrition et aliments diététiques ou de régime (Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime)

Avant-projet de valeurs nutritionnelles de référence (VNR)⁵

30. La délégation malaisienne s'est prononcée contre l'adoption à l'étape 5/8 car plusieurs problèmes de premier ordre qui devaient être examinés dans le cadre de l'avant-projet de principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence pour les éléments nutritifs associés au risque de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire pour la population générale, actuellement à l'étape 3, n'étaient pas résolus. Elle a estimé que le fait d'adopter les VNR pour les acides gras saturés et le sodium avant que le projet de principes et de critères ne soit totalement abouti allait à l'encontre de la décision prise à la trentième session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (2008). Celle-ci prévoyait en effet que la sélection des nutriments et leur classement par ordre de priorité pour les VNR ne devaient intervenir qu'après l'établissement des principes et critères d'élaboration des VNR liées aux maladies non transmissibles. Cette proposition a reçu l'appui d'un observateur.

31. Le représentant de l'OMS a informé la Commission des travaux entrepris par le sous-groupe chargé des régimes alimentaires et de la santé au sein du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles. Des examens systématiques avaient été réalisés pour actualiser les directives relatives au sodium, au potassium et aux apports lipidiques et glucidiques totaux. Pour ce qui est du *sodium*, les directives concernent la réduction de la tension artérielle et du risque de maladies cardiovasculaires, d'accidents vasculaires cérébraux et de cardiopathies coronariennes chez l'adulte et la réduction de la tension artérielle chez l'enfant. Lors de la rédaction de ces recommandations, le Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles s'est également penché sur la question des seuils. Dans le cas des *acides gras saturés*, l'OMS est en train de réaliser des examens systématiques afin de traiter les questions relatives à la santé, comme les cardiopathies coronariennes, le taux de lipides dans le sang, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète, les maladies cardiovasculaires et la mortalité (toutes causes confondues). Elle évalue notamment les seuils de prévention contre les maladies non transmissibles susmentionnées.

32. La Commission est convenue d'adopter l'avant-projet de VNR à l'étape 5 et de le transmettre au Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime pour examen à la lumière des résultats des travaux de l'OMS sur le sodium et les acides gras saturés.

Hygiène alimentaire (Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire)

Avant-projet de directives concernant l'application des principes généraux d'hygiène alimentaire à la lutte contre les virus dans l'alimentation⁶

33. La délégation de la Norvège, sans s'opposer à l'adoption de cet avant-projet a estimé que les comités devaient communiquer et coopérer davantage afin d'éviter les doublons et de veiller à ce que les lecteurs des textes du Codex puissent trouver dans le même document toutes les informations pertinentes sur un sujet. Elle a indiqué à la Commission que la Norvège avait soulevé cette question générale auprès du Comité du Codex sur les principes généraux, qui avait accepté de l'examiner à sa prochaine session.

34. La délégation des États-Unis, qui préside le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire, a reconnu la nécessité d'accroître la communication entre les comités du Codex, avant de préciser que les textes élaborés par les comités s'occupant de questions générales, utilisés de manière très large, devaient être facilement accessibles à tous et qu'il ne serait pas toujours pratique pour les utilisateurs de chercher des orientations générales dans plusieurs textes spécifiques.

35. Le Comité en a pris note et a adopté l'avant-projet de directives, y compris les modifications éditoriales proposées dans le document CX/CAC 12/35/4. La Commission est également convenue de transmettre ces directives au Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche pour l'informer et/ou recueillir ses observations.

⁵ REP12/NFSDU, par. 76, Annexe III.

⁶ REP12/FH, par. 50, Annexe III.

Proposition d'amendement à apporter aux Principes et directives régissant la conduite de l'évaluation des risques microbiologiques⁷

36. Le Comité a adopté l'amendement suggéré, y compris la proposition de mieux indiquer l'applicabilité conditionnelle des principes d'évaluation des risques concernant les aliments pour animaux et leurs ingrédients: « Ces principes d'évaluation des risques s'appliquent également aux aliments pour animaux producteurs de nourriture et à leurs ingrédients dans les cas où il y peut y avoir une incidence sur la sécurité sanitaire des aliments. »

Méthodes d'analyse et d'échantillonnage (Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage)⁸

Méthodes d'analyse dans les normes du Codex à différentes étapes, y compris celles qui concernent le sel de qualité alimentaire

37. La Commission a adopté les méthodes d'analyse, y compris les modifications proposées par l'Argentine⁹.

38. En ce qui concerne la méthode d'analyse de l'azote total contenu dans la sauce de poisson, le Comité a accepté la proposition du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage car l'autre méthode suggérée (AOAC 981.10) n'était pas applicable au produit en question.

Additifs alimentaires (Comité du Codex sur les additifs alimentaires – CCFA)

Projet et Avant-projet de dispositions relatives aux additifs alimentaires de la Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA)¹⁰

39. Plusieurs délégations ont proposé de supprimer les dispositions relatives aux phosphates associées aux quatre catégories d'aliments concernant les jus et nectars de légumes et leurs concentrés. Ces délégations ont noté que ces dispositions étaient associées à la Note 40 « *SIN 451i (triphosphate pentasodique) uniquement, pour améliorer l'efficacité des benzoates et des sorbates* » et qu'il n'y avait pas de dispositions concernant les benzoates et les sorbates dans les quatre catégories d'aliments (le CCFA ayant décidé à sa quarante-quatrième session d'arrêter les travaux sur les dispositions relatives aux sorbates dans ces catégories). Un observateur a rappelé que le CCFA (à sa quarantième session) avait proposé d'associer aux dispositions relatives aux phosphates la Note 40 et la Note 122 « *Soumis à la législation nationale du pays importateur visé* » par souci de cohérence avec les dispositions des quatre catégories concernant les jus et nectars de fruits et leurs concentrés (à savoir, 14.1.2.1, 14.1.2.3, 14.1.3.1 et 14.1.3.3) et que l'emploi d'agents de conservation dans ces catégories était essentiel pour tenir compte des températures extrêmes qui règnent dans certains pays. Il a aussi été noté que la NGAA comportait une disposition pour les benzoates dans la catégorie 14.1.3.4 « Concentrés pour nectar de légumes ».

40. Plusieurs délégations se sont prononcées contre l'adoption de la limite maximale de 200 mg/kg proposée pour les sorbates dans la catégorie 08.4 « Enveloppes comestibles (par exemple, pour saucisses) » estimant qu'elle était insuffisante pour remplir sa fonction technologique dans les enveloppes à base de collagène. On a aussi noté que ce problème pouvait être le signe d'un problème plus vaste qui serait lié à l'utilisation d'additifs alimentaires dans les enveloppes comestibles et qu'il serait utile que le CCFA réexamine toutes les dispositions concernant la catégorie 08.4 afin d'éviter des incohérences.

41. La Commission a adopté les projets et avant-projets de dispositions relatives aux additifs alimentaires proposées par le CCFA, à l'exception i) des dispositions concernant les phosphates dans les catégories d'aliments 14.1.2.2 « Jus de légumes »; 14.2.2.4 « Concentrés pour jus de légumes »; 14.1.3.2 « Nectar de légumes » et 14.1.3.4 « Concentrés pour nectar de légumes » qui ont été renvoyés au CCFA pour examen de l'emploi des phosphates, benzoates et sorbates, à des fins de cohérence; et ii) les dispositions relatives aux sorbates dans la catégorie 08.4 « Enveloppes comestibles (par exemple, pour saucisses) » pour nouvel examen.

⁷ REP12/FH, par. 118 et Annexe IV.

⁸ REP 12/MAS, par. 23-60, Annexe III.

⁹ CX/CAC 12/35/4.

¹⁰ REP12/FA par.131, Annexe VI.

42. La Commission a noté les réserves de l'Union européenne, soutenue par la Croatie, l'Égypte et la Norvège, quant aux dispositions suivantes:

- Caramel III (SIN 150c) et caramel IV (SIN 150d), pour des problèmes de sécurité sanitaire.
- L'utilisation de colorants dans les catégories en rapport avec les produits de confiserie à base de cacao; à savoir, les dispositions concernant les bêta-carotènes, les légumes (SIN 160a ii) et les extraits de peau de raisin (SIN 163 ii) dans les catégories 05.1.3 « Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses » et 05.1.4 « Autres produits à base de chocolat et de cacao », car cette utilisation pourrait induire les consommateurs en erreur.
- Hydroxybenzoate, para- (SIN 214; 218) et sorbates (SIN 200-203) dans la catégorie 04.1.2.5 « Confitures, gelées et marmelades », dont l'emploi n'est technologiquement justifié que pour les versions à faible teneur en sucre de cette catégorie.

43. La Commission a noté par ailleurs les réserves du Chili quant aux dispositions relatives à l'érythrosine (SIN 127) dans la catégorie 08.3 « Viande, volaille et gibier compris, transformée, coupée fin ou hachée », qui pouvait masquer de mauvaises pratiques d'hygiène, et des États-Unis d'Amérique concernant les dispositions pour les caroténoïdes (SIN 160a i), 160a iii), 160e), 160f) et l'érythrosine (SIN 127).

Projet de révision de la Norme pour le sel de qualité alimentaire (CODEX STAN 150-1985)¹¹

44. Des délégations ont formulé des observations sur des sections, notamment la Section 3 « Facteurs essentiels de composition et de qualité » et la Section 8 « Emballage, transport et entreposage », qui n'entraient pas dans le champ de la révision du CCFA. La Commission a noté que les délégations avaient la possibilité de présenter des propositions de nouvelle activité au CCFA en vue de la révision de ces sections.

45. La Commission a adopté la révision de la norme proposée par le CCFA et pris note des réserves de la Colombie.

Avant-projet d'amendement du Système international de numérotation des additifs alimentaires (SIN)¹²

46. La Commission a rappelé que le Comité exécutif, à sa soixante-septième session, avait noté qu'il fallait corriger le numéro SIN correspondant à l'hexamétophosphate de sodium et de potassium en le remplaçant par 452(vi) et qu'il ne fallait pas adopter le nouveau numéro SIN 561, qui était associé par erreur au silicate d'aluminium et de potassium¹³.

47. La Commission a adopté l'avant-projet d'amendements du Système international de numérotation proposé par le Comité exécutif et a recommandé au CCFA d'envisager un nouveau numéro SIN pour « les pigments nacrés à base de silicate d'aluminium et de potassium » sur la base de la monographie relative aux spécifications rédigée par le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) à sa soixante-quatorzième réunion.

Contaminants présents dans les aliments (Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments – CCCF)

Révision du Code d'usages en matière de mesures prises à la source pour réduire la contamination des denrées alimentaires par des substances chimiques¹⁴

48. La Commission est convenue d'accoler une note de bas de page à l'expression « aliments pour animaux » au paragraphe 4 du Code d'usages afin d'indiquer clairement que le principe de niveau « aussi bas qu'il est raisonnablement possible » s'appliquait aux teneurs maximales de contaminants dont la présence résulte du transfert à partir de produits de consommation animale à des produits de consommation humaine d'origine animale, ce qui constitue un fait pertinent pour la santé publique, conformément à l'utilisation de ce principe dans la Norme générale pour les contaminants et les toxines dans les produits de consommation humaine et animale. Il a été noté que cette note était insérée à des fins de clarification et ne modifiait pas le contenu des dispositions du Code d'usages.

49. La note est libellée comme suit: La Norme générale pour les contaminants et les toxines dans les produits de consommation humaine et animale (CODEX STAN 193-1995) limite l'application du concept

¹¹ REP12/FA, par. 141, Annexe XI.

¹² REP12/FA, par.152, Annexe XII.

¹³ REP 12/EXEC 2, par. 9-12.

¹⁴ REP12/CF par. 38, Annexe III.

‘aussi bas que cela est raisonnablement praticable’ aux produits destinés à l’alimentation animale, aux contaminants qui peuvent être transférés à partir d’une alimentation animale à une alimentation humaine d’origine animale et qui peuvent donc constituer un fait pertinent pour la santé publique.

Résidus de pesticides (Comité du Codex sur les résidus de pesticides – CCPR)

Projet et avant-projet de limites maximales de résidus de pesticides dans les produits destinés à l’alimentation humaine et animale¹⁵

50. La délégation de l’Union européenne a exprimé ses réserves en ce qui concerne les combinaisons pesticides/ produits suivantes: tébuconazole (laitue pommée); acéphate / méthamidophos (riz); héxythiazox (houblon sec et thé vert, noir (noir fermenté et séché)); tebuconazole (raisins, raisins secs (= raisins secs et raisins de Corinthe), pêches (comprend les nectarines au niveau de l’UE), pommes, poires, piments, cerises et abricots); pyraclostrobin (papaye, agrumes, oléagineux (sauf l’arachide)); spirotétramat (abats comestibles (de mammifères)); acétamipride (oignons de printemps et prunes) et isopyrazam. Les motifs de ces réserves sont énoncés dans le document CX/CAC 12/35/4. La délégation norvégienne a aussi exprimé des réserves à cet égard.

51. La délégation égyptienne a formulé des réserves sur les combinaisons pesticides/produits suivantes: méthamidophos dans le riz décortiqué et la paille et le fourrage de riz sec; profénofos pour le piment fort et les piments forts séché et le tébuconazole dans le blé et la paille et le fourrage de blé sec car les LMR proposées auraient des effets nocifs pour la santé étant donné les modes de consommation élevée au niveau national.

52. La délégation colombienne a noté que les LMR proposées pour l’acéphate et le méthamidophos dans le riz décortiqué devaient être adoptées à l’étape 5 uniquement et réexaminées par ce Comité étant donné que les données de consommation nationale pour ce produit dépassaient la dose journalière acceptable (DJA) établie par la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR) et donc, que les LMR proposées ne protégeaient pas la santé des consommateurs.

53. Le représentant de l’OMS a précisé que, lorsqu’il s’agissait d’estimer l’exposition résultant de la consommation à long terme, le chiffre de consommation était fondé sur le chiffre figurant dans le module K dans lequel la Colombie était représentée. Ce chiffre constituait une moyenne pour les pays appartenant à un même module de sorte que les valeurs concernant un pays en particulier pouvaient être supérieures ou inférieures. Étant donné que l’exposition totale due à la consommation à long terme était inférieure à 10 pour cent de la DJA, même une consommation de riz plus élevée ne devait pas présenter de problème pour la santé.

54. La Commission a adopté tous les projets et avant-projets de LMR pour les différentes combinaisons pesticide/produit proposés par le CCPR tout en notant les réserves de l’Union européenne, de la Norvège, de l’Égypte sur un certain nombre de LMR comme indiqué ci-dessus et la réserve de la Colombie concernant l’acéphate et le méthamidophos dans le riz décortiqué.

Résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments – CCRVDF)

Projet de LMR pour la narasine (tissus de bovins)¹⁶

55. La Commission a adopté le projet de LMR pour la narasine dans les tissus de bovins, tel que proposé par le CCRVDF.

56. La Commission a pris note des réserves émises par les délégations de la Norvège, de la Suisse et de l’Union européenne car la narasine est utilisée chez les bovins pour stimuler la croissance.

Avant-projet de LMR pour l’amoxicilline (tissus de bovins, d’ovins et de porcs et lait de bovins et ovins) et la monensine (foie de bovins)¹⁷

57. La Commission a adopté l’avant-projet de LMR pour l’amoxicilline et la monensine, tel que proposé par le CCRVDF, notant que l’avant-projet de LMR pour la monensine dans le foie de bovins remplacerait les LMR adoptées à sa trente-deuxième session.

¹⁵ REP12/PR, par. 28-85, Annexe II et Annexe III.

¹⁶ REP12/RVDF, par. 65, Appendice III.

¹⁷ REP12/RVDF paragraphe 65, Appendice IV.

58. La Commission a pris note des réserves émises par l'Égypte au sujet de l'adoption de l'avant-projet de LMR pour la monensine, en particulier la suggestion faite de maintenir les limites précédentes.

Étiquetage des denrées alimentaires (Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires – CCFL)

Projet de révision des *Directives sur l'étiquetage nutritionnel (CAC/GL 2-1985) relative à une nouvelle définition des « valeurs nutritionnelles de référence »*¹⁸

59. La délégation malaisienne, sans pour autant s'opposer à l'adoption d'une nouvelle définition relative aux « valeurs nutritionnelles de référence », a fait part de ses réserves concernant l'inclusion de la phrase « ou à la réduction du risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation ».

60. La Commission a adopté la définition proposée par le CCFL, en prenant note des réserves émises par la Malaisie.

Avant-projet de révision des *Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé (CAC/GL 23-1997) concernant une nouvelle définition de l'allégation de « non-adjonction », les conditions pour l'allégation « exempt de sel », les amendements à la section sur les allégations comparatives et les conditions pour les allégations de non-adjonction de sucres*¹⁹

61. La délégation malaisienne a rappelé qu'elle n'avait pas approuvé l'adjonction de la Section 6.4 sur les allégations comparatives relatives aux acides gras trans associés à une teneur en acides gras saturés réduite. Les délégués malaisiens soutenaient que les allégations relatives aux acides gras trans ne devaient pas être associées à la teneur en acides gras saturés ou vice versa, car ces composants d'acides gras n'étaient pas comparables quant à leurs définitions et à leurs effets sur la santé.

62. La délégation malaisienne a également demandé des éclaircissements concernant l'état d'avancement de la Section 6.3 sur les allégations comparatives. Elle a rappelé que le CCFL était convenu de demander au CCNFSDU *de lui faire savoir s'il estimait que la condition du 10 pour cent de la VNR dans les allégations comparatives de micronutriments correspondait toujours à l'orientation actuelle fondée sur des données probantes sur les micronutriments, en particulier à la lumière des travaux entrepris sur les VNR*. La délégation a demandé à la Commission d'indiquer si la procédure permettait d'adopter ce point à l'étape 5/8 avant de recevoir l'avis du CCNFSDU.

63. La délégation canadienne, intervenant en qualité de Président du CCFL, a noté qu'au sein du Comité aucun appui n'avait été apporté à la position de la Malaisie concernant la Section 6.4. S'agissant de la question posée au sujet de la Section 6.3, il a précisé que la révision proposée par le CCFL tenait au fait que le sodium avait été explicitement inclus dans les comparaisons avec une différence relative de 25 pour cent, mais qu'aucun amendement au texte en vigueur n'avait été proposé quant à la partie relative aux micronutriments. La modification à laquelle l'avis émis par le CCNFSDU pouvait donner lieu, n'était pas liée aux travaux actuels mais constituait un amendement distinct.

64. La Commission a adopté la révision telle que proposée par le CCFL à l'étape 5/8, en prenant note des réserves émises par la Malaisie au sujet des Sections 6.3 et 6.4.

Avant-projet/Projet d'amendement aux *Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques (CAC/GL 32-1999): Utilisation de l'éthylène pour le mûrissement des fruits (à l'étape 8) et l'addition de nouvelles substances (à l'étape 5A)*²⁰

65. Un certain nombre de délégations ont fait observer que l'utilisation de l'éthylène dans la production biologique devait être réexaminée à la lumière des nouvelles découvertes concernant les risques pour les opérateurs et d'autres sujets de préoccupation. La délégation égyptienne a également indiqué que l'utilisation de l'éthylène pour inhiber la germination des oignons et des pommes de terre méritait une attention particulière.

66. La Commission a adopté l'avant-projet/projet d'amendement aux étapes 8 et 5A, respectivement, et a noté que les autres préoccupations relatives aux risques liés à l'éthylène pouvaient être traitées dans le cadre

¹⁸ REP12/FL, paragraphe 46, Annexe IV.

¹⁹ REP12/FL, paragraphe 39, Annexe II.

²⁰ REP12/FL, paragraphes 71, 76 et 80, Annexes VI et VII.

du CCFL. La Commission a également noté que la question de l'utilisation de l'éthylène comme inhibiteur de germination était toujours en cours d'examen au sein du CCFL.

Normes et textes apparentés maintenus par la Commission à l'étape 8

Projets de LMR pour la somatotropine bovine²¹

67. La Commission a rappelé que, à sa trente-quatrième session, elle avait demandé au Secrétariat du Codex d'établir un document faisant l'historique de l'examen au Codex des LMR pour la somatotropine bovine (STB) dans les tissus de bovins, y compris un résumé de l'évaluation du JECFA²². L'objectif était de répondre aux délégués qui s'inquiétaient de voir qu'aucune décision n'avait été prise sur ces LMR, qui sont retenues à l'étape 8 depuis sa vingt-troisième session (1999).

68. La Commission a rappelé les débats et les décisions dont cette question a fait l'objet au CCRVDF et à la Commission ainsi que l'examen au sein du CCGP des « autres facteurs légitimes » dans le cas des STB. La Commission a également rappelé les principaux résultats de l'évaluation des STB par le JECFA à ses quarantième et cinquantième réunions.

Discussion

69. Dans la discussion, les délégations se sont partagées entre celles qui étaient favorables à l'adoption du projet de LMR et celles qui souhaitaient interrompre les travaux ou continuer à maintenir le projet à l'étape 8.

70. Les délégations favorables à l'adoption du projet de LMR ont rappelé que les LMR étaient maintenues à l'étape 8 depuis plus de treize ans et que toutes les données scientifiques disponibles au moment des évaluations avaient été examinées par le JECFA. Elles ont noté que l'évaluation du JECFA avait montré que, lorsqu'elles étaient utilisées conformément aux bonnes pratiques vétérinaires, les STB ne présentaient pas de risques pour la santé humaine. Elles ont rappelé que, à sa quarantième réunion, le JECFA avait établi une DJA 'non spécifiée' et que la marge de sécurité était extrêmement élevée sans impact sur la sécurité sanitaire des aliments; et que, à sa cinquantième réunion, le JECFA avait conclu que les « STB produites à l'aide des techniques de l'ADN recombiné (STBr) pouvaient être utilisées sans risque appréciable pour la santé des consommateurs ». Les délégations ont noté qu'aucune nouvelle donnée, pouvant remettre en cause l'évaluation du JECFA, n'avait été soumise au CCRVDF à des fins d'évaluation par le JECFA. Elles ont aussi noté que les STB étaient déjà homologuées et autorisées dans de nombreux pays et que l'adoption du projet de LMR contribuerait à la sécurité sanitaire du lait, notamment dans les pays qui étaient fortement tributaires des importations de lait. Elles ont noté que l'accès à des outils, comme les STB, pouvait contribuer à accroître la production de lait et donc à la sécurité alimentaire.

71. Certaines délégations, tout en indiquant qu'elles n'avaient pas d'intérêt particulier dans les STB, parce qu'elles n'étaient pas utilisées ou autorisées dans leur pays, étaient favorables à l'adoption du projet de LMR pour les STB, qui avaient été mises au point conformément aux *Principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVDF*.

72. Les délégations ont noté que le fait de ne pas adopter le projet de LMR compromettrait le travail du Codex et qu'il deviendrait difficile d'harmoniser les législations nationales. Elles ont déclaré que les « autres facteurs légitimes » ne devaient pas occulter le fondement scientifique des travaux du Codex et rappelé que le Codex avait établi des critères pour la prise en compte des autres facteurs légitimes. Les délégations ont recommandé que les pays n'utilisant pas les STB ne devaient pas empêcher les autres pays de les utiliser; elles ont noté que la recherche d'un consensus ne devait pas empêcher l'adoption des textes du Codex.

73. D'autres délégations ont rappelé que les STB n'avaient pas été évaluées depuis quelques années et ont encouragé la soumission de données pour permettre au JECFA de les réévaluer, sans pour autant empêcher les pays d'adopter le projet de LMR. Une délégation a proposé de maintenir le projet de LMR à l'étape 8 et d'attendre les résultats de la réévaluation du JECFA en fonction des nouvelles données.

74. Les délégations, qui étaient contraires à l'adoption du projet de LMR, ont noté que des pays avaient interdit les STB car ils les considéraient dangereuses. Elles ont rappelé que de nombreux pays interdisaient l'utilisation de produits vétérinaires à des fins non thérapeutiques et que l'utilisation des STB augmentait les risques de mammites, d'où une utilisation accrue des antibiotiques qui à son tour entraînait une augmentation

²¹ ALINORM 95/31, Annexe II.

²² REP11/CAC, par. 88-89.

des risques de résistance aux antibiotiques. Les délégations ont exprimé leurs préoccupations au regard des questions de santé et de bien-être des animaux liées à l'utilisation des STB et étaient d'avis que les gestionnaires des risques devaient prendre en compte ces préoccupations lorsqu'ils prenaient des décisions de gestion des risques. Elles ont rappelé que le Codex ne devait travailler que sur les questions où il était possible de trouver un consensus, ce qui permettait de faire un meilleur usage des ressources du Codex. Elles ont aussi noté que les STB n'avaient pas été évaluées depuis plus de treize ans, et donc qu'une réévaluation s'imposait et que les problèmes de santé animale liés à l'utilisation des STB devaient aussi être pris en compte. Elles ont noté qu'il n'y avait pas de problèmes commerciaux associés à l'utilisation des STB, mais que les indications concrètes d'incidences pour la santé et le bien-être des animaux liées à leur utilisation ne pouvaient être ignorées. Elles étaient d'avis que l'adoption des LMR compromettrait la crédibilité du Codex. Un observateur a dit qu'il était opposé à l'adoption de ces LMR, notant que l'utilisation des STB ne pouvait améliorer la sécurité alimentaire car elles dégradait la santé des animaux et fragilisaient l'approvisionnement alimentaire mondial. Un autre observateur a noté que de nouvelles informations scientifiques avaient été publiées depuis septembre 1997 et qu'elles remettaient en question les conclusions du JECFA à sa cinquantième réunion.

75. Le Président, tout en notant la discussion susmentionnée, a observé que l'évaluation scientifique des STB, pour lesquelles il était demandé à la Commission de prendre une décision, remontait aux années 90 et que les décisions de gestion des risques devaient s'appuyer sur des données rationnelles, pertinentes et actualisées.

76. Compte tenu de la discussion générale et de ce qui précède, le Président a proposé, pour avancer sur la question, de demander au JECFA d'actualiser l'évaluation du risque qui avait servi pour établir les LMR pour les STB, y compris l'impact sur la santé humaine et le risque potentiel de résistance aux antibiotiques. Il a par ailleurs souligné qu'il fallait que l'évaluation des risques reste dans le cadre du mandat du Codex et soit centrée sur les impacts sur la santé humaine. Le Président a proposé de continuer à maintenir le projet de LMR à l'étape 8 et de l'examiner à nouveau à la lumière de la réévaluation du JECFA.

77. Les délégations ont, dans l'ensemble, appuyé cette proposition et ont souligné que le Codex devait fonder ses décisions sur des données scientifiques à jour; elles ont en outre indiqué qu'il fallait axer la réévaluation sur des aspects présentant un intérêt pour les travaux du Codex, et ont reconnu que les questions de santé animale et de bien-être des animaux ne relevaient pas du mandat du Codex. Il a également été noté que le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) avait déjà établi l'innocuité des STB et que la réévaluation du JECFA devrait se concentrer sur les données supplémentaires sur les somatotropines recombinantes (STBr), évaluées aux quarantième et cinquantième réunions du JECFA, et sur les données appartenant au domaine public.

78. Certaines délégations étaient d'avis que le potentiel d'une utilisation accrue d'antibiotiques risquait de favoriser le développement d'une résistance aux antimicrobiens et que cet élément devrait également être pris en considération. D'autres délégations ont estimé que l'évaluation devait se concentrer sur les STB et que l'évaluation des risques de résistance aux antimicrobiens ne devrait pas entrer dans le cadre de la réévaluation du JECFA.

Réévaluation de la STB: mandat du JECFA

79. À la lumière de ce qui précède, la Commission est convenue de demander au JECFA de réévaluer les STB, et de limiter cette réévaluation aux quatre analogues de la somatotropine bovine naturelle produits à l'aide des techniques de l'ADN recombiné (SBTr) – somagrebove, sometribove, somavubove et somidobove – qui avaient déjà été évalués lors des quarantième et cinquantième réunions du JECFA, et à leur utilisation conformément aux bonnes pratiques vétérinaires.

80. En particulier, la Commission est convenue de demander au JECFA de:

- Mettre à jour l'évaluation toxicologique.
- Mettre à jour l'évaluation de l'exposition compte tenu de toute nouvelle donnée relative à la présence dans les aliments.
- Évaluer les effets néfastes potentiels pour la santé humaine.
- Évaluer la nécessité de réviser ou de maintenir la DJA et les LMR pour les SBTr, sur la base de ce qui précède.

81. La Commission a en outre demandé au JECFA de prendre en compte toute nouvelle donnée relative à d'autres facteurs intéressant la santé humaine, notamment: la possibilité d'un recours accru aux antibiotiques pour traiter les mammites chez les vaches; la possibilité que les niveaux de IGF-I dans le lait des vaches traitées avec des STBr augmentent; l'effet potentiel des STBr sur l'expression de certains virus chez les bovins; la possibilité que l'exposition de nouveaux nés ou de jeunes enfants au lait de vaches traitées avec des STBr augmente les risques pour la santé, notamment le risque de diabète dit sucrés insulino-dépendants.

82. La Commission a souscrit à la suggestion du Secrétariat du JECFA, selon laquelle certains aspects de la résistance humaine aux antimicrobiens pourraient être examinés dans le cadre de l'évaluation, selon qu'il conviendrait.

83. Au sujet du processus de réévaluation des STB par le JECFA, la Commission a noté que le Secrétariat du JECFA mettrait au point et rendrait public un appel à soumettre des données, y compris des évaluations scientifiques préparées par des autorités gouvernementales, conformément à ses procédures standard pour l'appel à soumettre des données sur les médicaments vétérinaires administrés aux animaux destinés à l'alimentation.

84. La Commission a en outre noté que:

- Le JECFA examinerait toutes les données soumises ainsi que les études scientifiques pertinentes placées dans le domaine public, depuis la clôture de l'appel à soumettre des données lancé à sa cinquantième réunion.
- Les résultats de la réévaluation du JECFA seraient organisés et distribués conformément à ses procédures habituelles.
- Des rapports détaillés de l'évaluation du JECFA seraient soumis dès que possible à l'examen du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, afin que celui-ci puisse mener des activités de gestion des risques et formuler des recommandations à la Commission.

85. En ce qui concerne le calendrier, la Commission a noté que l'évaluation du JECFA serait programmée dans les meilleurs délais, compte tenu des ressources budgétaires et scientifiques, ainsi que du calendrier du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments.

Conclusion

86. Au vu de ce qui précède, la Commission est convenue de maintenir le projet de LMR pour les STB à l'étape 8, dans l'attente de la réévaluation du JECFA et des recommandations du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments.

Projet de LMR pour la ractopamine²³ (tissus de porc et de bovin: muscle, foie, rognon et graisse)

87. Le Président a résumé les progrès accomplis dans le débat sur le projet de LMR pour la ractopamine mené au sein du Codex depuis la trente-troisième session de la Commission. Il a rappelé que la question liée à l'adoption du projet de LMR avait été examinée par le Comité exécutif à sa soixante-sixième session dans le cadre de l'examen critique, et que certains membres avaient estimé qu'il fallait s'employer plus activement à trouver un consensus par le biais d'un processus transparent et ouvert à toutes les parties intéressées; ils avaient aussi suggéré la tenue d'une réunion spéciale parallèlement à la session du Comité sur les principes généraux, en avril 2012. Ils avaient également fait observer que des débats informels entre les membres du Codex pourraient toujours avoir lieu pendant ou entre les sessions du Codex.

88. Le Président a expliqué qu'après un échange de vues avec certains membres du Comité exécutif, il avait été décidé d'organiser une réunion informelle sur la ractopamine, le 5 avril 2012, en marge de la session du CCGP, et que la délégation française avait confirmé la disponibilité d'une salle de réunion pour faciliter les consultations. Il a ajouté que le Secrétariat du Codex avait envoyé une invitation en son nom le 4 mars 2012 à tous les membres et observateurs pour participer aux débats informels et qu'il avait préparé, avec l'appui des vice-présidents, une note d'information pour faciliter la discussion. Outre qu'elle recadrerait la question, la note proposait diverses options qui avaient été avancées par différentes délégations durant des débats antérieurs et reconnaissait de nouveau qu'il existait d'autres voies pour trouver un consensus.

²³ ALINORM 08/31/31, Annexe II.

89. Les options étaient en bref les suivantes:

- i. Continuer de maintenir le projet de LMR à l'étape 8.
- ii. Interrompre les travaux sur le projet de LMR.
- iii. Mettre en suspens le projet de LMR pendant un certain temps.
- iv. Adopter le projet de LMR sans note de bas de page.
- v. Adopter le projet de LMR avec une note de bas de page.

90. Le Président a résumé comme suit la réunion informelle tenue sur la ractopamine:

Les consultations informelles ont eu lieu comme prévu de 13 h 30 à 16 h 15. Plusieurs membres et observateurs ont participé aux discussions. J'ai commencé par rappeler brièvement les faits advenus entre les sessions de 2010 et 2011 de la Commission qui avait voté contre la tenue d'un vote sur l'adoption du projet de LMR pour la ractopamine, ce qui explique qu'elles soient restées à l'étape 8.

Durant cette réunion informelle, j'ai noté que l'objectif était d'arriver à mieux comprendre les questions pertinentes et de s'acheminer vers un consensus de manière à mieux exploiter le temps dont disposait la Commission. Il a été rappelé que la Commission avait pour mandat de prendre des décisions sur les projets de normes Codex proposés par les comités compétents. À la lumière des discussions précédentes, les participants ont été invités à exprimer leurs points de vue, à savoir:

- *Cette question a été examinée par la Commission lors de ses quatre dernières sessions;*
- *Toutes les exigences du Codex telles que figurant dans le Manuel de procédure ont été remplies;*
- *Le JECFA a procédé trois fois à l'évaluation des risques conformément à la procédure et les LMR devraient être adoptées telles que proposées par le CCRVDF;*
- *Les problèmes scientifiques n'ont pas été complètement traités;*
- *Dans certains pays, les consommateurs se sont prononcés contre le recours à des médicaments vétérinaires pour stimuler la croissance;*
- *Les travaux concernant ces normes devraient être soit interrompus, soit mis en suspens pendant un certain temps en raison de l'absence d'un consensus;*
- *Toute option choisie doit favoriser un consensus.*

Il s'agissait d'une réunion informelle et non pas d'un forum pour prendre des décisions ou formuler des recommandations à la Commission. J'ai dit à la fin de la réunion et j'insiste sur le fait que la participation de plusieurs membres et observateurs ainsi que le niveau de leur engagement témoignaient de la bonne volonté des membres de poursuivre le débat sur cette question. Il y avait des divergences de vues sur l'évaluation scientifique, sur l'importance attribuée aux préférences des consommateurs en tant que facteurs influençant les normes Codex et sur l'observation de toutes les exigences du Codex pour appuyer l'adoption des projets de LMR.

91. Le Président a de nouveau rappelé les efforts consentis pour élaborer les diverses options pour un consensus parmi les membres de la Commission. Il a rappelé notamment les diverses réunions informelles qu'il avait organisées avec les parties intéressées et les représentants de toutes les régions FAO/OMS, réunions qui avaient eu lieu le dimanche 1^{er} juillet 2012 en vue d'affiner les options pour parvenir à un consensus.

92. Il a également rappelé la session facilitée, convenue durant l'adoption de l'ordre du jour, ouverte à tous les membres et observateurs de la Commission, organisée le mardi 3 juillet 2012, au cours de laquelle une série d'options révisées ont été soumises et où il avait été décidé de ne pas examiner plus avant les options présentées.

93. Avant de donner la parole aux participants, le Président a conclu qu'aucun des efforts décrits plus haut n'avait porté à un consensus au sujet des options proposées et que, de surcroît, aucune autre option n'avait été suggérée par des membres.

Discussion

94. Le Président a invité la Commission à étudier une marche à suivre concernant l'adoption du projet de LMR pour la ractopamine.
95. Les délégations se sont félicitées des efforts du Président pour trouver un consensus sur cette question.
96. Les délégations opposées à une prise de décision à la présente session ont constaté l'absence d'un consensus et ont recommandé de renvoyer une décision jusqu'à l'obtention de celui-ci. Elles ont jugé qu'un consensus était nécessaire pour prendre une décision sur le projet de LMR et qu'il fallait davantage de temps pour trouver une solution qui permettrait d'établir des normes acceptables et applicables au niveau international. À leur avis, la forte participation aux consultations informelles témoignait clairement de la volonté des pays de trouver une solution sur cette question. Elles ont constaté que la ractopamine était interdite dans plusieurs pays en raison de préoccupations pour la santé des consommateurs et que de nombreux pays interdisaient l'emploi de médicaments vétérinaires à des fins autres que thérapeutiques chez les animaux. Et d'ajouter que deux tiers de la population mondiale vivaient dans des pays où la ractopamine n'était pas autorisée.
97. Ces délégations étaient d'avis que plus de temps et plus d'informations étaient nécessaires avant qu'une décision éclairée puisse être prise car de nombreuses questions de sécurité restaient sans réponse, en particulier pour ce qui concerne les résidus dans le tissu pulmonaire et les problèmes scientifiques liés à l'utilisation de la ractopamine, qui requièrent des études complémentaires. Elles ont jugé qu'il était prématuré d'adopter les LMR proposées avant que les études sur les résidus dans les tissus pulmonaires des porcs ne soient achevées et évaluées par le JECFA. Elles ont également remarqué que des études sur les résidus de médicaments vétérinaires ont été faites pour certaines substances et qu'il fallait être prudent avant d'autoriser l'emploi de nouvelles substances qui contribueraient à accroître la concentration de résidus dans les aliments, avec des effets secondaires que l'on ignore.
98. Ces délégations ont noté que l'établissement d'une norme internationale pour une substance qui était interdite dans de nombreux pays pourrait porter atteinte à la crédibilité du Codex en tant qu'organisation phare pour l'élaboration de normes internationales garantissant la sécurité sanitaire des aliments. Elles ont aussi noté qu'une décision ne reposant pas sur un large consensus pourrait porter atteinte à la crédibilité du Codex.
99. De l'avis des délégations favorables à une prise de décision à la présente session, tous les efforts avaient été entrepris pour trouver un consensus et il était urgent d'adopter les LMR pour protéger la santé des consommateurs. Elles ont fait observer que des normes internationales pour la ractopamine étaient nécessaires dans de nombreux pays pour prévenir l'utilisation de cette substance et éviter les mauvais usages ou les abus, ainsi que pour surveiller l'importation des produits carnés et déterminer l'acceptation ou le rejet des livraisons, protégeant ainsi la santé de leurs consommateurs. Cela était particulièrement important pour les pays fortement tributaires des importations de viande. Elles ont noté que les pays qui s'opposaient à l'adoption des LMR sur la base de leur législation nationale n'offraient pas d'autre solution au débat pour trouver un consensus que celle de l'adoption de leur propre législation par d'autres pays.
100. Ces délégations ont appuyé l'adoption du projet de LMR et souligné que le JECFA avait par trois fois analysé les LMR et s'était acquitté de sa tâche en examinant toutes les données disponibles. Il a également été observé que le projet de LMR reposait sur une évaluation des risques par le JECFA, conformément aux Principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVDF. Elles ont remarqué qu'aucune étude supplémentaire contredisant la conclusion des évaluations du JECFA n'avait été présentée et réitéré la confiance que leur inspiraient les travaux du JECFA qui reposaient sur des bases scientifiques. Elles se sont inquiétées du précédent qui pourrait ainsi être constitué et compromettrait les travaux du JECFA et l'évaluation des risques. Elles ont aussi rappelé qu'il était important pour le Codex de tirer le meilleur parti possible des ressources limitées du JECFA et de fonder sa norme sur des données scientifiques viables et sur les recommandations du JECFA. Elles ont en outre noté que le manque de normes internationales pouvait porter à élaborer des normes régionales ou privées pour combler ce vide et ce faisant perturber le commerce. Elles ont également fait part de leurs préoccupations face aux longs délais d'adoption des LMR ne reposant pas sur des facteurs scientifiques et souligné la nécessité de fonder les décisions sur une base scientifique, compte tenu du statut des normes du Codex dans le cadre de l'Accord SPS de l'OMC. Elles ont rappelé que l'absence de LMR pour la ractopamine pourrait poser des problèmes de sécurité alimentaire dans la mesure où l'établissement de LMR pour la ractopamine permettrait d'utiliser sans danger de nouvelles technologies

pour répondre à la demande croissante de produits alimentaires prévue par la FAO. Une délégation a noté que la ractopamine était utilisée sans problèmes dans 26 pays et qu'aucun obstacle technique au commerce ou alerte en matière de sécurité sanitaire par le biais d'INFOSAN n'avait été signalé.

101. Le Secrétariat du JECFA a précisé que la ractopamine avait été évaluée à plusieurs reprises et qu'une DJA avait été fixée et que les LMR proposées ne compromettaient en aucune façon la sécurité des consommateurs. Des études supplémentaires sur les résidus dans les poumons des porcins avaient été évaluées à la demande de la Commission et le rapport en découlant avait été publié et examiné par la Commission à sa trente-quatrième session. Si des préoccupations en matière de sécurité sanitaire étaient exprimées concernant la ractopamine, elles devraient reposer sur des données.

102. Des débats approfondis ont porté en grande partie sur la voie à suivre, thème déjà abordé à la trente-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius. Trois solutions principales avaient alors été examinées, ainsi que leur justification: continuer de maintenir le projet de LMR à l'étape 8, suspendre les travaux sur ce projet ou se prononcer par un vote sur son adoption. À l'issue de ces débats, de nombreuses délégations et deux observateurs ont encore souhaité s'exprimer. Faute de temps, le Président a donc proposé d'interrompre les débats généraux pour se concentrer sur la direction à suivre.

103. Il a indiqué que la Commission n'était pas parvenue à un consensus or, en vertu de l'article XII.2 de son Règlement intérieur, celle-ci devait mettre tout en œuvre pour parvenir à un accord sur l'adoption ou l'amendement des normes par consensus. Il a fait remarquer que le Manuel de procédure fournissait des orientations suffisantes au travers des *Principes de travail pour l'analyse des risques destinés à être appliqués dans le cadre du Codex Alimentarius*, des *Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments* et des *Déclarations de principes concernant le rôle de la science dans la prise de décisions du Codex et les autres facteurs à prendre en considération*.

104. La délégation ghanéenne a estimé que, aux termes de l'article XII.2, le consensus n'était pas une exigence mais plutôt une préférence. Par conséquent, elle a appelé à la tenue d'un vote par appel nominal concernant l'adoption du projet de LMR pour la ractopamine car elle considérait que les sept « Mesures destinées à faciliter le consensus » avaient été appliquées sans succès.

105. Le Président a soulevé la question de savoir si tous les efforts possibles pour parvenir à un consensus avaient été consentis avant de procéder à ce vote, comme l'exige l'article XII.2.

106. Les délégations étaient partagées entre:

i) celles qui pensaient que toutes les mesures n'avaient pas été prises et qu'il fallait, en particulier, se pencher davantage sur les points suivants:

- *S'abstenir de soumettre des propositions pendant les étapes du processus lorsque les fondements scientifiques ne sont pas étayés solidement par des données actuelles et, si nécessaire, réaliser d'autres études afin de clarifier les questions controversées;*
- *S'assurer que les questions examinées ne passent à l'étape suivante que lorsque tous les problèmes ont été abordés et ont abouti à des compromis satisfaisants;*
- *Insister auprès des comités et de leurs présidents pour que les questions ne soient pas transmises à la Commission tant qu'un consensus ne s'est pas dégagé au niveau technique.*

Elles étaient d'avis que tous les éléments scientifiques n'avaient pas été pris en considération et que le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments avait transmis prématurément le projet de LMR à la Commission, sans être parvenu à un consensus au niveau technique.

ii) celles qui estimaient que tout avait été fait pour parvenir à un consensus. Elles étaient d'avis que: le JECFA avait précisé que toutes les données pertinentes avaient été prises en considération dans ses recommandations; le Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments avait bien examiné toutes les préoccupations pertinentes et que celles dont il n'avait pas été tenu compte n'étaient pas de nature scientifique; et le président de ce Comité avait suivi les *Lignes directrices destinées aux présidents de comités du Codex* pour trouver un consensus au niveau technique mais n'y était pas parvenu.

107. À l'issue de nouveaux débats et en l'absence de consensus sur le respect des dispositions de l'article XII.2, le Président a proposé de soumettre au vote la question suivante: « *Souhaitez-vous procéder, à la présente session de la Commission, à un vote sur l'adoption des LMR proposées pour la ractopamine?* » (Vote 1). Le Conseiller juridique de la FAO a précisé que le vote pourrait se faire à main levée, par appel nominal à la demande d'un membre, ou à bulletin secret si la Commission en décidait ainsi.

108. Plusieurs délégations se sont prononcées en faveur du scrutin secret. Cependant, en l'absence de consensus sur le mode de scrutin, la Commission a opté pour le vote à main levée sur la question du Vote 1.

109. L'Union européenne étant compétente pour se prononcer en la matière au nom de ses États membres (voir CRD1), il a été noté qu'elle représenterait 27 voix, soit une pour chacun de ses membres présents à la session (en début de vote, le Secrétariat a confirmé la présence des 27 États membres de l'Union européenne). Avant le vote, le Secrétariat a établi l'existence d'un quorum constitué par la majorité des membres participant à la session, le nombre des présents n'étant toutefois pas inférieur à 20 pour cent du nombre des membres de la Commission, ni à 25 membres, conformément à l'Article VI-7 du Règlement intérieur.

Voix exprimées:	133
Majorité requise:	67
Voix pour:	92
Voix contre:	41
Abstentions:	3
Résultat:	Le Vote 1 devait se tenir à bulletin secret.

110. Au vu de ce résultat, la Commission a procédé au Vote 1 à scrutin secret. Le Secrétariat a vérifié une nouvelle fois la présence des 27 États membres de l'Union européenne. Avant le vote, le Secrétariat a établi l'existence d'un quorum constitué par la majorité des membres participant à la session, le nombre des présents n'étant toutefois pas inférieur à 20 pour cent du nombre des membres de la Commission, ni à 25 membres, conformément à l'Article VI-7 du Règlement intérieur. Il est ressorti du Vote 1 les éléments qui suivent:

Bulletins déposés:	136
Bulletins nuls:	0
Abstentions:	4
Voix exprimées:	132
Majorité requise:	67
Voix pour:	68
Voix contre:	64
Résultat:	La proposition a été adoptée. La Commission devait donc procéder, lors de la présente session, au vote concernant l'adoption des LMR proposées pour la ractopamine.

111. Suite au résultat du Vote 1, la Commission a soumis au vote la question suivante: « *Souhaitez-vous adopter les LMR proposées pour la ractopamine?* » (Vote 2).

112. La Commission a accepté la proposition du Président de procéder au Vote 2 à scrutin secret. Le Secrétariat a vérifié une nouvelle fois la présence des 27 États membres de l'Union européenne. Avant le vote, le Secrétariat a établi l'existence d'un quorum constitué par la majorité des membres participant à la session, le nombre des présents n'étant toutefois pas inférieur à 20 pour cent du nombre des membres de la Commission, ni à 25 membres, conformément à l'Article VI-7 du Règlement intérieur.

113. Il est ressorti du Vote 2 les éléments qui suivent:

Bulletins déposés:	143
Bulletins nuls:	0
Abstentions:	7
Voix exprimées:	136
Majorité requise:	69

Voix pour:	69
Voix contre:	67
Résultat:	La Commission a adopté les LMR pour la ractopamine dans les tissus de bovin et de porc (c'est-à-dire muscle, foie, rognon et graisse).

114. La délégation chinoise a déploré que la Commission n'ait pas pu parvenir à un consensus sur cette question. Elle a réitéré son opposition à l'adoption des LMR pour la ractopamine, en faisant part de ses réserves.

115. La délégation norvégienne s'est exprimée fermement contre l'adoption du projet de LMR en raison de ses craintes persistantes pour la santé humaine et de l'utilisation non thérapeutique de la ractopamine. Elle a regretté que le projet ait été adopté en l'absence de véritable consensus, ce qui allait à l'encontre du souhait formulé par de nombreux Membres. Elle a fait remarquer que sans un accord mondial, l'application universelle des LMR était impossible.

116. La délégation de l'Union européenne s'est déclarée fermement opposée à l'adoption des LMR pour la ractopamine chez les porcins et les bovins car certains doutes en matière d'innocuité n'avaient pas été levés. L'Autorité européenne de sécurité des aliments, organe de l'Union européenne chargé de l'évaluation des risques, a conclu que les données disponibles étaient insuffisantes pour étayer une proposition concernant les LMR pour la ractopamine et que les risques éventuels pour la santé humaine n'avaient pas été véritablement évacués. La ractopamine servant uniquement à favoriser la croissance, l'Union européenne ne pouvait pas appuyer une norme internationale qui autorisait, voire encourageait son utilisation.

117. L'Union européenne a donc indiqué sa ferme opposition à l'adoption des LMR pour la ractopamine par la Commission. Par ailleurs, la délégation a souligné que, compte tenu des questions d'innocuité encore en suspens, la législation actuelle de l'Union européenne demeurait en vigueur. Elle a également estimé que la Commission devait prendre le temps de réfléchir à la voie à suivre dans le cas des normes maintenues à l'étape 8. Plusieurs tentatives avaient déjà été faites mais, pour diverses raisons, elles avaient échoué sans qu'aucun progrès réel n'ait été enregistré. La délégation a insisté sur le fait que la Commission avait tout intérêt à se pencher sérieusement sur cette question.

118. L'Union européenne a souligné que le Codex, en tant qu'organisation fondée sur le consensus, ne ressortait pas grand-chose de ce qui s'était passé à la présente session de la Commission. Les membres du Codex avaient pourtant exprimé clairement et ouvertement, et ce à plusieurs reprises, leur volonté de voir les questions tranchées par consensus. Par la tenue d'un vote à la présente session, cette préférence avait été purement et simplement ignorée. L'Union européenne a déploré non seulement qu'une norme internationale concernant la ractopamine ait été fixée mais aussi, dans les termes les plus forts, la manière dont la Commission avait abouti à ce résultat. Pour la raison susmentionnée, elle a indiqué sa ferme opposition à l'adoption des LMR pour la ractopamine.

119. La délégation américaine, quant à elle, s'est félicitée de l'adoption des LMR pour la ractopamine, en regrettant toutefois que la décision ait été si difficile. Elle a remercié les présidents de la Commission et du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments de tous les efforts consentis depuis des années pour tenter de parvenir à des consensus et utiliser l'ensemble des outils prévus par le Manuel de procédure pour trouver la voie à suivre. Elle a émis le souhait que l'adoption de normes par le vote au sein du Codex demeure une exception à la règle générale du consensus. Elle a déclaré se réjouir à l'idée de travailler avec les membres pour que le Codex reste en mesure de prendre en temps voulu des décisions fondées sur la science en matière de sécurité sanitaire des aliments.

120. Les délégations suivantes ont fait part de leurs réserves quant à l'adoption des LMR pour la ractopamine et formulé des observations:

- le Kenya estimait que toutes les questions d'innocuité n'avaient pas été abordées et qu'aucune norme internationale ne devait être adoptée face à une opposition aussi ferme;
- l'Égypte considérait que des questions d'innocuité demeuraient en suspens et que cela était particulièrement important pour elle, qui est dépendante de ses importations de viande;
- la Turquie était fermement opposée à l'adoption des LMR et pensait qu'il fallait davantage de temps pour prendre une décision au sujet des LMR;
- la Croatie était fermement opposée à l'adoption des LMR et au déroulement de ce processus;

- l'Iran était d'avis que toutes les LMR se fondaient sur des données insuffisantes;
- la Suisse déplorait le processus qui avait eu lieu et regrettait que la décision n'ait pas été consensuelle et qu'elle ait été prise à une majorité si faible;
- la Fédération de Russie a fait part de sa vive opposition, en précisant qu'il était dommage que la décision ne tienne pas compte des craintes soulevées pendant tout le processus;
- le Zimbabwe était opposé à l'adoption.

AVANT-PROJETS DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 5 DE LA PROCÉDURE (Point 5 de l'ordre du jour)²⁴

121. La Commission a adopté à l'étape 5 les avant-projets de normes et de textes apparentés soumis par ses organes subsidiaires, tels que présentés à l'Annexe IV au présent rapport et les a avancés à l'étape 6.

122. On trouvera dans les paragraphes qui suivent des informations supplémentaires sur les observations formulées et les décisions prises au sujet de certains points.

Systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (Comité du codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires – CCFICS)

Avant-projet de Principes et directives pour les systèmes nationaux de contrôle des aliments (Introduction, Sections 1-3)²⁵

123. Plusieurs délégations, bien que n'étant pas opposées à l'adoption à l'étape 5 de l'Avant-projet de Principes et directives (Introduction et Section 1-3), ont noté que certaines parties devraient faire l'objet d'un examen complémentaire, notamment les définitions et certains principes, comme il ressort des observations écrites soumises à la présente session.

124. La Commission a adopté l'Avant-projet de Principes et directives, tel que proposé par le CCFICS et a invité les délégations à soumettre de nouveau leurs observations à l'étape 6 afin qu'elles soient examinées à la prochaine session du CCFICS.

Nutrition et aliments diététiques ou de régime (Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime – CCNFSDU)

Avant-projet de révision des lignes directrices concernant les préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge (CAC/GL 8-1991)²⁶

125. Un observateur n'a pas appuyé l'adoption du fait que la commercialisation inappropriée n'était pas traitée dans la section sur l'étiquetage et que d'autres sections exigeaient un examen ultérieur. Une délégation a proposé de supprimer les crochets dans le texte à la section 6.5.1 concernant l'emploi des édulcorants. De l'avis d'autres délégations, il s'agissait d'une observation technique qui devrait être approfondie par le Comité. Plusieurs membres ont souligné la nécessité d'un texte révisé car les dispositions actuelles des lignes directrices étaient obsolètes et ont donc appuyé le texte dans sa formulation actuelle, sous réserve qu'il soit approfondi par le Comité à la lumière des observations formulées. La Commission est convenue d'adopter l'avant-projet de révision à l'étape 5.

Alimentation animale (Groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur l'alimentation animale – TFAF)

Avant-projet de lignes directrices sur l'application de l'évaluation des risques en matière d'aliments pour animaux²⁷

126. Plusieurs délégations ont félicité le Groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur l'alimentation animale (TFAF) pour l'avant-projet, estimant qu'il constituait un bon point de départ pour

²⁴ CX/CAC 12/35/5; CX/CAC 12/35/5-Add.1; CX/CAC 12/35/6-Rev (observations de l'Argentine, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de l'Égypte, de l'Union européenne, du Japon, de la Malaisie); CRD 9 (observations de l'IBFAN); CRD 10 (observations des Philippines); CRD 12 (observations de l'Indonésie); CRD 13 (observations de l'Inde); CRD 16 (observations du Pérou).

²⁵ REP12/FICS, par. 46, Annexe II.

²⁶ REP12/NFSDU, par. 126, Annexe IV.

²⁷ REP12/AF, par. 47, Annexe II.

poursuivre l'élaboration du document. Elles étaient d'avis que certains aspects pourraient être inclus, par exemple, l'examen des virus dans les aliments pour animaux, et que les observations spécifiques pourraient être examinées durant l'élaboration ultérieure du document.

127. La Commission a adopté l'avant-projet de lignes directrices, tel que proposé par le TFAF, et a invité les délégations à soumettre de nouveau leurs observations à l'étape 6 afin qu'elles soient examinées par le groupe spécial à sa prochaine session.

Résidus de pesticides (Comité du Codex sur les résidus de pesticides – CCPR)

Avant-projet de limites maximales de résidus pour les pesticides²⁸

128. La Commission a adopté tous les avant-projets de LMR pour les pesticides à l'étape 5 et les a avancés à l'étape 6 pour observations et examen ultérieur par le Comité sur les résidus de pesticides à sa prochaine session.

129. La délégation de l'Union européenne a exprimé des réserves au sujet des propositions suivantes concernant les LMR pour les combinaisons pesticides/produits: réserve générale pour le diflubenzuron car l'évaluation de ce composé était en cours dans l'UE et réserves spécifiques pour les propositions concernant les pêches, les prunes et les piments; le hexythiazox pour les fraises; l'etofenprox pour les raisins; le dicamba pour le soja; l'acétamipride pour la scarole (légumes feuilles sauf épinards) et le flutriafol pour les raisins séchés (raisins secs et raisins de Corinthe) et les raisins. On trouvera des explications plus détaillées sur les raisons de ces réserves dans le document de travail CX/CAC 12/35/6 (Rev). La délégation a également émis des réserves générales au sujet de l'application de l'approche de la proportionnalité à la dérivation des LMR et reste dans l'attente de nouvelles orientations et de nouveaux principes de la part du CCPR. Les délégations croate et norvégienne ont également fait part de leurs réserves au sujet de ces LMR et de l'application de l'approche de la proportionnalité.

RÉVOCATION DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS DU CODEX EN VIGUEUR (Point 6 de l'ordre du jour)²⁹

130. La Commission a décidé de révoquer tous les textes proposés, tels que présentés dans le document CX/CAC 12/35/7. La liste des textes dont la révocation a été confirmée est récapitulée à l'Annexe V du présent rapport. On trouvera ci-après des informations supplémentaires concernant les observations formulées et les décisions prises à cet égard.

Révocation de la norme CODEX STAN 229-1993: Analyse des résidus de pesticides: méthodes recommandées

131. La délégation indienne a déclaré qu'elle ne s'opposait pas à la révocation de la norme CODEX STAN 229-1993: Analyse des résidus de pesticides: méthodes recommandées; toutefois, elle attendait des éclaircissements sur le statut de la liste répertoire des méthodes d'analyse des résidus de pesticides de la Division mixte FAO/AIEA par rapport au statut des normes du Codex dans le cadre de l'Accord SPS de l'OMC. La délégation a précisé que les méthodes d'analyse pour la détermination des résidus de pesticides étaient une partie importante et intégrante de l'application des LMR pour les pesticides, ajoutant que l'identification de méthodes d'analyse appropriées ne devrait pas être laissée aux laboratoires nationaux car cela pourrait entraîner des obstacles au commerce. Elle a en outre estimé que, conformément au mandat du CCPR et aux principes d'analyse des risques appliqués par celui-ci, il faudrait continuer à rechercher des moyens possibles d'établir et de tenir à jour une liste des méthodes d'analyse pour l'application des LMR Codex pour les pesticides.

132. La Commission a noté que la liste répertoire des méthodes d'analyse affichée sur le site web de la Division mixte FAO/AIEA n'était pas destinée à servir de liste de référence du Codex ou de méthodes préférées pour la détermination de LMR du Codex pour les pesticides, mais qu'il s'agissait d'une liste que les pays pourraient consulter afin de choisir des méthodes appropriées pour la détermination des résidus de pesticides. La Commission a en outre noté que le Comité sur les résidus de pesticides s'employait actuellement à établir des critères de performance pour les méthodes d'analyse et non pas une liste de méthodes d'analyse, comme l'avait recommandé la Commission à sa trente-quatrième session, et ce afin

²⁸ REP12/PR, par. 117, Annexe IX.

²⁹ CX/CAC 12/35/7, CRD 4 (observations du Chili), CRD 12 (observations de l'Indonésie), CRD 13 (observations de l'Inde), CRD 16 (observations du Pérou).

d'aider les pays à choisir leurs propres méthodes validées en fonction de ces critères.

133. Compte tenu de ce qui précède, la Commission a révoqué la norme CODEX STAN 229-1993: Analyse des résidus de pesticides: méthodes recommandées, tout en demandant au CCPR de continuer à rechercher des moyens possibles d'identifier des méthodes d'analyse pour les résidus de pesticides.

AMENDEMENTS AUX NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX (Point 7 de l'ordre du jour)³⁰

134. La Commission a noté que ce point était lié aux travaux menés par le Secrétariat du Codex pour améliorer la cohérence de l'ensemble des textes du Codex.

135. La Commission a adopté les amendements tels que présentés dans le document de travail.

136. L'un des amendements proposés visait à supprimer la section relative aux méthodes employées pour la détermination du plomb dans les normes pour les produits cacaotés, dans la mesure où des limites maximales pour le plomb n'avaient pas été établies pour ces produits. Dans ce contexte, la Commission a pris note du souhait exprimé par l'une des délégations afin que soient définies des limites maximales pour le plomb dans les produits cacaotés, sachant que ces produits étaient consommés en grandes quantités, surtout par les enfants. La Commission a noté que cette proposition pouvait être transmise au Comité sur les contaminants dans les aliments, qui avait procédé à l'examen de toutes les limites maximales pour le plomb actuellement en vigueur.

PROPOSITIONS RELATIVES A L'ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS ET À L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉS (Point 8 de l'ordre du jour)³¹

ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS

137. La Commission a approuvé l'élaboration des nouvelles normes et des textes apparentés dont la liste figure à l'Annexe VI. On trouvera dans les paragraphes ci-après des renseignements supplémentaires concernant les observations formulées et les décisions prises sur les points suivants:

Hygiène alimentaire (Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire – CCFH)

Révision du Code d'usages en matière d'hygiène pour les épices et plantes aromatiques séchées³²

138. La délégation brésilienne a rappelé la position qui avait été la sienne lors de la quarante-troisième session du CCFH, à savoir que le Comité devait adopter une approche plus horizontale à l'égard de l'élaboration des textes du Codex et qu'il était plus approprié d'aborder les pratiques en matière d'hygiène pour les épices dans le cadre d'un Code d'usages plus général sur les aliments à faible teneur en humidité. La Commission a noté que le CCFH avait l'intention d'adopter une approche plus horizontale et qu'à sa prochaine session il se pencherait sur un document de travail portant sur l'élaboration d'un code d'usages en matière d'hygiène sur les aliments à faible teneur en humidité mais que, dans l'intervalle, il procéderait à la révision du Code d'usages en matière d'hygiène pour les épices et plantes aromatiques séchées, désormais révolu et dont la mise à jour était nécessaire, en vue de son éventuelle inclusion dans un futur code d'usages en matière d'hygiène sur les aliments à faible teneur en humidité. La Commission a approuvé la nouvelle activité proposée, en notant les réserves émises par le Brésil à l'égard de cette décision.

Contaminants dans les aliments (Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments – CCCF)

Annexe au Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des céréales par les mycotoxines relative à la prévention et à la réduction des aflatoxines et de l'ochratoxine A dans le sorgho³³

139. Répondant à la question d'une délégation, la Commission a indiqué que les propositions en vue d'un élargissement du champ d'application du Code d'usages devaient être présentées au Comité.

³⁰ CX/CAC 12/35/8.

³¹ CX/CAC 12/35/9; CX/CAC 12/35/9-Add.1; Documents de séance CRD 3 (observations du Brésil), CRD 7 (observations du Nigéria), CRD 10 (observations des Philippines), CRD 11 (observations de la Fédération internationale pour la santé animale), CRD 12 (observations de l'Indonésie) et CRD 13 (observations de l'Inde).

³² REP12/FH, par. 137 et 138, Annexe VII.

³³ REP12/CF, par. 141, Annexe X.

Avant-projet de limites maximales pour le manioc et les produits à base de manioc³⁴

140. La Commission a noté que l'établissement de limites maximales pour l'acide cyanhydrique dans le manioc et les produits à base de manioc serait limité à la section sur les contaminants afin d'indiquer des niveaux de sécurité quant à la présence de cette toxine naturelle dans les produits précités. Il a également été noté que la présence de glucosides cyanogénétiques, qui produisent l'acide cyanhydrique, différait selon les variétés de manioc et qu'il fallait en tenir compte au moment de l'établissement de limites maximales. Par ailleurs, il a été souligné que les glucosides cyanogénétiques étaient aussi présents dans d'autres produits pour lesquels il serait utile de fixer des limites maximales.

141. Le représentant de l'OMS a fait observer que cette question avait été examinée par le Comité sur les contaminants dans les aliments à la demande du Comité sur les fruits et légumes frais, dans le cadre de l'examen de la norme pour le manioc amer, compte tenu de la présence de différents niveaux de glucosides cyanogénétiques dans les variétés de manioc, en particulier les variétés de manioc amer et de manioc doux. L'activité proposée devait également être considérée dans le cadre de l'élaboration d'un code d'usages pour la réduction de la présence de glucosides cyanogénétiques dans le manioc.

142. La Commission a approuvé la nouvelle activité relative à l'Avant-projet de limites maximales pour le manioc et les produits à base de manioc.

Avant-projet de limites pour les radionucléides contenus dans les aliments³⁵

143. La délégation japonaise a souligné qu'il importait de travailler sur cette question dans le cadre d'analyse des risques du Codex et a exprimé sa gratitude à la Division mixte FAO/AIEA pour son aimable intention d'apporter un soutien scientifique. Elle a fait part de son souhait de travailler à l'élaboration de ce document, en étroite collaboration avec les Pays-Bas.

144. Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé a informé la Commission des travaux menés par l'OMS en vue d'une évaluation préliminaire, au niveau mondial, des risques pour la santé liés à l'accident nucléaire de Fukushima. La première partie de ces travaux, consistant en un dosage préliminaire, a été publiée récemment. Cette étude permettra d'étayer l'évaluation préliminaire des risques pour la santé qui est actuellement en cours de réalisation et dont le rapport final sera publié à l'automne. Cette évaluation préliminaire, établie sur la base des informations disponibles en septembre 2011, sera intégrée dans une évaluation plus approfondie menée par le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (UNSCEAR).

145. La Commission a approuvé la nouvelle activité relative à l'Avant-projet de limites pour les radionucléides contenus dans les aliments.

Comité de coordination pour le Proche-Orient***Norme régionale pour la pâte de dattes***³⁶

146. La Commission a pris note des avis du Comité exécutif à cet égard, s'agissant d'approuver de nouvelles activités en vue de l'élaboration d'une norme pour la pâte de dattes et de renvoyer cette proposition au Comité sur les fruits et légumes transformés (CCPFV) dans la mesure où le document de projet faisait état du commerce international dont ce produit faisait l'objet. Le Comité exécutif avait également indiqué que si le CCPFV estimait que l'élaboration d'une norme mondiale pour la pâte de dattes n'était pas possible, des travaux pouvaient alors être conduits dans le cadre du CCNEA en vue de l'élaboration d'une norme régionale.

147. Le délégué des États-Unis, intervenant en qualité de Président du CCPFV, a déclaré que le Comité pouvait examiner cette proposition et décider ensuite soit de poursuivre les travaux, soit de recommander l'élaboration d'une norme régionale. L'objectif d'une norme internationale pour ce produit pouvait être atteint plus rapidement en lançant le processus d'élaboration dans le cadre du CCPFV, plutôt qu'en procédant à l'élaboration d'une norme régionale, puis à sa conversion.

148. Les délégations de la région Proche-Orient qui ont fait part de leurs points de vue, ainsi qu'un observateur d'une organisation intergouvernementale, ont jugé préférable de commencer les travaux d'élaboration d'une norme pour la pâte de dattes au sein du CCNEA, dans la mesure où l'essentiel de la

³⁴ REP12/CF, par. 165.

³⁵ REP12/CF, par. 169.

³⁶ REP11/NEA, par. 92, CX/CAC 12/35/9-Add.1 Rev.1.

production et du commerce de ce produit et les principales compétences techniques dans ce domaine étaient concentrés dans la région et sachant que les délégations de la région auraient des difficultés à prendre part aux sessions du CCPFV. Ils ont également proposé que la conversion en une norme mondiale soit effectuée à une étape plus avancée de la procédure.

149. Le Secrétariat a précisé que la procédure relative à la conversion d'une norme régionale pouvait être lancée à tout moment après l'adoption de la norme à l'étape 8. De ce fait, si les travaux avaient commencé au sein du CCNEA, ils devaient être poursuivis dans ce cadre jusqu'à l'étape 8; ensuite, un document de projet pour l'élaboration d'une norme mondiale pouvait être soumis à la Commission, pour approbation.

150. Une délégation a précisé que s'agissant d'un produit faisant l'objet d'un commerce international, les procédures du Codex prévoyaient l'élaboration d'une norme mondiale. En effet, des normes régionales pour des produits faisant l'objet d'un commerce international pouvaient perturber les échanges commerciaux.

151. Prenant note du soutien résolu de la région Proche-Orient à l'élaboration d'une norme régionale pour la pâte de dattes et compte tenu du fait que les principales compétences techniques concernant ce produit se trouvaient dans la région, la Commission a décidé de manière pragmatique d'approuver de nouveaux travaux en vue de l'élaboration d'une norme régionale pour la pâte de dattes, dont serait chargé le CCNEA. Une fois ces travaux terminés, un document de projet sera présenté au Comité exécutif et à la Commission pour leur permettre d'envisager la conversion de cette norme en une norme internationale.

INTERRUPTION D'ACTIVITÉS

152. La Commission a approuvé l'interruption des activités dont la liste figure à l'Annexe VII.

QUESTIONS DÉCOULANT DES RAPPORTS DES COMITÉS ET DES GROUPES DE TRAVAIL DU CODEX (Point 9 de l'ordre du jour)³⁷

A. Questions découlant de demandes de la Commission

153. La Commission a pris note de plusieurs questions découlant des rapports des comités du Codex en relation avec des demandes qu'elle avait formulées lors de sa précédente session. Ces questions sont exposées dans le document CX/CAC 12/35/10 Add.1.

154. Les paragraphes ci-après développent les observations formulées et les décisions prises sur certains points.

Avant-projet de norme pour le fromage fondu

155. Le Président a fait un bref rappel historique de l'examen de la question de la norme pour le fromage fondu par le Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers (CCMMP) et par la Commission. Cette norme était à l'étude depuis plus de 14 ans au sein du Codex, et le Président a souligné les difficultés rencontrées pour l'établir, et notamment pour définir son champ d'application. Il a également rappelé qu'à sa trente-troisième session, la Commission du Codex Alimentarius avait reporté la décision d'interrompre les travaux d'élaboration de la norme, dans l'attente des conseils et observations des comités de coordination FAO/OMS. Le Président a rappelé ensuite que lors de sa dernière tentative pour trancher cette question, à sa trente-quatrième session, la Commission avait chargé le Secrétariat du Codex de prendre contact avec les membres, aidé en cela par le Président du CCMMP, afin de réunir des informations supplémentaires qui aideraient à préciser, entre autres choses, si le fromage fondu se prêtait à la normalisation et si le commerce international de ce produit se heurtait à des obstacles avérés, que l'établissement de la norme considérée pourrait contribuer à lever. Le résultat de cette enquête a été présenté dans le document CX/CAC 12/35/10.

156. Le Président a résumé les principales constatations auxquelles cette enquête avait permis d'aboutir d'après les éléments fournis par les membres, à savoir:

- L'enquête n'avait pas mis en évidence d'obstacles ni de problèmes majeurs avérés dans les échanges internationaux de fromage fondu, et ce en dépit d'une augmentation du volume échangé sur la période écoulée.

³⁷ CX/CAC 12/35/10; CX/CAC 12/35/10 Add.1; CX/CAC 12/35/10 Add.2; CRD 11 (observations de l'IFAH); CRD 21 (observations de l'Union européenne); CRD 24 (observations de la République dominicaine).

- En revanche, l'enquête avait relevé une très grande diversité tant dans la composition que dans les caractéristiques fonctionnelles des produits de ce type, diversité qui les rendait impropres à la normalisation, si l'on s'en tenait aux tentatives actuelles de délimitation des travaux sur cette norme.
- L'enquête avait également confirmé que les spécifications générales relatives à la sécurité sanitaire et à l'étiquetage du fromage fondu étaient correctement couvertes par les normes en vigueur du Codex, notamment le Code d'usages en matière d'hygiène pour le lait et les produits laitiers.

157. La Commission a noté qu'à sa soixante-septième session, le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius avait approuvé la recommandation présentée dans le document CX/CAC 12/35/10 et avait préconisé d'interrompre les travaux sur cette norme compte tenu des constatations évoquées précédemment.

158. Le Président a demandé l'assentiment de la Commission à cette recommandation du Comité exécutif (soixante-septième session), tout en reconnaissant que l'absence de norme du Codex pour ce produit n'empêchait pas les autorités compétentes d'élaborer leurs propres prescriptions au niveau national en la matière et en notant que, si des lacunes venaient à être détectées concernant la sécurité sanitaire ou la qualité du fromage fondu, elles feraient l'objet d'une proposition de nouveaux travaux par le comité du Codex compétent.

159. Certaines délégations ont fait remarquer que le nombre de réponses à la lettre circulaire CL 2011/20-CAC/MMP était relativement faible et que les pays avaient besoin de davantage de temps pour collecter et compiler les informations demandées sur les problèmes associés au commerce du fromage fondu, le champ d'application de la norme et la façon d'aborder les questions spécifiques relatives à la composition et aux autres caractéristiques de ces produits. Certaines délégations ont jugé que l'analyse présentée dans le document CX/CAC 12/35/10 ne prenait pas en considération les préoccupations des pays partisans de l'établissement de la norme, en particulier la nécessité de s'assurer de la sécurité sanitaire du fromage fondu, produit largement consommé par les enfants, en prévoyant des dispositions particulières sur les additifs alimentaires, les contaminants et l'hygiène, que les pays importateurs pourraient utiliser à l'appui de leurs systèmes de contrôle alimentaire. Au vu des contraintes que présentait l'établissement d'une norme internationale, certaines délégations se sont déclarées favorables à l'élaboration de normes régionales pour répondre à ces besoins.

160. D'autres délégations ont approuvé l'interruption des travaux et ont rappelé que le Codex poursuivait ces travaux depuis plus de 20 ans et que les problèmes non résolus qui bloquaient l'établissement de la norme portaient sur les aspects liés à la composition des produits et non à leur sécurité sanitaire. Elles ont souligné une nouvelle fois qu'aucun obstacle majeur aux échanges internationaux desdits produits n'avait été mis en évidence. De leur point de vue, en revanche, l'établissement de normes régionales pour le fromage fondu était susceptible de créer des entraves au commerce, étant donné que ce produit était fabriqué dans de nombreux pays et donnait lieu à des échanges mondiaux; en outre, les pays pouvaient remédier aux problèmes commerciaux intrarégionaux par des mesures législatives prises à l'échelon national. Ces délégations ont ajouté que l'on ne pouvait pas établir de normes régionales pour des produits faisant l'objet d'importants échanges interrégionaux, car on aboutirait à la publication de plusieurs normes pour le même produit. Le Codex avait déjà rédigé des directives générales sur les aspects essentiels de ces produits ayant trait à la santé et à la sécurité sanitaire et sur leur étiquetage aux fins d'information des consommateurs. L'un des observateurs a noté que le commerce international du fromage fondu ne se heurtait à aucun obstacle et que ce produit ne se prêtait pas à la normalisation, en raison de la grande diversité de composition et de caractéristiques fonctionnelles qu'il présentait actuellement à l'échelle internationale.

161. Devant l'absence de consensus, le Président a proposé une solution de compromis, aux termes de laquelle on continuerait à collecter des informations sur les lacunes qui seraient susceptibles d'être comblées par une norme du Codex portant sur les spécifications de sécurité sanitaire et de qualité du fromage fondu, tout en interrompant les travaux sur la norme en cours.

162. Plusieurs délégations ont approuvé la proposition du Président, qui devait permettre à la Commission de poursuivre la discussion en disposant d'informations pertinentes sur la nécessité d'une norme pour le fromage fondu et son champ d'application précis, ainsi que sur les lacunes éventuelles que de nouveaux travaux devraient s'attacher à combler. D'autres délégations, tout en approuvant la poursuite de la discussion sur la nécessité des travaux consacrés au fromage fondu, n'étaient pas favorables à ce que la décision d'interruption des travaux soit prise durant la session en cours. Une délégation estimait qu'il fallait laisser

d'avantage de temps aux pays pour recenser les lacunes des normes en vigueur du Codex et définir le champ d'application des nouveaux travaux relatifs au fromage fondu.

Conclusion

163. La Commission est convenue d'interrompre les travaux visant à établir une norme pour le fromage fondu. La Commission a aussi demandé au Secrétariat du Codex de préparer une lettre circulaire invitant les membres à recenser, dans les dispositions des textes du Codex en matière de sécurité sanitaire et de qualité, les lacunes qui justifieraient de nouveaux travaux sur le fromage fondu, et à décrire le champ d'application des nouveaux travaux à envisager pour combler ces lacunes. La Commission est convenue en outre de demander aux comités de coordination FAO/OMS de réinscrire à l'ordre du jour de leurs prochaines sessions la question de la nécessité d'une norme pour le fromage fondu et de décrire le champ d'application des travaux qui pourraient être nécessaires dans ce domaine.

164. Il reviendrait au Secrétariat du Codex d'analyser les informations reçues en réponse à la lettre circulaire; cette analyse ainsi que les avis des comités de coordination FAO/OMS seraient présentés à la prochaine session de la Commission, qui déciderait si de nouveaux travaux destinés à établir des spécifications de sécurité sanitaire et de qualité s'imposaient et, si tel était le cas, définirait le champ d'application et les mécanismes d'exécution de ces travaux.

165. Les délégations de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, du Chili, de la Colombie, de Cuba, des Émirats arabes unis, de l'Équateur, de l'Iran, de l'Iraq, de la Jordanie, du Kenya, du Koweït, du Liban, de la Libye, du Maroc, d'Oman, du Panama, du Paraguay, du Qatar, de la République dominicaine, de l'Uruguay et du Yémen ont exprimé des réserves quant à l'interruption des travaux relatifs à la norme sur le fromage fondu.

B. Questions découlant des rapports des comités et des groupes de travail du Codex

Comité sur les sucres

Avant-projet de norme pour la panela

166. La Commission a rappelé que, à sa trente-quatrième session, l'élaboration d'une Norme pour la panela avait été approuvée à titre de nouvelle activité et qu'elle devait être achevée pour sa trente-sixième session en 2013.

167. La délégation colombienne, en tant que Présidente du Comité sur les sucres, a informé la Commission de l'état d'avancement de cette norme. Elle a indiqué que, compte tenu des observations soumises, les principales questions soulevées par l'élaboration de la norme concernaient l'endroit précis où insérer le produit dans la Norme générale du Codex pour les additifs alimentaires (NGAA), pour laquelle il faudrait éventuellement réviser la description de la catégorie d'aliment correspondante, et la définition des caractéristiques physiques et chimiques du produit. La délégation a fait savoir que la norme serait prête pour adoption à l'étape 5/8 d'ici la prochaine session de Commission, conformément au calendrier convenu des travaux.

Conclusion

168. La Commission a noté l'état d'avancement des travaux sur la norme pour la panela et attendait avec intérêt l'adoption définitive de cette norme à la prochaine session.

Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments

Hydrochlorure de zilpatérol

169. Le Président a présenté la question découlant des débats du CCRVDF à sa vingtième session et expliqué que ce Comité n'avait pu dégager un consensus sur l'insertion du zilpatérol dans la liste des médicaments vétérinaires à évaluer ou réévaluer en priorité par le JECFA (« liste prioritaire ») et avait demandé à la Commission des orientations quant aux facteurs dont il faudrait tenir compte en prenant la décision d'inclure ou non un médicament vétérinaire sur la liste prioritaire. Le CCRVDF avait aussi demandé à la Commission de l'éclairer sur la question de savoir si les préoccupations des pays opposés à l'inclusion devraient être examinées avant ou après l'évaluation des risques par le JECFA. Enfin, le CCRVDF avait demandé à la Commission d'adopter la nouvelle activité en inscrivant le zilpatérol sur la liste des médicaments vétérinaires à évaluer en priorité par le JECFA ou alors de l'exclure de cette même liste.

170. Le Président a en outre rappelé que le CCRVDF, à sa vingtième session, avait transmis une liste prioritaire à la Commission pour approbation en tant que nouvelle activité, qui figure à la Partie A de l'Annexe IX de son rapport, et que le zilpatérol avait été inclus dans la Partie B de la même annexe, en attendant le résultat des débats de la Commission.

171. Les délégations opposées à l'inscription du zilpatérol sur la liste prioritaire ont mentionné que le composé était semblable à un autre bêta-agoniste, la ractopamine, pour laquelle le projet de LMR était resté à l'étape 8 durant plusieurs années faute d'un consensus sur son adoption et qu'avant d'inscrire un composé semblable sur la liste prioritaire il fallait examiner cette question en tenant compte des autres questions en suspens, comme le prévoit le Manuel de procédure³⁸. Elles estimaient que l'inclusion du zilpatérol dans la liste prioritaire, ne répondait pas à l'un des critères du Codex pour l'établissement de l'ordre de priorité des travaux, comme indiqué dans le Manuel de procédure³⁹, à savoir mener à bien un travail dans un délai raisonnable. À leur avis, cette inscription sur la liste prioritaire pouvait constituer un gaspillage des ressources du JECFA en raison des difficultés à trouver un consensus. Vu le manque de ressources, les demandes adressées au JECFA devaient être classées par ordre de priorité afin de lui permettre de se concentrer sur les composés pour lesquels le Codex pouvait achever ses travaux dans un délai raisonnable. Il a aussi été noté que les États membres pouvaient adresser leurs demandes directement au JECFA⁴⁰. Ces délégations ont aussi noté qu'il importait que le Codex s'emploie à asseoir ses décisions sur le consensus afin d'assurer sa crédibilité en tant qu'autorité de premier plan dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments. Une délégation a suggéré que les abats soient pris en compte dans l'évaluation du JECFA, au cas où le zilpatérol était ajouté à la liste prioritaire.

172. Les délégations favorables à l'inclusion du zilpatérol dans la liste prioritaire ont souligné que son utilisation était approuvée dans plusieurs pays et qu'il répondait à tous les critères d'inclusion fixés par le CCRVDF et que les « autres facteurs légitimes », n'avaient pas à être pris en compte pour prendre une décision en la matière. Elles ont fait observer que l'évaluation du zilpatérol pouvait contribuer à rassurer les consommateurs quant à la sécurité sanitaire de son usage dans la production d'animaux destinés à la consommation. Elles étaient d'avis que la procédure établie par le CRVDF pour inscrire des médicaments vétérinaires sur la liste prioritaire n'avait pas besoin d'être modifiée et qu'il ne fallait pas devancer les résultats de débats du Codex sur l'évaluation du zilpatérol par le JECFA, en s'opposant à son évaluation. Elles ont souligné que les décisions en matière de gestion des risques ne devaient être prises qu'une fois l'évaluation des risques effectuée.

173. Sur la question des critères énoncés au paragraphe 13 des *Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex aux résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments*, le représentant du Conseiller juridique de la FAO, s'exprimant au nom du bureau juridique de la FAO et du bureau juridique de l'OMS, a noté que la conformité aux critères ne pouvait pas, normalement, déclencher automatiquement l'inclusion dans la liste prioritaire et que les membres du Codex conservaient normalement un certain pouvoir discrétionnaire quant à l'inclusion d'un médicament vétérinaire dans la liste prioritaire.

174. Le représentant a estimé qu'il fallait que les procédures du Codex soient prévisibles et il a noté que le CCRVDF avait établi des pratiques cohérentes en la matière au fil des ans. Il était donc raisonnable que les membres du Codex s'attendent à ce qu'un composé répondant aux critères d'inclusion dans la liste, soit inscrit sur cette liste. En conséquence de quoi, les bureaux juridiques ont estimé qu'un médicament vétérinaire qui remplit les critères énoncés au paragraphe 13 des *Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex aux résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments* doit être inclus dans la liste prioritaire à évaluer par le JECFA. Il a par ailleurs été rappelé qu'une nouvelle activité devait être approuvée par la Commission, que le CCRVDF ait ou non inscrit le médicament vétérinaire sur la liste prioritaire. Si les critères ou les procédures devaient être modifiés, il fallait suivre les voies appropriées du Codex, par exemple par l'intermédiaire du Comité sur les principes généraux.

175. Une délégation a aussi demandé comment l'ordre de priorité allait être établi, étant donné qu'à sa connaissance le CCRVDF n'avait jamais rencontré de situation analogue, à savoir « absence de consensus sur la liste des substances à inscrire sur la liste prioritaire ».

³⁸ Manuel de procédure: Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (page 137, par. 17).

³⁹ Manuel de procédure: page 40.

⁴⁰ Manuel de procédure: Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (page 134, par. 6).

176. Le Président a noté les vues exprimées par le représentant du Conseiller juridique et les débats précités. Il a conclu que le Manuel de procédure fournissait des indications suffisantes pour ce qui concerne l'inclusion du zilpatérol dans la liste prioritaire et que plusieurs pays s'appuyaient sur les évaluations du JECFA pour évaluer les médicaments vétérinaires. Le Président a aussi noté que le représentant du Conseiller juridique avait déclaré qu'une fois remplis les critères figurant au paragraphe 13 des *Principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVDF*, le médicament vétérinaire serait inscrit sur la liste prioritaire.

Conclusion

177. Compte tenu de l'avis juridique énoncée plus haut, le Président a conclu que le zilpatérol devait être inscrit sur la liste prioritaire pour évaluation par le JECFA, que le CCRVDF n'avait pas besoin d'autres indications, que les décisions de gestion devaient suivre l'évaluation des risques et que la Commission approuvait la liste prioritaire avec l'ajout de l'hydrochlorure de zilpatérol. En conséquence, le CCRVDF démarrera ses travaux en fonction des recommandations de l'évaluation du JECFA.

178. Les délégations de la Chine, de la Croatie, de l'Égypte, de la Norvège, de la Suisse et de l'Union européenne ont exprimé leurs réserves quant à cette décision.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (Point 10 de l'ordre du jour)

ÉTAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL DE LA MISE EN ŒUVRE (Point 10a)⁴¹

179. La Commission a noté le débat qui avait eu lieu concernant le suivi du Plan stratégique du Codex 2008-2013 à la soixante-septième session du Comité exécutif, qui avait constaté qu'il n'existait aucun problème particulier et que la mise en œuvre générale du Plan stratégique progressait de manière satisfaisante⁴².

180. Concernant l'Activité 5.2 « *Promouvoir la bonne utilisation des observations écrites dans le cadre de la procédure Codex* », une délégation a fait observer que les réponses au questionnaire sur l'utilisation des observations écrites indiquaient que les observations tardives n'étaient pas traitées de manière cohérente au sein du Codex; elle a donc proposé d'envisager de mettre au point une procédure garantissant un traitement cohérent des observations tardives par les Comités du Codex, en tant qu'activité du nouveau Plan stratégique.

181. En réponse à une demande d'éclaircissement au sujet de l'état d'avancement de l'Activité 5.3 « *Évaluer l'efficacité des sessions des Comités du Codex tenues dans des pays en développement* », le Secrétariat du Codex a précisé que cette activité avait été menée à bien. Une étude approfondie de l'efficacité des sessions des comités du Codex tenues dans des pays en développement⁴³ avait été examinée par la Commission du Codex à sa trente-deuxième session et les recommandations pratiques de la Commission, y compris l'amendement aux *Lignes directrices à l'usage des gouvernements hôtes de comités du Codex et de groupes intergouvernementaux spéciaux* ainsi que la création d'une page spéciale consacrée à l'accueil conjoint sur le site web du Codex⁴⁴, avaient été appliquées.

Conclusion

182. La Commission a fait sienne la conclusion de la soixante-septième session du Comité exécutif et a noté que la mise en œuvre du Plan stratégique du Codex était en cours et progressait de façon satisfaisante.

PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX 2014-2019 (Point 10b de l'ordre du jour)⁴⁵

183. Le Président, en présentant la question, a fait le point sur les progrès accomplis dans l'élaboration du projet de Plan stratégique du Codex 2014-2019. Sur la base du dernier projet établi par l'équipe de rédaction dirigée par le membre représentant la région Amérique du Nord, le Comité exécutif a examiné, à sa soixante-septième session, les changements apportés au texte par un groupe de travail réuni pendant la session, compte tenu de toutes les observations soumises par écrit et de celles formulées pendant sa session. Le

⁴¹ CX/CAC 12/35/11.

⁴² REP12/EXEC2, par. 48.

⁴³ ALINORM 09/32/9B, Partie III.

⁴⁴ <http://www.codexalimentarius.org/meetings-reports/co-hosting-meetings/fr/>.

⁴⁵ REP12/EXEC2 par. 49-60 et Annexe II; CRD 4 (Observations du Chili), CRD 6 (observations de l'Union européenne), CRD 16 (observations du Pérou), CRD 24 (observations de la République dominicaine).

Comité exécutif était aussi convenu de constituer un sous-comité, présidé par M. Samuel Godefroy, Vice-Président, ouvert à tous les membres du Comité exécutif, et chargé d'élaborer le projet de Plan stratégique, conformément à la procédure convenue pendant sa session. Le sous-comité a été chargé de ce qui suit:

- d'ici la fin juillet 2011: achever le projet de Plan stratégique 2014-2019, en tenant compte des débats de la Commission, à sa trente-cinquième session, et en incorporant les indicateurs de performance proposés et le plan de travail;
- par le biais du Secrétariat du Codex, transmettre ce projet à tous les comités de coordination FAO/OMS pour examen et contributions;
- d'ici la mi-mars 2012: mettre au point définitivement le Plan stratégique 2014-2019 en fonction des contributions des comités de coordination FAO/OMS.

184. La Commission est convenue d'examiner le projet de Plan stratégique, figurant à l'Annexe II du document REP12/EXEC2, afin de donner les indications nécessaires au sous-comité du Comité exécutif, et de centrer les débats sur les buts stratégiques et leurs objectifs. Il a été noté que les activités seraient définies plus précisément après que le sous-comité du Comité exécutif aura arrêté les buts stratégiques et leurs objectifs et établi un cadre logique accompagné d'un plan de travail, de calendriers et d'indicateurs de performance, avant que le texte soit transmis aux comités de coordination.

Discussion

185. Les travaux préparatoires effectués pour élaborer le Plan stratégique et le processus proposé par le Comité exécutif pour la mise au point du Plan stratégique ont recueilli l'assentiment général.

186. Les observations et les propositions formulées pendant la session, à l'exclusion des activités, et qui doivent être transmises au sous-comité du Comité exécutif pour examen et insertion éventuelle dans le Plan stratégique sont évoquées ci-après.

Observations générales

187. Certaines questions d'ordre général ont été soulignées:

- Les problèmes émergents et le changement climatique devaient être pris en compte car ils sont les moteurs qui façonneront la sécurité sanitaire des aliments à l'avenir;
- L'importance de la nutrition devait apparaître de manière plus décisive dans le Plan stratégique, étant donné l'action efficace menée par le Codex en matière de sécurité sanitaire et les progrès qui pourraient être accomplis sur le plan de la qualité nutritionnelle des produits alimentaires pour répondre aux objectifs de l'OMS tendant à prévenir les maladies non transmissibles;
- Le plan ne devait pas mettre l'accent sur les seules questions de sécurité sanitaire des aliments mais se préoccuper aussi des problèmes liés à la loyauté des pratiques suivies dans le commerce des produits alimentaires.
- Les facteurs comme les risques émergents, la sécurité alimentaire, l'évolution de la structure des populations et ses conséquences, et le changement climatique devaient être analysés dans une déclaration générale qui pourrait être insérée après la Vision stratégique.

Observations spécifiques

Vision stratégique

188. Il a été suggéré ce qui suit:

- La déclaration devait être rédigée comme une vision de la manière dont le Codex sera considéré et non comme un objectif.
- Il fallait inclure « Commission du Codex Alimentarius » dans la déclaration afin qu'il soit clair que c'est elle qui est visée;
- Au lieu de « l'organisme prééminent » le Codex devait être « l'organisme chargé » de l'élaboration des normes;

- Le Codex devait être « le seul organisme » d'établissement de normes afin d'éviter le développement des normes privées, toutefois il a été reconnu qu'il existait d'autres organismes de normalisation comme par exemple ISO;
- Il fallait insérer la préservation de l'environnement;
- Les termes « de protéger ... » devraient être remplacés par « de contribuer à la protection ... » étant donné que les normes Codex sont d'application volontaire et qu'elles ne protègent pas directement les consommateurs si elles ne sont pas respectées.

Valeurs fondamentales

189. Il a été proposé de réfléchir à la possibilité d'ordonner différemment les valeurs fondamentales et d'en inclure d'autres, comme par exemple le fondement scientifique des travaux du Codex. Il a toutefois été noté que les valeurs fondamentales exprimées étaient les principales et que leur énumération n'excluait pas les autres valeurs, qui étaient inhérentes aux travaux du Codex.

Buts stratégiques

But stratégique 1: Établir des normes alimentaires internationales répondant aux problèmes actuels et nouveaux dans le domaine de l'alimentation

190. Le But stratégique 1 a été approuvé en général; il a en outre été proposé ce qui suit:

- Expliciter le but afin de prendre en compte les préoccupations des consommateurs; les nouvelles questions de sécurité sanitaire des aliments; et les produits d'alimentation animale puisqu'ils ont une incidence sur la sécurité sanitaire des aliments; d'autres n'ont pas partagé ce point de vue;
- Ajouter la notion d'acceptabilité des normes Codex pour être en phase avec la Vision stratégique.
- Inclure la nécessité d'élaborer des outils qui aideront à mettre en œuvre l'approche fondée sur les risques préconisée dans les codes d'usage du Codex.

Objectif 1.3

191. Plusieurs délégations se sont inquiétées du libellé actuel de cet objectif qui incluait la coopération avec d'autres organismes de normalisation non gouvernementaux internationaux et proposé de limiter cette coopération aux organismes de normalisation internationaux. Il a aussi été proposé de supprimer la dernière partie de la phrase préconisant d'éviter le chevauchement des efforts, le mandat de chaque organisation étant clair et un tel chevauchement n'ayant pas lieu d'être. D'autres délégations ont toutefois signalé qu'il fallait aussi coopérer avec d'autres organisations non gouvernementales, qui étaient déjà des observateurs auprès du Codex. Elles ont noté que les organisations privées de normalisation étaient encouragées à fonder leurs normes sur le Codex et donc, que la coopération et la coordination avec ces organismes étaient importantes. Il a été souligné que la coordination de tous les travaux d'établissement de normes alimentaires réalisés par les organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales relevait du mandat du Codex.

But stratégique 2

Objectif 2.2

192. Il a été proposé d'insérer dans cet objectif « Assurer un accès durable et optimal aux avis scientifiques » et de souligner qu'il était important d'assurer des ressources financières à la fourniture d'avis scientifique.

Objectif 2.3

193. Il a été proposé de ne pas limiter cet objectif aux pays en développement, mais de faire ressortir que tous les pays devaient contribuer davantage au plan scientifique. Il a été noté que certaines activités pouvaient être axées sur le renforcement des contributions des pays en développement.

But stratégique 3

Objectif 3.2

194. Il a été suggéré de supprimer cet objectif étant donné que les programmes de renforcement des capacités relevaient de la FAO et de l'OMS et non du Codex. Il a été indiqué que si cet objectif était conservé, il fallait en préciser davantage l'objet et modifier les activités en conséquence.

Objectif 3.3

195. La proposition du Comité exécutif tendant à supprimer cet objectif a été approuvée par tous.

But stratégique 4

Objectif 4.1

196. L'objectif 4.1 a recueilli l'assentiment général. Il a été proposé d'ajouter que le processus de normalisation devait être « applicable ».

197. Il a été suggéré d'ajouter un mécanisme permettant de mesurer la prise en compte des normes Codex dans la législation nationale.

Objectif 4.2

198. Certaines délégations étaient d'avis de supprimer cet objectif car le Manuel de procédure donnait suffisamment d'indications sur la manière de parvenir à un consensus.

199. D'autres délégations ont estimé qu'il fallait au contraire le conserver car il importait d'améliorer les compétences des présidents et des membres des comités sur la manière de parvenir un consensus.

200. Il a aussi été mentionné qu'il était important de renforcer les capacités du Codex de lever les obstacles et de trouver le consensus dans les groupes de travail; il a par ailleurs été proposé de renforcer les capacités du Secrétariat du Codex.

Conclusion

201. La Commission a conclu que toutes les observations seraient notées et récapitulées pour examen par le sous-comité du Comité exécutif, qui achèvera le projet de Plan stratégique 2014-2019. La Commission a noté que ce sous-comité présenterait aussi les motifs pour lesquels les observations de la Commission auront été prises en compte de cette manière dans le projet de Plan stratégique achevé.

202. Le Secrétariat du Codex transmettra le projet de Plan stratégique au moyen d'une lettre circulaire diffusée à tous les membres et observateurs des comités de coordination FAO/OMS et sollicitant leurs observations et contributions. Le sous-comité du Comité exécutif examinera toutes les observations et les résultats des débats au sein des comités de coordination et établira un projet révisé de Plan stratégique pour diffusion et examen à la prochaine session du Comité exécutif et adoption par la Commission à sa prochaine session.

QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS (Point 11 de l'ordre du jour)

PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI D'UNE PARTICIPATION RENFORCÉE AU CODEX (Point 11a de l'ordre du jour)⁴⁶

203. La Représentante de l'OMS a présenté le Rapport annuel de 2011 et appelé l'attention sur les mesures qui ont été prises pour donner suite aux recommandations de l'Examen à mi-parcours du Fonds fiduciaire du Codex, telles qu'elles avaient été proposées pour examen à la Commission du Codex Alimentarius à sa trente-quatrième session, et aux Comités de coordination FAO/OMS:

- Un nouveau Groupe 4 a été créé pour permettre aux pays les moins avancés et aux petits états insulaires en développement de renforcer leurs capacités afin de continuer à assurer leur participation au Codex. Une fois que l'appui ordinaire du Fonds fiduciaire du Codex aura pris fin, ce nouveau groupe bénéficiera de deux années supplémentaires de soutien pour participer aux deux réunions du Codex indiquées comme prioritaires. En contrepartie, un appui de même ampleur devra être financé sur les ressources nationales.

⁴⁶ CX/CAC 12/35/13; CX/CAC 12/35/13-Add.1; CAC/35 INF/10.

- Un transfert de ressources à l'Objectif 2 à l'appui des activités FAO/OMS de renforcement des capacités du Codex avait été effectué, conformément à un processus de planification stratégique conjointe mis en place par les deux organisations de tutelle dans ce domaine.

204. La Représentante a fait un point sur les faits nouveaux survenus durant le premier semestre de l'année 2012, à savoir:

- Lancement d'un projet pilote associant des pays expérimentés avec des pays moins expérimentés pour élaborer des exemples pratiques sur l'application des critères microbiologiques, dans le contexte du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH) (cf. CAC/35 INF/10). Cette initiative pilote, menée à bien durant les premiers mois de l'année 2012, a été évaluée en mai de la même année et tous les pays participants ont estimé qu'il s'agissait d'un franc succès. La FAO et l'OMS et le Secrétariat du Codex étudiaient d'autres domaines dans lesquels une telle approche pourrait être adoptée pour promouvoir les activités du Codex.
- La mise au point définitive du cadre de suivi et d'évaluation du Fonds fiduciaire du Codex qui avait été élaboré en application d'une recommandation de l'Examen à mi-parcours. Le cadre de suivi et d'évaluation avait été expérimenté avec des données antérieurement rassemblées par le Fonds fiduciaire du Codex et les résultats ont été présentés dans le premier Rapport de suivi de transition du Fonds fiduciaire (CX/CAC 12/35/13-Add.1). Des données et des informations supplémentaires seront collectées tout au long de l'année 2012 de manière à fournir un rapport de suivi complet aux membres du Codex en 2013. On pourra ainsi déterminer si le Fonds fiduciaire du Codex, la FAO et l'OMS et/ou d'autres partenaires doivent consentir des efforts supplémentaires pour garantir une participation efficace au Codex.

205. La Représentante a remercié tous les donateurs pour leurs contributions au Fonds fiduciaire du Codex, soulignant l'arrivée d'un tout nouveau donateur – l'Inde – et prenant acte de la récente contribution de la Finlande.

206. La délégation camerounaise, s'exprimant en qualité de coordinateur du CCAFRICA, a remercié les donateurs de l'attention soutenue portée à la région par les dirigeants du Fonds fiduciaire du Codex et reconnu que la gestion du Fonds était considérée comme équitable dans la région, ce dont elle remerciait aussi l'OMS. La délégation a néanmoins souligné qu'il fallait réviser les critères d'admissibilité, en particulier au regard de « l'affranchissement » et demandé que soit revu le cas des pays les moins prêts à « s'affranchir » du soutien.

207. Plusieurs délégations ont demandé que les critères utilisés pour définir les groupes de pays du Fonds fiduciaire du Codex soient examinés sur la base de plusieurs considérations, telles que la taille de l'économie, l'état de santé du pays, les problèmes qu'il rencontre au niveau des échanges, ou l'évolution de la situation économique ou politique, et sollicité une révision du statut des pays. La délégation du Costa Rica, s'exprimant en qualité de coordinateur du CCLAC, a également proposé de réviser les critères en fonction de ce que la région avait approuvé, comme indiqué dans le rapport de la dernière session du CCLAC (REP11/LAC).

208. Les délégations ont reconnu le succès de l'initiative menée à titre pilote dans le domaine de l'utilisation des critères microbiologiques et demandé qu'elle soit étendue à d'autres domaines d'activité du Codex. Il a également été proposé d'adopter une approche de « mentorat », en vertu de laquelle des pays « affranchis » du Fonds fiduciaire du Codex guideraient d'autres pays moins expérimentés afin qu'ils puissent participer efficacement au Codex. Il a en outre été suggéré de créer une banque d'informations sur les projets pilotes à laquelle les pays pourraient accéder pour tirer parti de ces expériences, notamment par le biais des comités de coordination.

209. Plusieurs observations ont aussi été faites: la participation des pays en développement aux travaux du Codex a fortement augmenté; l'essentiel de l'appui continuera à être utilisé au profit des pays les moins avancés; les activités axées sur la réalisation des Objectifs 2 et 3 ont bénéficié d'un appui; et les pays devraient faire de leur participation au Codex une priorité. La contribution des donateurs au Fonds fiduciaire du Codex a été reconnue et, pour ce qui concerne les statistiques sur les contributions figurant à la Section C du document CX/CAC 12/35/13, un appel a été lancé pour mobiliser un appui d'autres membres.

210. En réponse aux demandes qui précèdent, la Représentante de l'OMS a rappelé que les critères applicables au Fonds fiduciaire du Codex avaient fait l'objet d'un examen approfondi en 2011, en tenant compte des débats qui avaient eu lieu dans le cadre de la trente-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius et de tous les Comités de coordination FAO/OMS, et précisé que cet examen avait débouché sur la création du Groupe 4. Les données concernant la durabilité de la participation des « affranchis » du Fonds fiduciaire au Codex, ont été fournies dans le rapport de suivi de transition du Fonds fiduciaire du Codex, sous la rubrique Effet direct 1-1. Ces données ont été systématiquement examinées par le Fonds fiduciaire du Codex, en concertation avec la FAO et l'OMS, de façon à pouvoir intervenir directement avec les pays concernés, quand les circonstances l'exigent.

211. La Représentante a pris acte de la remarque concernant les difficultés que rencontrent les petites économies, et a indiqué que cette question serait examinée en même temps que d'autres critères, comme les données sur le maintien de la participation au Codex, comme cela avait été fait pour les pays les moins avancés et pour les petits États insulaires en développement, avant la création du Groupe 4. Elle a également pris acte de la suggestion concernant l'éventuelle fonction de « mentorat » des pays affranchis du Codex. La Représentante a déclaré que toutes les informations concernant les initiatives et les projets pilotes seraient mises à disposition afin que chacun puisse les consulter. Enfin, en ce qui concerne le renforcement des capacités du Codex, il a été indiqué que les ressources disponibles pour cette composante au sein du Fonds fiduciaire étaient stratégiquement ciblées de façon à compléter les efforts consentis par la FAO et l'OMS dans ce domaine.

212. La Représentante de la FAO a remercié les donateurs sans lesquels les activités du Fonds fiduciaire du Codex auraient été impossibles. Elle a fait observer que le Fonds fiduciaire était censé stimuler la participation au Codex. Le but était de parvenir à un stade où des mesures spécifiques ne seraient plus nécessaires pour garantir la participation au Codex. Il a également été souligné que le renforcement des capacités était une opération de longue haleine et qu'il était important de prévoir des délais de réalisation raisonnables. Les Comités de coordination FAO/OMS seront mis à profit pour instaurer un dialogue sur le type d'appui dont les pays en développement et les économies en transition pourraient avoir besoin à l'avenir, ainsi que sur les domaines d'activité du Codex qui pourraient bénéficier d'initiatives menées en partenariat, comme celle qui a été mise en place pour élaborer des exemples concernant l'application des critères microbiologiques.

AUTRES QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS (Point 11b de l'ordre du jour)⁴⁷

Fourniture d'avis scientifiques

213. La Représentante de l'OMS, agissant au nom de la FAO et de l'OMS, a présenté le document CX/CAC 12/35/14 divisé en deux parties, respectivement intitulées Récentes réunions d'experts FAO/OMS et examen par le Codex; et État d'avancement des demandes d'avis scientifiques adressées à la FAO et à l'OMS.

214. La Représentante a fait la synthèse des résultats des récentes Réunions d'experts FAO/OMS portant sur les dangers chimiques et microbiologiques liés aux aliments et sur l'étiquetage nutritionnel, tels qu'ils ont été décrits dans la première partie du document CX/CAC 12/35/14. Toutes les publications établies à l'issue de ces réunions sont disponibles sur les sites pertinents de la FAO et de l'OMS. La Représentante a également informé la Commission des réunions prévues pour 2012 pour répondre aux demandes du CCFA, du CCPR, du CCFH et du CCFPP.

215. Se référant à la deuxième partie du document sur l'état d'avancement des demandes d'avis scientifiques, la Représentante a fait observer que de nombreuses demandes étaient encore en suspens, et indiqué que les deux organisations continuaient d'établir conjointement l'ordre de priorité des demandes en tenant compte des critères pertinents et des ressources disponibles.

216. La Représentante a en outre appelé l'attention sur les graves problèmes financiers auxquels sont confrontées les deux organisations pour mener à bien le programme d'avis scientifiques, soulignant que la situation financière actuelle ne leur permettait plus de répondre en temps voulu à la totalité des demandes.

⁴⁷ CX/CAC 12/35/14; CX/CAC 12/35/14-Add.1.

Renforcement des capacités

217. La Représentante de la FAO, agissant au nom de la FAO et de l'OMS, a présenté le document CX/CAC 12/35/14-Add.1 qui décrit les activités entreprises par les deux Organisations pour compléter ou soutenir les travaux du Codex, aux niveaux national, régional et international. Elle a indiqué que la structure du document avait été modifiée par rapport aux années précédentes, de façon à permettre aux délégués de comprendre rapidement les principales questions sur lesquelles portent les programmes de renforcement des capacités. La première partie du document décrit de façon succincte les approches, fondées sur la collaboration, adoptées par la FAO et l'OMS dans leurs programmes de renforcement des capacités. La deuxième partie met en évidence certaines activités en cours d'exécution telles que: les activités conjointes FAO/OMS sur la résistance aux antimicrobiens, mises en œuvre dans plusieurs régions; les activités centrées sur la prévention des situations d'urgence pour la sécurité sanitaire des aliments relevant du nouveau Programme de la FAO EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments; les activités de l'OMS relatives à la surveillance et à la charge des maladies d'origine alimentaire; le renforcement des capacités pour la réalisation des inspections des aliments fondées sur les risques; et les travaux actuellement menés en partenariat avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, pour promouvoir de bonnes pratiques d'hygiène le long de la chaîne alimentaire.

218. La Représentante a indiqué que les autres sections du document présentaient de nouveaux domaines d'activité mis en place ainsi que les publications achevées depuis la dernière session de la Commission du Codex Alimentarius. Le document contenait les liens vers les sites Internet de la FAO et de l'OMS à consulter pour trouver les listes complètes des activités menées aux niveaux national et régional. Elle a invité les délégués à examiner les informations fournies et à faire part de leurs impressions sur la nouvelle présentation du document.

219. La Commission a remercié la FAO et l'OMS pour leurs activités en matière de renforcement des capacités et d'avis scientifiques. Les avis scientifiques étant un élément fondamental des travaux du Codex, il est demandé à tous les membres de fournir un effort supplémentaire pour soutenir cette activité critique.

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES (Point 12 de l'ordre du jour)⁴⁸

Budget du Codex

220. Le Secrétariat a présenté le budget et le détail des dépenses pour l'exercice 2010-2011, en notant que les frais de voyages incluaient le financement de la participation de plusieurs experts du Comité d'experts FAO/OMS sur les additifs alimentaires (JECFA) à sa soixante-quinzième session en novembre 2011. L'importante contribution des pays hôtes au soutien du programme d'activités du Codex a également été fort appréciée.

221. La Commission a été informée que le budget pour 2012-2013 était à peu près semblable à celui de 2010-2011, y compris les 10 pour cent de gains d'efficacité appliqués à tous les programmes de la FAO, et que des fonds spécifiques de la FAO avaient été alloués pour inclure le russe parmi les langues de travail.

222. Une délégation a souligné la nécessité d'accroître les ressources pour la traduction des documents en arabe, ce qui contribuerait significativement à favoriser la participation des pays du Proche-Orient aux activités du Codex.

223. La Commission a remercié la FAO, l'OMS et les pays hôtes de leur soutien continu au programme d'activités du Codex.

Appui scientifique de la FAO et de l'OMS au Codex

224. Le représentant de la FAO, se référant aux paragraphes 21 à 23 du document portant la cote CX/CAC 12/35/15, qui comporte des chiffres détaillés, a précisé que l'appui aux avis scientifiques incluait les dépenses de personnel, et environ 80 pour cent des dépenses hors personnel qui concernent la mise en œuvre de diverses réunions d'experts, l'élaboration et la publication de rapports, l'actualisation des bases de données, etc.

225. Les efforts visant à appuyer la fourniture d'avis scientifiques se poursuivent et une enveloppe supplémentaire a été fournie, au cours de l'actuel exercice biennal, à l'appui des avis scientifiques dans le domaine de la nutrition. Néanmoins, face à la réduction des fonds disponibles au titre du Programme

⁴⁸ CX/CAC 12/35/15, CX/CAC 12/35/15-Add.1.

ordinaire, à laquelle s'ajoutent une demande accrue d'avis scientifiques - sur les résidus de pesticide, par exemple - et une complexité croissante des questions dans tous les domaines, il est aujourd'hui de plus en plus nécessaire de recourir à des ressources extrabudgétaires pour compléter les fonds alloués au titre du budget ordinaire de la FAO pour la fourniture d'avis scientifiques.

226. La FAO tient à veiller à ce que l'élaboration de normes continue de suivre des processus de qualité optimale, et à ce qu'ils soient plus efficaces tout en demeurant viables. L'Initiative mondiale en faveur des avis scientifiques relatifs à l'alimentation et d'autres mécanismes sont en place à la FAO pour recevoir les ressources extrabudgétaires à l'appui de ces activités. La FAO est très reconnaissante de l'appui qui a été reçu des pays à ce jour, mais elle note que celui-ci s'est limité à un petit nombre de pays. Le Représentant a également indiqué que le recrutement pour le poste au secrétariat du JECFA à la FAO était en cours, et que les candidatures seraient acceptées jusqu'au 17 juillet.

227. En référence au document CX/CAC 12/35/15, la représentante de l'OMS a commenté les estimations budgétaires relatives aux prestations d'avis scientifiques dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition et apporté des précisions sur les déficits de financement estimatifs actuels.

228. Le représentant de la FAO a présenté la situation actuelle de la FAO relative aux coûts et aux résultats de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides. Il a précisé que les crédits du programme ordinaire alloués aux activités de la Réunion conjointe avaient sensiblement diminué au cours des dernières années tandis que la demande d'avis scientifiques sur les résidus de pesticides ne cessait de croître. Il a souligné en outre que la charge de travail actuelle de la Réunion conjointe excède ses capacités. Pour rendre plus performants les travaux de la Réunion conjointe, il faudrait lui assurer durablement des ressources financières pour financer les dépenses de personnel et les coûts hors personnel, ainsi que des compétences supplémentaires.

229. De nombreuses délégations ont souligné l'importance de l'appui scientifique de la FAO et de l'OMS et ont soutenu la proposition formulée par le Comité exécutif visant à créer un sous-comité chargé de trouver des solutions réalistes au grave problème de ressources qui pèse sur les prestations d'avis scientifiques.

230. Plusieurs délégations se sont déclarées inquiètes face à l'éventualité de financements provenant du secteur privé, qui compromettrait l'intégrité du processus, la transparence, et l'indépendance des avis scientifiques. D'autres délégations ont rappelé qu'il était nécessaire d'étudier les possibilités de financements d'origine non gouvernementale, sous réserve que ces financements soient conformes aux règles en vigueur à la FAO et à l'OMS.

231. Une délégation a encouragé le Secrétariat à établir un rapport sur la situation financière afin que les membres de la FAO et de l'OMS puissent attirer l'attention des organes directeurs sur les questions relatives au financement de l'appui scientifique.

232. En réponse à certaines observations, la représentante de l'OMS a expliqué que le programme d'avis scientifique ne faisait pas partie des activités du Codex et qu'il relevait d'un budget distinct, tout en précisant que les coûts estimatifs de chaque prestation d'avis scientifiques figuraient dans le tableau du document et se référaient au seul coût de l'activité, à l'exclusion des dépenses de personnel. Concernant les règles qui régissent le financement des avis scientifiques et des activités du Codex, elle a expliqué que ces prestations étaient considérées comme des activités essentielles des organisations et qu'en tant qu'activités normatives, elles ne pouvaient, d'après les règles et procédures en vigueur, être financées par des organismes du secteur privé ayant un intérêt direct dans les résultats de leurs travaux, et ce afin de sauvegarder l'indépendance et l'intégrité de ceux-ci.

233. En ce qui concerne les informations fournies aux organes directeurs de la FAO, le Secrétariat a indiqué qu'un document d'information sur « Le rôle de la FAO dans l'établissement des normes internationales », portant notamment sur le Codex et mentionnant l'importance des avis scientifiques, avait été présenté au Comité de l'agriculture en 2012.

234. La Commission a remercié la FAO et l'OMS de leur appui aux avis scientifiques, a pris note des problèmes qui se posaient pour faire face aux déficits de financements des avis scientifiques et a appuyé les conclusions du Comité exécutif, notamment celle visant la création d'un sous-comité du Comité exécutif, présidé par M. Samuel Sefa-Dedeh et chargé d'étudier de nouvelles options de financement à soumettre au CCEXEC et à la Commission à leur prochaine session.

235. La Commission a approuvé la proposition du CCEXEC de demander aux pays membres de revoir leurs priorités de financement et de fournir un soutien financier aux organes spécialisés de la FAO et de l'OMS. Il a été décidé également qu'il conviendrait d'attirer l'attention des organes directeurs de la FAO et de l'OMS sur la situation financière relative aux prestations d'avis scientifiques, par les voies de communications prévues dans les deux organisations.

RELATIONS ENTRE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES (Point 13 de l'ordre du jour)⁴⁹

A. Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organisations intergouvernementales

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

236. M. Vallat, Directeur général de l'OIE, a noté qu'au cours des douze derniers mois, des représentants de l'OIE et du Codex avaient continué à participer aux réunions pertinentes des deux organisations. Il a souligné que ces échanges devaient se poursuivre et se renforcer afin d'améliorer la cohérence des normes appartenant au continuum de la production alimentaire et de prévenir les lacunes, doublons et contradictions potentielles entre les normes adoptées.

237. M. Vallat a rappelé que la possibilité d'élaborer des normes conjointes avait été examinée à la vingt-septième session du Comité du Codex sur les principes généraux et que, suite aux observations des États membres de la Commission du Codex Alimentarius, l'OIE avait retiré sa proposition originale avant d'en soumettre une nouvelle sur les moyens possibles d'harmoniser des approches relatives à l'élaboration des normes, conformément aux recommandations du Comité SPS de l'OMC. Il s'est félicité de la décision du Comité du Codex sur les principes généraux de créer un groupe de travail électronique chargé de proposer à l'OIE et à la Commission des orientations sur la cohérence des références croisées aux normes et recommandations des deux organisations. M. Vallat a assuré à la Commission que l'OIE participerait activement à ces travaux.

238. M. Vallat a indiqué que l'OIE continuait de travailler sur la question des normes privées appliquées dans les échanges mondiaux dans l'optique d'encourager les organismes internationaux qui établissent des normes privées à respecter les normes officielles de l'OIE et de la Commission. L'OIE a pris des mesures pour renforcer les relations avec les principaux organismes internationaux qui établissent des normes privées, notamment en signant des accords officiels avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Initiative mondiale pour la sécurité sanitaire des aliments (GFSI) en 2011.

239. M. Vallat a noté que le Groupe *ad hoc* d'experts de l'OIE sur les parasites zoonotiques, auquel participent l'OMS, la FAO et la Commission, met à jour un chapitre du Code sanitaire consacré à la trichinellose qui pourrait être proposé pour adoption à la quatre-vingt-unième session générale de l'OIE en mai 2013. Il considère que les actuels travaux de la Commission sur la trichinellose ont été l'occasion de renforcer la collaboration et la coordination. La participation active aux travaux respectifs de part et d'autre facilitera la coordination entre les deux organisations dans ce domaine d'activité.

240. M. Vallat a aussi fait le point sur les normes de l'OIE concernant la résistance antimicrobienne.

241. M. Vallat a noté que les normes relatives à la qualité des services vétérinaires et des services chargés de la santé des animaux aquatiques figuraient dans les Codes sanitaires pour les animaux terrestres et aquatiques, respectivement, et que ces normes concernaient la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production ainsi que des domaines connexes, notamment le cadre législatif pour les activités réglementaires. Il a ajouté que l'Outil de l'OIE pour l'évaluation des résultats des Services vétérinaires (Outil PVS) visait la sécurité sanitaire des aliments, y compris les inspections vétérinaires dans les abattoirs, les normes d'utilisation des médicaments vétérinaires et la gestion des résidus, et la certification sanitaire pour le commerce. M. Vallat a estimé que ces normes de l'OIE et l'Outil PVS étaient de nature à aider le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) à élaborer des directives du Codex sur les systèmes nationaux de contrôle des denrées alimentaires.

⁴⁹ CAC 12/35/16. Informations fournies par l'OCDE (CAC/35 INF/1), l'OIE (CAC/35 INF/2), l'OMC (CAC/35 INF/3), le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) (CAC/35 INF/4), l'OIV (CAC/35 INF/5), l'ISO (CAC/35 INF/6), et l'AIEA (CAC/35 INF/7).

242. M. Vallat a assuré la Commission, au nom des 178 pays membres de l'OIE, qu'il était déterminé à maintenir, voire à renforcer les liens étroits qui unissent l'OIE et la Commission du Codex Alimentarius.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

243. L'Observateur de l'OMC a présenté un résumé des principaux travaux présentant un intérêt pour le Codex depuis la trente-quatrième session de la Commission, portant entre autres sur les problèmes commerciaux liés à la sécurité sanitaire des aliments, la transparence, l'assistance technique, la surveillance de l'application des normes internationales, la coopération entre le Comité SPS de l'OMC et le Codex, la CIPV et l'OIE. Il a également fait le point sur les affaires soumises à une procédure de règlement des différends à l'OMC concernant l'Accord SPS (voir ci-dessous). Il a été noté que d'autres renseignements détaillés sur les activités de l'OMC présentant un intérêt pour le Codex figuraient dans le document CAC/35 INF/3.

244. *Sécurité sanitaire des aliments*: en 2011 et au premier trimestre 2012, 20 questions relatives à la sécurité sanitaire des aliments ont été examinées, dont 12 ont été soulevées pour la première fois.

245. *Transparence*: le Système de gestion des renseignements SPS de l'OMC (SPS-IMS) a facilité l'accès à tous les documents de l'OMC ayant trait aux mesures SPS et leur gestion, y compris les notifications des mesures réglementaires relatives à divers produits et pays, ou les problèmes commerciaux présentés au Comité SPS de l'OMC.

246. *Assistance technique*: quatre ateliers régionaux portant sur l'application de l'Accord SPS de l'OMC avaient été planifiés en 2012 pour l'Amérique latine, l'Afrique anglophone, l'Asie et le Pacifique, l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale et le Caucase. Un atelier sur la transparence, axé sur l'utilisation du système SPS-IMS et du nouveau système de présentation en ligne des notifications SPS (SPS NSS) serait organisé et les trois organisations sœurs seraient invitées à présenter leurs outils en ligne dans ce domaine.

247. *Suivi de l'utilisation des normes internationales*: plusieurs membres de l'OMC ont présenté une communication conjointe sur les mesures SPS et les normes, directives et recommandations internationales. Le document soulève des préoccupations concernant l'augmentation du nombre de mesures SPS ne reposant pas sur des normes, directives et recommandations internationales, ou s'appuyant sur une justification scientifique inadéquate.

248. *Coopération entre le Comité SPS de l'OMC et les trois organisations sœurs*: le Secrétariat de l'OMC a organisé un atelier sur la coordination au niveau national et régional dans le domaine SPS, dans le but de réunir des fonctionnaires chargés de la participation au Codex, à la CIPV et à l'OIE et de la mise en œuvre de l'Accord SPS pour une discussion technique approfondie sur les meilleures pratiques en matière de coordination au niveau national et régional. Deux recommandations spécifiques ont été formulées dans le cadre de cet atelier, à savoir: i) la possibilité d'élaborer des lignes directrices relatives à une bonne coordination nationale et/ou ii) un manuel des bonnes pratiques. Le Comité SPS a aussi officiellement accepté d'encourager les trois organisations sœurs à conjuguer leurs efforts sur les questions transversales, notamment les procédures de certification, d'inspection et d'homologation, et/ou l'analyse des risques.

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

249. Le représentant de l'AIEA a fait le point sur les travaux de la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture intéressant le Codex depuis la trente-quatrième session de la Commission, notamment la surveillance des contaminants alimentaires, l'utilisation des rayonnements ionisants et la gestion des situations d'urgence nucléaire et radiologique touchant l'alimentation et l'agriculture, surtout depuis la situation d'urgence nucléaire qu'a connue le Japon.

250. Le représentant a noté qu'à la suite des discussions qui ont eu lieu lors de la sixième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF), au cours de laquelle il a été convenu d'associer l'AIEA et d'autres organismes internationaux compétents à la révision proposée des limites indicatives pour les *radionucléides* dans les denrées alimentaires, la Division mixte FAO/AIEA a notifié son intention de participer et de contribuer au groupe de travail électronique du CCCF chargé de cette nouvelle activité. La participation de l'AIEA et de la Division mixte FAO/AIEA à l'examen des limites indicatives a également été appuyée sans réserve à la dernière réunion du Comité consultatif pour les normes de sûreté radiologique de l'AIEA.

251. Le représentant a noté également que la Division mixte FAO/AIEA avait collaboré avec le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments pour publier des méthodes d'analyse en utilisant la nouvelle application web du système d'information de la Division mixte FAO/AIEA sur les contaminants alimentaires et les résidus (FCRIS). La base de données présente des méthodes provenant de diverses sources. Elle comporte aussi bien des méthodes d'analyse de résidus composés que des méthodes d'analyse de résidus simples. L'accès à ces méthodes est destiné à améliorer les capacités des pays en développement et à renforcer les plans de surveillance des résidus.

252. La base de données associée des pesticides (PAD) du FCRIS et la base de données sur les méthodes de résidus de pesticides (PRM) sont élaborées conjointement avec le Comité du Codex sur les résidus de pesticides et porteront respectivement sur les données physico-chimiques/toxicologiques et les méthodes d'analyse des pesticides.

253. Le représentant a noté par ailleurs que les deux nouvelles bases de données – la base de données sur les installations d'irradiation des aliments et la base de données sur l'autorisation des aliments irradiés – avaient été créées et affichées sur le site web de la Division mixte FAO/AIEA.

254. Le représentant de la Division mixte FAO/AIEA a pris note que le Forum scientifique de l'AIEA aurait lieu les 18 et 19 septembre 2012, au cours de la cinquante-sixième session de la Conférence générale de l'AIEA, sur le thème « *Besoins alimentaires futurs: relever les défis grâce aux applications nucléaires* ». Ce forum comprendrait trois séances distinctes: Accroître la production alimentaire, Assurer la protection des aliments et Améliorer la sécurité sanitaire des aliments.

255. La délégation japonaise a fait le point sur les mesures prises suite à la contamination radioactive des aliments causée par la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi (document de séance CRD 15). Elle a exprimé ses remerciements pour le soutien et l'assistance sans faille fournis par l'AIEA et d'autres organisations internationales. La délégation a expliqué que des mesures correctives avaient été prises concernant les radionucléides dans les aliments, telles que la surveillance, des restrictions sur la distribution d'aliments dépassant les limites réglementaires, et la communication des résultats des activités de surveillance. Le Japon a annoncé que les nouvelles limites de référence pour les radionucléides établies pour faire face à la contamination à long terme avaient été appliquées en prenant pour base le niveau d'exemption pour l'intervention utilisé comme référence pour les normes du Codex.

256. La délégation a souligné que le pourcentage présenté au paragraphe 6 du document CAC/35 INF/7 ne représentait pas le taux moyen des échantillons d'aliments commercialisés dépassant les valeurs réglementaires et que le taux de dépassement réel était nettement inférieur. En effet, l'inspection avait porté essentiellement sur les régions et les aliments qui avaient besoin d'une gestion intensive, et les aliments analysés comprenaient des aliments qui n'avaient pas encore été expédiés et qui n'avaient pas fait l'objet de mesures de protection. En conséquence, les restrictions s'appliquant à la distribution ne concernent que des aliments et des zones de production pour lesquels des taux supérieurs aux valeurs réglementaires ont été observés. La délégation a noté que la dose annuelle estimée de césium radioactif présent dans les aliments achetés dans la préfecture de Fukushima était inférieure à 0,02 mSv par personne et par an.

257. La délégation a indiqué également que la surveillance des concentrations de césium radioactif dans les terres agricoles ainsi que la cartographie de la distribution et du niveau de césium radioactif avaient été effectuées et que des mesures correctives étaient prévues. Des tolérances au césium radioactif dans les aliments pour animaux ont aussi été établies et les pâturages et fourrages, ainsi que les engrais organiques, font l'objet d'une surveillance étroite.

258. La délégation égyptienne a demandé des informations sur les composés nanométriques et évoqué les difficultés rencontrées par les pays en développement pour contrôler ces composés, qui sont actuellement sur le marché.

259. Le représentant de l'AIEA a indiqué que les programmes de contrôle des aliments mis en œuvre par la Division mixte FAO/AIEA étaient limités aux domaines des contaminants, des pesticides et des résidus de médicaments vétérinaires ainsi qu'à l'application de la technologie nucléaire pour les systèmes de traçabilité, et que des travaux relatifs aux nanotechnologies s'agissant des additifs alimentaires et à d'autres technologies de transformation des aliments pourraient être entrepris à l'avenir.

260. Le représentant de la FAO a mis en exergue les travaux de la FAO et de l'OMS relatifs à l'application des nanotechnologies dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Il a mentionné en particulier la mise en place d'une approche par étapes de l'évaluation des risques liés aux nanomatériaux et le rapport récemment publié sur les initiatives et les activités de pointe consacrées à l'évaluation et la gestion des risques s'agissant des nanotechnologies dans l'alimentation et de l'agriculture. La FAO et l'OMS ont continué à suivre de près les besoins de leurs membres dans ce domaine afin de déterminer l'orientation des travaux futurs.

261. Le Président du Comité sur les résidus des médicaments vétérinaires a remercié la Division mixte FAO/AIEA de son aide concernant la base de données web des méthodes d'analyse des résidus de médicaments vétérinaires et de son rôle pertinent dans les programmes de suivi des résidus de médicaments vétérinaires.

262. La délégation chilienne a souligné qu'il était important de développer des techniques isotopiques nucléaires dans l'agriculture, en particulier dans le domaine des résidus de pesticides.

Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)

263. L'Observateur de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) a rappelé que l'OIV était une organisation internationale à caractère scientifique et technique de compétence reconnue dans le domaine de la vigne, du vin, des boissons à base de vin, des raisins de table, des raisins secs et des autres produits issus de la vigne, et que la coopération entre l'OIV et le Codex avait donné des résultats positifs dans plusieurs domaines d'activités du Codex comme les additifs alimentaires et les contaminants, les méthodes d'analyse, l'étiquetage, etc. qui intéressent les producteurs et les consommateurs.

264. L'Observateur a noté que l'OIV avait contribué activement aux travaux du Comité sur les contaminants dans les aliments, notamment à l'élaboration du *Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination du vin par l'ochratoxine*, et prévoyait de participer à la révision de certaines limites maximales, en particulier celle du plomb, effectuée par ce Comité. L'OIV a pris une part active à l'examen des dispositions relatives aux additifs alimentaires de la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires (NGAA). L'OIV a également effectué des travaux concernant l'élaboration de méthodes d'analyse, la définition des normes d'échantillonnage et le contrôle qualité dans les laboratoires pour les produits vitivinicoles, et certaines de ces méthodes ont été déjà mentionnées par le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage dans les normes pertinentes du Codex. Dans le Comité sur les fruits et légumes frais, l'OIV a aussi participé à l'élaboration des dispositions sur la qualité figurant dans la *norme Codex pour les raisins de table* et elle pourrait fournir un appui technique pour la révision de la norme *Codex pour les raisins secs* conduite par le Comité du Codex sur les fruits et légumes traités.

265. L'observateur a noté également que l'OIV coopérait avec la FAO pour élaborer des statistiques mondiales du secteur vitivinicole.

266. L'observateur a souligné qu'il était nécessaire de continuer à coopérer et à coordonner des activités d'intérêt commun pour l'OIV et le Codex, conformément à ce qui est déjà indiqué dans le Plan stratégique actuel et sa nouvelle version.

267. La délégation du Danemark, s'exprimant au nom des États membres de l'UE présents à la session, a remercié toutes les organisations de leur collaboration active avec le Codex, et souligné l'importance d'une étroite collaboration et coordination avec ces organisations, en particulier les trois organisations sœurs, dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments et de l'Accord SPS de l'OMC, afin de combler les lacunes, d'éviter les chevauchements et de supprimer les obstacles au commerce. Elle s'est aussi félicitée du travail de collaboration avec l'AIEA, notamment suite à l'accident nucléaire au Japon.

B. Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et les organisations non gouvernementales internationales

Organisation internationale de normalisation (ISO)

268. L'observateur de l'ISO a rappelé que les normes internationales de l'ISO étaient élaborées selon les principes énoncés par le Comité de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce, en particulier la transparence, l'ouverture, l'impartialité et le consensus, et mis en évidence plusieurs domaines d'intérêt commun et de coopération avec le Codex, ainsi que l'assistance technique que l'ISO fournit aux pays en développement. Dans cette perspective, l'ISO a organisé en Indonésie, en coopération avec le Codex, la

FAO, l'OIE et l'Initiative mondiale de la sécurité des aliments (GFSI), un atelier régional sur la sécurité sanitaire et le développement durable dans le secteur des pêches, en septembre 2011. Treize pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est (avec des représentants des instituts nationaux de normalisation, des gouvernements et du secteur) ont participé à cet atelier régional, qui a permis aux organisations de démontrer qu'elles sont complémentaires et peuvent, ensemble, fournir des services utiles à toutes les parties prenantes.

269. En avril 2012, l'ISO a organisé, en collaboration avec le Codex, l'OIE et l'ONUDI, un atelier régional sur la contribution des normes au secteur alimentaire en Afrique, à Nairobi (Kenya). Trente-cinq pays africains ont été invités, ainsi que des pays d'autres régions du monde. Les 120 participants (issus d'organismes nationaux de normalisation, de gouvernements et du secteur) ont reçu des informations utiles sur la sécurité sanitaire des aliments dans différents secteurs alimentaires. Cette manifestation a été l'occasion pour les participants d'échanger leurs expériences et leurs connaissances, et d'établir des comparaisons entre les différentes pratiques nationales. Cet atelier a atteint son objectif de mieux sensibiliser les participants à la sécurité sanitaire des aliments et au rôle des différentes organisations internationales.

270. L'observateur a indiqué que l'ISO coopérait avec l'AOAC concernant les travaux relatifs aux méthodes d'analyse pour les préparations pour nourrissons et les aliments pour les nourrissons et les enfants.

271. L'observateur a présenté les travaux du Comité de l'ISO pour l'évaluation de la conformité (ISO CASCO) et a fait remarquer que l'ISO ne procédait pas elle-même à l'évaluation de la conformité mais fournissait des indications à ses membres sur les modalités de cette évaluation. Il a enfin rappelé que le Codex était en liaison avec le CASCO.

Conclusion

272. La Commission a remercié toutes les organisations internationales qui ont fourni des informations sur leurs activités intéressant les travaux du Codex et s'est réjouie à l'idée de poursuivre une coopération et un partenariat qui sont mutuellement bénéfiques pour elles et le Codex. À cet égard, la Commission a rappelé que trois nouvelles organisations s'étaient vu accorder le statut d'observateur auprès du Codex, comme indiqué dans le rapport de la soixante-septième session du Comité exécutif, ce qui devrait renforcer l'objectif de la Commission visant à coordonner les travaux en matière de normes alimentaires.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS (Point 14 de l'ordre du jour)⁵⁰

273. La Commission a élu les personnes suivantes dont le mandat, commençant à la fin de la présente session, s'achèvera à la fin de la prochaine session ordinaire (trente-sixième session) de la Commission.

Président: M. Sanjay DAVE (Inde)

Vice-présidents: M. Samuel GODEFROY (Canada)

M^{me} Awilo OCHIENG PERNET (Suisse)

M. Samuel SEFA-DEDEH (Ghana)

DÉSIGNATION DES PAYS CHARGÉS DE LA NOMINATION DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS ET DES GROUPES INTERGOUVERNEMENTAUX DU CODEX (Point 15 de l'ordre du jour)⁵¹

274. La Commission a confirmé la désignation des gouvernements hôtes énumérés à l'Annexe VIII au présent rapport.

275. Il a été précisé que la Colombie était le pays hôte du Comité du Codex sur les sucres et noté qu'il était nécessaire de modifier en conséquence le Manuel de procédure en ligne.

AUTRES QUESTIONS (Point 16 de l'ordre du jour)

Proposition tendant à établir un organe auxiliaire de la Commission du Codex Alimentarius⁵²

276. La délégation indienne, se référant à la proposition figurant dans le document CX/CAC 12/35/19, a demandé à la Commission d'envisager d'établir un Comité du Codex sur les épices, les herbes aromatiques

⁵⁰ CX/CAC 12/35/17.

⁵¹ CX/CAC 12/35/18.

⁵² CX/CAC 12/35/19 Rev.

et leurs formulations. La délégation a fait observer que le commerce de ces produits, en particulier celui des épices, augmentait sur le plan international; que les principaux producteurs d'épices se trouvaient dans les pays en développement et qu'en l'absence de normes harmonisées, ces pays avaient de plus en plus de difficultés à se conformer aux différentes normes en vigueur, ce qui risquait de créer des obstacles au commerce. La délégation a noté que l'harmonisation permettrait d'unifier la classification des épices et des herbes aromatiques et qu'on pourrait à cet effet s'appuyer sur les autres normes internationales disponibles dans ce domaine. De plus, elle contribuerait à assurer la transparence, la loyauté des pratiques suivies dans le commerce de ces produits et la santé des consommateurs dans le monde, et améliorerait la consultation et la coopération entre les pays producteurs. La délégation a noté que, bien qu'elles soient d'origine végétale, les épices étaient classées ni comme fruits ni comme légumes et que de ce fait elles ne relevaient ni du Comité pour les fruits ni du Comité du Codex pour les légumes. La délégation a par ailleurs noté que les épices et les herbes aromatiques étaient des produits très particuliers pour lesquels il fallait définir des exigences spécifiques, énoncées dans des normes distinctes pour les différentes épices et herbes aromatiques.

277. Plusieurs pays, producteurs et importateurs d'épices, ont soutenu la proposition tendant à constituer un Comité sur les épices compte tenu du commerce international dont elles font l'objet et de leur importance pour les pays en développement. Toutefois, plusieurs autres délégations, tout en n'étant pas opposées aux travaux sur les épices, ont indiqué que le temps dont ils disposaient étaient trop limité pour étudier la proposition et qu'il fallait prendre davantage de recul pour ce faire. Ces délégations ont aussi souligné qu'il fallait définir plus clairement le champ d'application, faire l'analyse de ce qui pouvait être traité par les comités en place et des liens entre les travaux d'un nouveau comité et ceux d'autres comités du Codex, et enfin envisager les ressources humaines et économiques que nécessiterait un nouveau comité, tant au regard de la participation des États Membres que des services de secrétariat à assurer.

278. Certaines délégations ont également fait observer qu'une nouvelle activité n'impliquait pas nécessairement la création d'un nouveau comité, et qu'on pouvait envisager de constituer un groupe de travail à durée limitée, ce qui avait été recommandé par la première évaluation du Codex au titre de la Recommandation n° 16. D'autres mécanismes pouvaient aussi être envisagés, en particulier travailler par voie électronique, comme c'était actuellement le cas pour les travaux sur la panela. On pouvait aussi réfléchir à la possibilité d'élaborer des normes horizontales conformément à l'approche actuellement suivie par la Commission.

279. Notant l'intérêt que présenteraient des activités sur les épices et le soutien général dont elles bénéficieraient, mais notant également qu'il fallait approfondir l'analyse de la question, la Commission est convenue de demander à la délégation indienne d'établir un document de travail pour examen à sa prochaine session, en tenant compte des observations formulées à la présente session, à savoir, notamment, qu'il fallait préciser davantage la portée des activités, analyser les lacunes sur le plan des activités au sein de la Commission, et présenter les mécanismes permettant de réaliser ces activités. Les délégations intéressées ont été invitées à apporter leur contribution à l'Inde pour l'élaboration du document. La Commission est aussi convenue de demander aux comités de coordination leur avis sur la proposition tendant à créer un comité sur les épices, les herbes aromatiques et leurs formulations. À sa prochaine session, la Commission examinera à nouveau la proposition sur la base du document de travail précité et des avis formulés par les comités de coordination.

Célébration du cinquantième anniversaire de la Commission du Codex Alimentarius⁵³

280. Le Président a présenté le document de séance CRD 25 et rappelé les débats qui avaient eu lieu à ce sujet à la soixante-septième session du Comité exécutif. Il a noté que le Comité exécutif était favorable aux célébrations destinées à marquer le cinquantième anniversaire de la Commission et qu'il avait créé un comité d'organisation informel, dirigé par la Vice-Présidente, M^{me} Awilo Ochieng Pernet, et constitué de représentants de la FAO et de l'OMS ainsi que du Secrétariat du Codex. Ce comité devait recenser les priorités, établir le calendrier des activités et déterminer les activités à mener en consultation avec des coordonnateurs régionaux. Le Président a ensuite invité la Vice-Présidente, M^{me} Awilo Ochieng Pernet, à fournir d'autres informations sur la question.

281. M^{me} Ochieng Pernet a rappelé que cinquante ans après sa première session, la Commission demeurait pleinement déterminée à protéger la santé des consommateurs et à assurer des pratiques loyales dans le commerce alimentaire. Elle a noté que la Commission s'était imposée comme l'organe de normalisation

⁵³ CAC35/CRD25.

alimentaire reconnu au niveau international. Le nombre de ses membres avait constamment augmenté, de 30 membres en 1963, elle était passée à 185 membres en 2011. Elle a aussi souligné que la participation aux sessions de la Commission s'était considérablement accrue, puisque le nombre de délégués était passé de 120 en 1963 à 625 en 2011.

282. La Commission a, de manière générale, accueilli favorablement les conclusions du Comité exécutif. Elle a noté les objectifs proposés pour marquer le cinquantième anniversaire, à savoir: 1) célébrer les principales réalisations de la Commission depuis sa fondation; 2) examiner les problèmes nouveaux et les défis futurs auxquels le Codex aura à faire face et réfléchir à la manière dont la Commission pourra y répondre et 3) faire mieux connaître le Codex. Outre les activités proposées à la section 3.3 du document de séance CRD 25, la Commission a aussi noté les propositions formulées lors de la manifestation parallèle qui a eu lieu durant la session. Ces propositions étaient les suivantes:

- adopter une approche intégrée, par exemple, une présentation itinérante sur 12 thèmes, avec six exemples de réussite et six défis;
- étaler les célébrations sur une période de 12 mois;
- créer une bannière du cinquantième anniversaire de la Commission à utiliser pour toutes les sessions des comités du Codex et autres occasions pertinentes du Codex;
- émettre des timbres nationaux commémorant le cinquantième anniversaire de la Commission;
- organiser des manifestations de célébration du cinquantième anniversaire de la Commission en marge des sessions des comités du Codex;
- le Président du Codex, M. Sanjay Dave, pourrait adresser un message spécial à la communauté du Codex prise au sens large, pour marquer le cinquantième anniversaire;
- créer et promouvoir un logo Codex dans le cadre d'une stratégie de communication;
- attirer l'attention des décideurs et des autres parties prenantes sur l'importance des travaux du Codex sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments;
- encourager les points de contacts nationaux du Codex à partager avec les membres de leur région respective les exemples de réussite, les enseignements tirés et les défis à relever;
- envoyer une lettre circulaire afin de recueillir de nouvelles idées.

283. La Commission a également noté que l'organisation de ces activités ne devait pas entraîner de dépenses supplémentaires trop importantes, sachant que les ressources disponibles pour des activités essentielles comme les avis scientifiques étaient déjà limitées.

Proposition relative à l'utilisation d'un logo Codex⁵⁴

284. La Commission a pris note des informations contenues dans le document de séance CRD 26. Elle est convenue de procéder à l'élaboration d'un logo Codex conformément aux recommandations formulées par le Comité exécutif à sa soixante-septième session⁵⁵.

Comité sur le poisson et les produits de la pêche (CCFFP)

285. La délégation indonésienne a informé la Commission des préparatifs en vue de la prochaine session du CCFFP qui se tiendra à Bali (Indonésie) du 1^{er} au 5 octobre 2012 et sera accueillie conjointement par la Norvège et l'Indonésie.

Autres questions

286. La délégation argentine a demandé au Secrétariat de bien vouloir se conformer à la Directive de rédaction et d'édition des Nations Unies ST/CS/SER.A/42 du 3 août 1999.

⁵⁴ CAC35/CRD26.

⁵⁵ REP12/EXEC1, paragraphes 98 à 108.

ANNEXE 1**PRÉSIDENT**

Mr Sanjay Dave
Director
Agricultural and Processed Food Products
Export
Development Authority (APEDA)
Ministry of Commerce
Government of India
NCUI Building, 3 Siri Institutional Area
August Kranti Marg, Hauz Khas
New Delhi – 110016
India

Phone: +91 11 26513162
Fax: +91 11 26519259
Email: dave.codex@apeda.gov.in

VICE-PRÉSIDENTS

Dr Samuel Godefroy
Director-General
Food Directorate
Health Canada
251 Sir Frederick Banting Driveway
Room E237 (2202E)
Ottawa, Ontario K1A 0K9
Canada

Phone: +1 613 957 1821
Fax: +1 613 957 1784
Email: Samuel.godefroy@hc-sc.gc.ca

Professor S. Sefa-Dedeh
Department of Food Process Engineering
Faculty of Engineering Sciences
University of Ghana
Legon, Accra
Ghana

Phone: +233 27 7553090
Email: sefad@ug.edu.gh

Mrs Awilo Ochieng Pernet
Vice-Chair, Codex Alimentarius Commission
Division of International Affairs
Federal Office of Public Health, FOPH
CH-3003 Bern
Switzerland

Phone: +41 31 322 0041
Fax: +41 31 322 1131
Email: awilo.ochieng@bag.admin.ch

**LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES**

AFGHANISTAN - AFGANISTÁN

Mr Abdul Razak AYAZI
Agriculture Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Islamic Republic
of Afghanistan
Via Nomentana, 120
00161 Rome
Italy
Phone: +39 06 5741841
Email: arayazi@hotmail.com

ALBANIA - ALBANIE

Ms Vera CARA
First secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Albania
Via Asmara, 5
00199 Rome
Italy

ALGERIA - ALGÉRIE - ARGELIA

M. Ali ABDA
Directeur Général
INSA
Ministère de l'agriculture et du développement
rural
12, boulevard Colonel Amirouche
Alger

Mme Melissa LAKEHAL YOUB
Secrétaire
Représentant permanent suppléant auprès de la
FAO
Ambassade de la République algérienne
démocratique et populaire
Via Bartolomeo Eustachio, 12
00161 Rome
Italie

ANGOLA

Sra. Maria SANAZENGE
2e Vice-Présidente Codex-Angola
Chefe de Division Higiene Alimentaire
Instituto Nacional de Salud Pública
Luanda
Phone: +244 923653695/244 9144359060
Email: sanazenge@hotmail.com

M. Manuel DOMINGOS
Conseiller
Représentant permanent suppléant auprès de la
FAO
Ambassade de la République d'Angola
Via Druso, 39
00184 Rome
Italie

Sra. Teodora SILVA
Vice President
National Codex Committee
Luanda
Phone: +244 927308077
Email: tlourenosilva@gmail.com

**ANTIGUA AND BARBUDA –
ANTIGUA-ET-BARBUDA –
ANTIGUA Y BARBUDA**

Ms Dianne LALLA-RODRIGUES
Director
Antigua and Barbuda Bureau of Standards
Cor Redcliffe St and Corn Alley
P.O. Box 1550
St John's
Phone: +12685624011
Email: dianne.rodrigues@antigua.gov.ag

ARGENTINA - ARGENTINE

Sr Gustavo INFANTE
Ministro Plenipotenciario
Encargado de Negocios a.i.
Representante Permanente Adjunto ante la FAO
Embajada de la República Argentina
(Representación Permanente ante la FAO)
Piazza dell'Esquilino 2
00185 Roma
Italia
Phone: +39 06 4807 33.33
Fax: +39 06 48906984
Email: emfao@mrecic.gov.ar

Sra. Andrea Silvina REPETTI
 Consejero
 Representante Permanente Alternante ante la FAO
 Embajada de la República Argentina
 (Representación Permanente ante la FAO)
 Piazza dell'Esquilino 2
 00185 Roma
 Italia
 Phone: +39 06 4807 3333
 Fax: +39 06 489 06 984
 Email: emfao@mrecic.gov.ar

ARMENIA - ARMÉNIE

Ms Iren MELKONYAN
 Codex Contact Point
 Ministry of Agriculture
 3rd Government Building
 Republic Square
 0010 Yerevan
 Phone: +37410 524610
 Fax: +37410 524610
 Email: codexarmenia@gmail.com

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Mr Greg READ
 Executive Manager
 Biosecurity Food Division
 Australian Government Department of
 Agriculture, Fisheries and Forestry
 GPO Box 858
 CANBERRA ACT 2601
 Phone: +61 2 6272 3594
 Fax: +61 2 6272 4112
 Email: gregory.read@daff.gov.au

Ms Ann BACKHOUSE
 Director
 Codex International Standards
 Food Division
 Australian Government Department of
 Agriculture, Fisheries and Forestry
 GPO Box 858 CANBERRA ACT 2601
 Phone: +61 2 6272 5692
 Fax: +61 2 6272 3103
 Email: ann.backhouse@daff.gov.au

Dr Paul BRENT
 Chief Scientist
 Food Standards Australia New Zealand
 PO Box 7186
 CANBERRA ACT 2610
 Phone: +61 2 6271 2215
 Fax: +61 2 6271 2278
 Email: paul.brent@foodstandards.gov.au

Ms Emmy ARTHURSON
 Executive Assistant
 Biosecurity Food Division
 Australian Government Department of
 Agriculture, Fisheries and Forestry
 GPO Box 858
 CANBERRA ACT 2601
 Phone: +61 2 6272 4461
 Fax: +61 2 6272 4112
 Email: emmy.arthurson@daff.gov.au

AUSTRIA - AUTRICHE

Mr Aleksander ZILBERSZAC
 Head of Unit
 Nutrition, Specific Goods and International
 Food Affairs II/b/14
 Federal Ministry of Health
 Radetzkystraße, 2
 A- 1031 Vienna
 Phone: +43.1.71100.4617
 Email: alexander.zilberszac@bmg.gv.at

Mr Erhard HÖBAUS
 Austrian FAO/WHO Codex Contact Point
 Federal Ministry of Agriculture, Forestry,
 Environment and Water Management
 A-1012 Vienna, Stubenring 12
 Phone: +43 1 71100 2855
 Fax: +43 1 71100 2901
 Email:
 Erhard.HOEBAUS@lebensministerium.at

BANGLADESH

Ms Sultana AFROZ
 Counsellor (Economic Affairs)
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the People's Republic of
 Bangladesh
 Via Antonio Bertoloni, 14
 00197 Rome
 Italy

Dr Syed Humayun KABIR
 Director (Standards)
 Bangladesh Standards and Testing Institution
 (BSTI)
 116/A, Tejgaon I/A
 Dhaka - 1208.
 Phone: +88 02 8870278/+88 01948096260
 Email: bsti@bangla.net, bsti_std@bangla.net
 drhkabir_bsti@yahoo.com

BELARUS - BÉLARUS - BELARÚS

Ms Polina DOZOROVA
Third Secretary
Embassy of the Republic of Belarus
Via delle Alpi Apuane, 16
00141 Rome
Italy
Phone: +39 3895138934
Email: p.dozorova@gmail.com

BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA

M. Carl BERTHOT
Conseiller général
Service Public Fédéral
Santé Publique, Sécurité de la chaîne
alimentaire et Environnement
Place Victor Horta, 40 Boîte 10
Bloc II -7 étage
1060 Bruxelles
Phone: +32 (0) 2 5247369
Fax: +32 (0) 2 5247399
Email: Codex.be@health.belgium.be

M. Johan HALLAERT
Directeur Politique Alimentaire
FEVIA
Fédération de l'industrie alimentaire
Avenue des Arts 43
B-1040 Bruxelles
Phone: +32 2 550 1760
Fax: +32 2 550 1754
Email: jh@fevia.be

M. Guido KAYAERT
Vice President
Relations with EU Institutions
Nestlé
Rue de Birmingham 221 B
B - 1070 Bruxelles
Phone: + 32 2 529 53 30
Email: Guido.kayaert@be.nestle.com

M. Bart VANDEWAETERE
Assistant Vice-President
EU Affairs
Nestlé
Rue de Birmingham, 221B
1070 Bruxelles
Phone: + 32 2 529 52 27
Email: bart.vandewaetere@be.nestle.com

Mr Luc OGIERS
Director
FPS Economy, S.M.E.s, Self Employed and
Energy
Vooruitgangstraat 50
1210 Brussels
Phone: +0032 2 277 74 81
Email: luc.ogiers@economie.fgov.be

BELIZE - BELICE

Dr Miguel Angel FIGUEROA
Director Food Safety Services
Belize Agricultural Health Authority (BAHA)
Saint Joseph street
Belize City
Phone: 501-2244794
Email: Miguel.figueroa@baha.bz

BENIN - BÉNIN

M. Olivier Marie Bienvenu Coffi VIGAN
Secrétaire Général
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la
Pêche
B.P. 03-2900 Cotonou
Phone: (00229)97083769
Email: vigolive@yahoo.fr

Dr Yombo MALETE
Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition
Appliquée
Point de Contact du Codex Alimentarius
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la
Pêche
BP 295
Porto-Novo
Phone: +229 997 112020
Fax: +229 20213963
Email: Yombomalete@yahoo.fr
maepdana@ymail.com

BHUTAN - BHOUTAN - BHUTÁN

Mr Kinley PELDEN
Chief Regulatory and Quarantine Officer
Quality Control and Quarantine Division
Bhutan Agriculture and Food Regulatory
Authority
Ministry of Agriculture and Forests
Post Box 1071
Thimphu
Phone: +975 17705885
Email: kinleypelden@gmail.com

Ms Ngawang PEM
 Chief Human Resource Officer
 Ministry of Agriculture and Forests
 Post Box 1071
 Thimphu
 Phone: +975 17761028
 Email: ngawangp@gmail.com
 ngawangpem@moaf.gov.bt

Dr Dzemil HAJRIC
 Assistant Director
 Food Safety Agency
 Ante Starcevića bb
 88000 Mostar
 Phone: + 387 62 330 612
 Email: hajric@fsa.gov.ba

BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF) – BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE) - BOLIVIA (ESTADO PLURINACIONAL DE)

Sra. Roxana OLLER CATOIRA
 Representante Permanente Alternado
 Representación Permanente de Bolivia ante la
 FAO
 Embajada del Estado Plurinacional de Bolivia
 Via Brenta 2a - Int. 28
 00198 Roma
 Italia
 Email: roxoller@yahoo.com

Ing. Lilis Ivan TICLLA ÑIGUEZ
 Presidente
 Comité Nacional de Codex Bolivia
 Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras
 Av. Camacho n° 1471
 Loayza y Bueno
 Phone: 78783141
 Email: solyluna1407@hotmail.com

Sra. Maria Eugenia GAZAUI
 Consultora
 Embajada del Estado Plurinacional de Bolivia
 Via Brenta 2a - Int. 28
 00198 Roma
 Italia
 Phone: 3346162269
 Email: mariaeugeniagazau@gmail.com

BOSNIA AND HERZEGOVINA – BOSNIE-HERZÉGOVINE – BOSNIA Y HERZEGOVINA

Dr Sejad MACKIC
 Director
 Food Safety Agency
 Ante Starcevića bb
 88000 Mostar
 Phone: +387 36 336 950
 Email: direktor@fsa.gov.ba

Mr Orlando RIBEIRO
 Minister - Head of the Agriculture and
 Commodities Division
 Ministry of Foreign Affairs
 Palácio Itamaraty, Anexo I, sala 531
 Brasília, DF 70170-900
 Phone: (+5561) 2030-8919
 Email: orlando.ribeiro@itamaraty.gov.br

Mr Carlos Santos AMORIM JUNIOR
 Director of External Relations
 Associação Brasileira de Normas Técnicas
 (ABNT)
 Rua Minas Gerais, 190
 Higienópolis
 01244-010 -São Paulo
 Phone: +55 11 3017 3618
 Fax: +55 11 3017 3633
 Email: csamorim@abnt.org.br
 mmariotti@abnt.org.br

Mr Guilherme ANTÔNIO DA COSTA
 JÚNIOR
 Brazilian Agricultural Attaché to WTO
 Permanent Representation of the Federative
 Republic of Brazil to WTO
 71, avenue louis-casaï
 case postale 120
 1216 cointrin - Genève
 Suisse
 Phone: +4122 929-0900
 Email: guilherme.costa@delbrasgva.org

Mrs Antonia Maria DE AQUINO
 Manager of Special Products
 Nacional Health Surveillance Agency -
 Anvisa/MS
 SIA Trecho 5 - Area Especial 57
 Bloco D - 2º andar - CEP: 71.205050
 Phone: + 55 61 3462 5329
 Email: Antonia.maria@anvisa.gov.br

Mr Antonio MANTOAN
 Assoc Director Regulatory Affairs
 ABIA Assoc Brasileira da Industria da
 Alimentação
 Av Brig Faria Lima
 1478, 11 andar, Sao Paulo
 Brasil 01451001
 Phone: +55 11 99730 9777
 Email: Antonio.mantoan@mjn.com

Mr Rogério PEREIRA DA SILVA
 Coordinator For Codex Alimentarius Matters
 Ministry of Agriculture, Livestock and Food
 Supply
 Esplanada dos Ministérios
 Bloco "D" - Edifício Sede - Sala 349
 CEP: 70043-900 Brasília-DF
 Phone: +55 61 3218-2416
 Email: rogerio.silva@agricultura.gov.br

Mr Marcos PUPIN
 Manager
 ABIA - Brazilian Food Industry Association
 Av. Brigadeiro Faria Lima
 1478. São Paulo SP CEP 01451 001 Brazil
 Phone: +55 11 5508 1788
 Email: marcos.pupin@br.nestle.com

Dr André SANTOS
 Deputy Coordinator of the Brazilian Codex
 Committee
 National Institute of Metrology, Quality and
 Technology
 Rua da Estrela, 67 - 4º andar
 Rio Comprido - Rio de Janeiro - CEP:20251-
 900
 Phone: + 55 21 32161008
 Email: alsantos@inmetro.gov.br

BULGARIA - BULGARIE

Mr Ivanov LUBOMIR
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Republic of
 Bulgaria to FAO
 Via Pietro Paolo Rubens, 21
 00197 Rome
 Italy

Ms Antoaneta DIMITORVA
 Political Affairs
 Embassy of Bulgaria
 Via Pietro Paolo Rubens, 21
 00197 Rome
 Italy
 Phone: +39 06 322 4640
 Email: euaffairs@bulemb.it

Ms Ana PASKALEVA
 Political Affairs
 Embassy of Bulgaria
 Via Pietro Paolo Rubens, 21
 00197 Rome
 Italy
 Phone: +39 06 322 4640
 Email: euaffairs@bulemb.it

BURKINA FASO

M Moussa OUATTARA
 Chef de service du contrôle phytosanitaire de la
 qualité des produits agricoles et alimentaires
 Direction de la Protection des Végétaux et du
 Conditionnement
 Direction Générale des Productions végétales
 Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
 01 BP : 5362 Ouagadougou 01
 Phone: +00226 71353315/00226
 78199504/00226 50361915
 Email: Ouattmouss@yahoo.fr

M. Laurent dit Diandiaoua COULIDIATI
 Conseiller en agriculture
 Représentant permanent adjoint auprès de la
 FAO
 Ambassade du Burkina Faso
 Via XX Settembre,86
 00187 Rome
 Italie
 Phone: +39 06 420 10611
 Fax: +39 06 420 16701

BURUNDI

M Damien NAKOBEDETSE
 Directeur du Bureau Burundais de
 Normalisation et controle de la qualité
 Ministère du Commerce, de l'industrie, des
 Postes et du tourisme
 Boulevard de la Tanzanie No 500
 P.O. 3535
 Bujumbura
 Phone: +257 2222 1815
 Email: bbnorme11@yahoo.fr

CAMEROON - CAMEROUN - CAMERÚN

M. Charles Boniface BOOTO à NGON
 Director Général Agence des normes et de la
 qualité
 Coordonnateur du CCAFRICA
 Minsitère de l'Industrie, des Mines et du
 Développement Technologique
 Yaoundé
 Fax: bootoangon@yahoo.fr

M. Urbain Noel EBANG MVE
Secrétaire général du Ministère de l'industrie,
des mines et du développement technologique
Président du CNCOSAC
Yaoundé

M. MOUNGUI MÉDI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de la
FAO
Ambassade de la République du Cameroun
Via Siracusa, 4-6
00161, Rome
Italie
Phone: +39 06 4403544
Fax: +39 06 4403644
Email: medimoungui@yahoo.fr

M. POUEDOGO POUEDOGO
Chargé d'études dans les Services du Premier
Ministre
Yaoundé
Email: pouedo@yahoo.com

M. Solomon Enoma TATAH
Sous-Directeur a.i.
Ministère des relations extérieures
Yaoundé

M. Martin MINDJOS MOMENY
Chef de Division a.i. des normes et de la qualité
Ministère de l'industrie, des mines et du
développement technologique
Yaoundé
Email: mindjos@yahoo.fr

M. Blaise MOUSSA
Directeur
Administration et des Finances à l'ANOR
Yaoundé
Email: blaise_moussa@yahoo.fr

M. Mohamadou AWAL
Expert/Formateur en qualité
Agence de normes et de la qualité (ANOR)
Yaoundé
Email: mohamadou_awal@yahoo.fr

Colette WOLIMOUN BOOTO A NGON
Sous-Directrice de l'alimentation animale
Ministère de l'élevage, des pêches et des
industries animales
Yaoundé
Email: booto25@yahoo.fr

Mr Jean Martin ETOUNDI
Secrétaire technique du CNCOSAC
Agence des Normes et de la qualité
Yaoundé
Email: etoundijme@yahoo.fr

M. Delor Magellan KAMSEU KAMGAING
Président
Ligue amérainaise des consommateurs
BX 8133 Yaoundé
Phone: +237 999 96 6605

CANADA - CANADÁ

Dr John Arthur LYNCH
Executive Director
Food Safety Strategies Directorate
Canadian Food Inspection Agency
1400 Merivale Road
Ottawa, Ontario, K1A 0Y9
Phone: (613) 773 6045
Email: John.lynch@inspection.gc.ca

Mr Paul MAYERS
Associate Vice-President
Policy and Programs Branch
Canadian Food Inspection Agency
1400 Merivale Road
Ottawa, Ontario, K1A 0Y9
Phone: +613-773-5747
Fax: +613 773 5692
Email: Paul.mayers@inspection.gc.ca

Mr Bertrand GAGNON
Deputy Director
Canadian Food Inspection Agency
1400 Merivale Road
Ottawa, Ontario, K1A 0Y9
Phone: +613 773 6092
Fax: +613 773 5693
Email: Bertrand.gagnon@inspection.gc.ca

Mr Allan MCCARVILLE
Manager
International, Interagency and
Intergovernmental Affairs
Deputy Codex Contact Point for Canada
Food Directorate, Health Canada
251 Sir Frederick Banting Driveway
Room C400 (2204C)
Ottawa, Ontario, K1A 0K9
Phone: +613 941 4616
Email: allan.mccarville@hc-sc.gc.ca

Dr Réjean BOUCHARD
 Assistant Director
 Policy and Dairy Production
 Dairy Farmers of Canada
 21 Flortence street
 Ottawa, Ontario, K2P 0W6
 Phone: +613 795 6269
 Email: rejean.bouchard@dfc-plc.ca

Prof. Elizabeth SMYTHE
 Professor Political Science
 Concordia University College of Alberta
 7128 Ada Blvd
 Edmonta, Alberta, T5R 3W8
 Phone: cell: 780 710 0795
 Email: Elizabeth.smythe@concordia.ab.ca

Ms Pamela HARROD
 Assistant Director, Policy and Law
 Dairy Farmers of Canada
 21 Florence Street
 Ottawa ON, K2P 0W6
 Phone: +613 238 9997
 Fax: +613 236 0905
 Email: Pamela.Harrod@dfc-plc.ca

CAPE VERDE - CAP-VERT - CABO VERDE

M. José Eduardo DANTAS FERREIRA
 BARBOSA
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Ambassade de la République du Cap-Vert
 Via Giosué Carducci 4 - Int. 3
 00187 Rome
 Italie

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - REPÚBLICA CENTROAFRICANA

Dr Denis SAPOUA
 Directeur Général du Projet d'appui à la
 Rehabilitation des infrastructures rurales
 Ministère de l'agriculture et de developpement
 rural
 BP 786
 Bangui
 Phone: +236 75 050106
 Email: dsapoua@yahoo.fr

CHILE - CHILI

Sra. Ana Cristina CANALES
 Coordinación Nacional y Punto de Contacto
 CODEX-CHILE
 Agencia Chilena para la Calidad e Inocuidad
 Alimentaria (ACHIPIA)
 Ministerio de Agricultura
 Teatinos 40, 9° piso
 Santiago
 Email: ana.canales@achipia.gob.cl

Sra. Alejandra GUERRA
 Consejero
 Representante Permanente Alterno ante la FAO
 Embajada de la República de Chile
 Via Po, 23
 00198 Roma
 Italia
 Phone: +39 06 844091
 Email: aguerra@chileit.it

Sr Gonzalo RÍOS
 Encargado de Acuerdos Internacionales
 Servicio Agrícola y Ganadero SAG
 Ministerio de Agricultura
 Avenida Bulnes 140
 Piso 5, Santiago
 Phone: 56 2 3451581
 Email: gonzalo.rios@sag.gob.cl

Sra. Gras NURI
 Secretaria Ejecutiva
 Agencia Chilena para la Calidad e Inocuidad
 Alimentaria ACHIPIA
 Ministerio de Agricultura
 Teatinos 40, 9° piso
 Santiago
 Phone: +56 2 3935170
 Email: nuri.gras@achipia.gob.cl

Sr Fernando ACUÑA
 Asesor
 Dirección General de Relaciones Económicas
 Internacionales
 DIRECON
 Ministerio de Relaciones Exteriores
 Teatinos 180
 Piso 11
 Santiago
 Phone: +5628275447
 Email: facuna@direcon.gob.cl

Sra. Gisela Angélica RODRÍGUEZ RIDEAU
Regulatory and Scientific Affairs Manager
Industria
Av. Las Condes 11287
Santiago
Phone: +56 2 3384209
Email: Gasela16@hotmail.com

Mr TIAN Zhaoying
Director of Division
SAC
No 9, Madian Donglu
Haidian District
Beijing 100088
Phone: +86-10-82262906
Email: tianzy@sac.gov.cn

CHINA - CHINE

Ms DUAN Dongmei
Deputy Director
Bureau of Food Safety Coordination and Health
Inspection
Ministry of Health
1, Nanlu, Xizhimenwai
Beijing
Phone: +68792386

Mr CHENG Zhenghua
Division Chief
Certification and Accreditation Administration
of the People's Republic of China
9# Madian East Road
Tower B, Haidian District
Beijing 100088
Phone: (86)-10-82262763
Email: chengzh@cnca.gov.cn

Ms FANG Xiaohua
Deputy Director
Bureau of Quality and Safety Supervision for
Agro-Products
Ministry of Agriculture
11 Nongzhannanli
Beijing
Phone: +8610-59192313
Email: fangxiaohua@agri.gov.cn

Mr GU Jingyu
Director
Health Standards Office
National Center for Health Inspection and
Supervision
Ministry of Health
No.32 Beisiantiao Jiaodaokou
Dongcheng District
Beijing
Phone: +8610-84088502
Email: jingyugu@sina.com

Ms QIAN Bing
Director
Department of Health of Shandong
9# Yandong New Street
Jinan, Shandong
Phone: +8653167876186
Email: qbgh@tom.com

Prof. CHEN Yongxiang
Deputy Director-General
National Center for Health Inspection and
Supervision
Ministry of Health
No32.Beisiantiao Jiaodaokou
Dongcheng District, Beijing
Phone: +8610-84088502
Email: Chenyx_1953@sina.com

Mr ZHAO Qinghui
Vice Director
Department of Supervision on Food Safety,
AQSIQ
No. 9 Madian East Road
Haidian District, Beijing
Phone: 86-10-822660396
Email: zhaoqh@aqsiq.gov.cn

Ms QI Xiaoning
Bureau of Food Safety Coordination and Health
Inspection
Ministry of Health
1, Nanlu, Xizhimenwai
Beijing
Phone: +68792838

Mr ZHAO Yifang
Officer
General Administration of Quality Supervision,
Inspection and Quarantine
No.9 Madian East Road
Haidian District
Beijing 100088
Phone: +86-10-82262019
Email: zhaoyf@aqsiq.gov.cn

Dr HOU Peisen
Professor
China National Center for Food Safety Risk
Assessment
Ministry of Health
No.7, Panjiayuan Nanli
Chaoyang District
Beijing, China, 100021
Phone: +8610-67791542
Email: houpeisen05@126.com

Dr FAN Yongxiang
Associate Professor
China National Center for Food Safety Risk
Assessment
Ministry of Health
No.7, Panjiayuan Nanli
Chaoyang District
Beijing, China, 100021
Phone: +8610-87720035
Email: yongxiang.fan@gmail.com

Dr CHEN Junshi
Professor
China National Center for Food Safety Risk
Assessment
Ministry of Health
29 Nanwei Road
Xuanwu District
Phone: 8610-83132922
Email: junshichen@yahoo.com

Dr YUAN Zonghui
Professor
Huazhong Agricultural University
Shizishan Street
Hongshan District
Wuhan, Hubei 430070
Phone: +86-27-8728 7186
Email: yuan5802@mail.hzau.edu.cn

Dr QIAO Xiongwu
Vice President
Shanxi Academy of Agricultural Sciences
No.2 Changfeng Street
Taiyuan 030006
Phone: +86-351-7581865
Email: ccpr_qiao@agri.gov.cn

Mr LIU Xiao Gang
Officer
State Food And Drug Administration
26 Xuanwumem Xidajie
Beijing P.R.China 100053
Phone: +86-10-88330836
Email: liuxg@sda.gov.cn/vipsfda@yahoo.cn

Dr JIAN Qiu
Deputy Director
Residue Division
Institute for the Control of Agrochemicals
Ministry of Agriculture
Room 420
No. 22, Maizidian Street, Chaoyang District
Beijing 100125
Phone: +86 10 5919 4033
Email: jianqiu@agri.gov.cn

Mr CUI Yehan
Director
The Science and Technology Development
Centre
Ministry of Agriculture
Room 610, Nongfeng Building
No.96, South 3rd Ring Road
Chaoyang District
Beijing, 100122
Phone: +8610-59199375
Email: cuiyehan@agri.gov.cn

Mr DONG Yichun
Division Director
China Institute of Division Drug Control
No.8 Zhongguancun South Street
Haidian, Beijing
Phone: +010--62103588
Email: dongyichun@ivdc.gov.cn

Dr WAN Yuen Kong
Principal Medical Officer
Centre for Food Safety, Food and
Environmental Department, HKSAR
Risk Management Section
Centre for Food Safety, Food and
Environmental Hygiene Department,
43/F, Queensway Government Offices, 66
Queensway
Hong Kong
Phone: +852-2867 5180
Email: ykwan@fehd.gov.hk

Ms MA Ka Ming
Scientific Officer
Centre for Food Safety
3/F, 4 Hospital Road
Sai Ying Pun
Hong Kong
Phone: +852-39622064
Email: jkmma@fehd.gov.hk

Ms WU Chunzhu
Senior Regulatory and Scientific Affairs
Manager
Nestle China Ltd
Building B, Lixinghang Plaza
No. 9 Wangjing Avenue
Chaoyang District, Beijing
Phone: 8610-84347887
Fax: +86 10 64389326
Email: chunzhu.wu@cn.nestle.com

Ms LI Ying
Associate Director
Scientific Affairs, Regulatory Affairs and
Nutrition
China/Hong Kong/TaiWai
Kraft Foods Corporate Management (Shanghai)
Co., Ltd
8f, SK Tower Beijing Tower 1
No. 6 Jianguomenwai Avenue
Chaoyang District, Beijing
Phone: +8610-65690648
Email: chelsea.li@kraftfoods.com

Ms TAM Lai Fan
Controller
Centre for Food Safety
45/F, Queensway Government Office
66 Queensway
Hong Kong
Phone: +852-97220880
Email: gloriatan@fehd.gov.hk

Ms ZHANG Xiang
Director
Scientific Affairs, Regulatory Affairs and
Nutrition
Kraft Foods Asia Pacific
8f, SK Tower Beijing Tower 1
No. 6 Jianguomenwai Avenue
Chaoyang District, Beijing
Phone: +8610-65690818
Email: xinsia.zhang@kraftfoods.com

COLOMBIA - COLOMBIE

Ing. Javier MUÑOZ IBARRA
Asesor
Ministerio de Comercio, Industria y Turismo
Calle 28 N° 13 A 15 Piso 3
Bogotá
Phone: 5-71-6067676 EXT. 1205
Email: jmunoz@mincomercio.gov.co

Sra. Blanca Cristina OLARTE PINILLA
Profesional Especializado
Subdirección de Salud Ambiental
Ministerio de Salud y Protección Social
Cra 13 No 32 - 76 piso 12
Bogotá
Phone: + 571 3 30 50 00 Ext: 1262
Fax: +57 1 330 5050 Ext. 1280
Email: bolarte@minsalud.gov.co

Sra. María Victoria SALCEDO
Consejero
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Embajada de la República de Colombia
Via Giuseppe Pisanelli 4, Int 10
00196 Roma
Italia

Dr Harry Alberto SILVA LLINAS
Subdirector de Alimentos y Bebidas
Instituto Nacional de Vigilancia de
Medicamentos y Alimentos, INVIMA
Carrera 68D#17-11
Bogotá
Phone: +571 2948700 ext 3920
Email: hsilvall@invim.gov.co

CONGO

M. Marc MANKOUSSOU
Conseiller
Représentant permanent suppléant auprès de la
FAO
Ambassade de la République du Congo
Via Ombrone, 8/10
00198 Rome
Italie
Phone: 068417422
Fax: 06841422

COSTA RICA

Sra. Carmen Tatiana CRUZ RAMÍREZ
Jefe Departamento del Codex en Costa Rica
Ministerio de Economía, Industria y Comercio
San José, Sabana Sur de la Contraloría General
de la República 400 metros oeste.
Phone: (506) 2291-2115 ext 263
Email: tcruz@meic.gov.cr

Sr Orlando GUZMÁN VÁSQUEZ
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Embajada de la República de Costa Rica ante la
Santa Sede
(Representación Permanente ante la FAO)
Largo Ecuador 6, Int. 18
00198 Roma
Phone: +39 06 80660390
Fax: +390680660390
Email: misfao@gmail.com

Sra. Giannina María LAVAGNI BOLAÑOS
Tecnóloga de Alimentos Departamento Codex
Costa Rica
Ministerio de Economía, Industria y Comercio
San José, Sabana sur de la Contraloría General
de la República
400 metros Oeste
Phone: +506 2291 2115 ext 248
Email: glavagni@meic.go.cr

CÔTE D'IVOIRE

Dr Narcisse EHOUSSOU
Médecin
Directeur de société
Président du Comité National du Codex
Alimentarius de Côte d'Ivoire
Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte
d'Ivoire
20 BP 211 ABIDJAN 20
Phone: +225 01 01 55 96
Email: narcehoussou@yahoo.fr

Dr Patricia N'GORAN-THECKLY
Directeur Cordonateur
Programme National de Nutrition
Ministère de la Santé et de Lutte contre le Sida
227 Cedex 3
Cocody Riviera
Phone: +225 20 218483/225 01 226428
Email: patricianty@yahoo.fr

Mr Atche Emerson AKA
Directeur Qualité /Pêche et froid
Membre du Comité Codex sur les Poissons et
les produits de la Pêche
Comité National du Codex Alimenarius
01 BP 1518 Abidjan 01
Phone: +00 225 07 07 64 76
00 225 01 29 28 07
Email: e.aka@pechefroid-ci.com

Dr Gabriel DJI
Coca-Cola Central, East and West Africa
P.O Box 30134
00100 Nairobi - Kenya
Phone: +254 735 830 357
Email: gdji@coca-cola.com

Dr Sanga Mamadou OUATTARA
Médecin
Programme National de Nutrition
Ministère de la Santé et de Lutte contre le Sida
227 Cedex 3
Cocody Riviera
Phone: +225 20218483/225 01 226428
Email: ouattarasanga@hotmail.com

CROATIA - CROATIE - CROACIA

Ms Tea HAVRANEK
Head of Department
Codex Contact Point
Croatian Standards Institute
Ulica Grada Vukovara 78
10000 Zagreb
Phone: +385 1 610 6005
Fax: +385 1 610 9321
Email: tea.havranek@hzn.hr

CUBA

Sra. Milagros Carina SOTO AGUERO
MILAGROS
Embajadora
Representante Permanente ante la FAO
Embajada de la República de Cuba
Via Licinia, 13a
00153 Roma
Italia
Phone: +39 06 571724222
Fax: +39 06 5745445
Email: embajada@ecuitalia.it

Sra. Silvia María ALVAREZ ROSSELL
Primer Secretario
Representante Permanente Adjunto ante la FAO
Embajada de la República de Cuba
Via Licinia, 13a
00153 Roma
Phone: +39 06 5781123
Fax: +39 06 5745445
Email: adjuntocuba@ecuitalia.it

Sr Luís Alberto MARÍN LLANES
Tercer Secretario
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Embajada de la República de Cuba
Via Licinia, 13a
00153 Roma
Italia
Phone: +39 06 5781123
Fax: +39 06 5745445
Email: alternocuba@ecuitalia.it

Sra. Hortensia Nancy FERNÁNDEZ
RODRÍGUEZ
Directora General
Oficina Nacional de Normalización y
Presidenta del Comité Nacional del CODEX
Calle E No. 261 entre 11 y 13
Vedado, Plaza
La Habana 10400
Phone: (537) 8300022
Email: nc@ncnorma.cu, c/c
tinfante@ncnorma.cu

Sr Gabriel LAHENS ESPINOSA
 Director de Regulaciones Técnicas y Control de
 la Calidad
 Ministerio del Comercio Exterior y de la
 Inversión Extranjera
 Infanta No.16 e/e 23y Humbolt
 Vedado
 La Habana
 Phone: +537 8 380364
 Email: gabriel.lahens@mincex.cu

Sra. Marisa CHALLOUIX LAFFITA
 Jefa de Departamento de Calidad
 Ministerio de Agricultura
 Ave. Independencia y Conill
 Plaza de la Revolucion
 La Habana
 Phone: +(537) 884 7454
 Fax: 065745445
 Email: lafita@minag.cu

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Ms Christina PITTA
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Cyprus to the Holy
 See
 Piazza Farnese, 44
 00186 Rome
 Italy
 Phone: +39 06 6865758
 Fax: +39 06 68803756
 Email: faoprcyp@tin.it

Mr Andreas CHRISTODOULOU
 Intern
 Embassy of the Republic of Cyprus to the Holy
 See
 Piazza Farnese, 44
 00186 Rome
 Italy

CZECH REPUBLIC – RÉPUBLIQUE TCHÈQUE – REPÚBLICA CHECA

Mr Jindrich FIALKA
 Director
 Food Production and Legislation Department
 Ministry of Agriculture
 Tesnov 17
 11705 Prague 1
 Czech republic
 Phone: + 420 221 812 465
 Email: Jindrich.fialka@mze.cz

Mr Jiri MUCHKA
 Second Secretary
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Czech Republic
 Via dei Gracchi, 322
 00192 Rome
 Italy
 Email: jiri_muchka@mzv.cz

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA – RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE – REPÚBLICA POPULAR DEMOCRÁTICA DE COREA

Mr HAN Pyong Man
 President
 Academy of Health and Food Science
 Ryongbuk-Dong
 Taesong District
 Pyongyang
 Phone: +850 2 381 8835
 Email: ahfs421@star-co.net.kp

Mr PANG Kwang Hyok
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative to the FAO
 Embassy of the Democratic People's Republic
 of Korea
 Viale dell'Esperanto, 26
 00144 Rome
 Italy
 Phone: +39 06 54220749
 Fax: +39 06 54210090
 Email: ekodpr@alice.it

Mr KIM Song Yong
 Official in charge of External affairs
 Academy of Health and Food Science
 Ryongbuk-Dong
 Taesong District
 Pyongyang
 Phone: +850 2 381 8835
 Email: ahfs421@star-co.net.kp

Mr KIM Mun Gol
 Senior Official in charge of Science
 Academy of Health and Food Science
 Ryongbuk-Dong
 Taesong District
 Pyongyang
 Phone: +850 2 381 8835
 Email: ahfs421@star-
 co.net.kp/psh36082003@yahoo.com.cn

Mr KIM Chol Min
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Democratic People's Republic
 of Korea
 Viale dell'Esperanto, 26
 00144 Rome
 Italy
 Phone: +39 0654220749
 Fax: +39 0654210090
 Email: ekodpr@alice.it

Ms KIM Mi Hui
 Advisor
 National Codex Coordinating Committee
 Ryongbuk-Dong
 Taesong District
 Pyongyang
 Phone: +850 2 381 8835
 Email: ahfs421@star-co.net.kp

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
CONGO –
REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DEL CONGO

M. Jean Robert MBONGO ITUTA BOFONDE
 Chef de Laboratoire Spécialisé des produits
 agro-alimentaires
 Office Congolais de Contrôle
 Avenue du Port No 98
 Kinshasa-Gombe
 Phone: +243 815200633/+243 898981588
 Email: mbongoituta2@yahoo.fr

Dr Floribert DIBWE KALAMBA
 Chef de division
 Industrie d'animale
 Direction de la Production et santé animales
 Ministère de l'agriculture
 Croisement Blvd du 30 Juin et Batetela
 B.P. 8722
 Kinshasa-Gombe
 Phone: +243815043580
 Email: floribertdibwekalamba@yahoo.fr

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Ms Jytte KJÆRGAARD
 Head of Section
 Danish Veterinary and Food Administration
 Stationsparken 31 - 33
 DK-2600 Glostrup
 Phone: +45 7227 6706
 Email: jk@fvst.dk

Mr Søren SKAFTE
 Minister
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Royal Danish Embassy
 Via dei Monti Parioli, 50
 00197 Rome
 Italy
 Phone: +39-97748329
 Fax: +39-97748399
 Email: sorska@um.dk

Mr Jørgen Hald CHRISTENSEN
 Managing Director
 Danish Dairy Board
 Agro Food Park 13, Skejby
 DK-8200 Aarhus N
 Phone: +45 40408428
 Email: jhc@lf.dk

Mr Knud ØSTERGAARD
 Head of Division
 Danish Veterinary and Food Administration
 Stationsparken 31 - 33
 DK-2600 Glostrup
 Phone: +45 72276705
 Email: koe@fvst.dk

Ms Linda JENSEN
 Chief Consultant, Food Scientist
 Danish Agriculture and Food Council
 Axeltorv 3
 DK-1609 Copenhagen V
 Phone: + 45 3339 4352
 Email: lmj@lf.dk

Ms Charlotte TEODONIO
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Royal Danish Embassy
 Via dei Monti Parioli 50
 00197 Rome
 Italy
 Phone: +39 0697748330
 Fax: +39 0697748398
 Email: chateo@um.dk

Mr Peter VENDELBOE
 Attaché
 Royal Danish Embassy
 Via dei Monti Parioli, 50
 00197 Rome
 Italy
 Phone: +39 06 97748321
 Fax: +39 06 97748399
 Email: petven@um.dk

Mr Guido SALA CHIRI
 Administrator
 Council of the EU
 Rue de la Loi 175
 1040 Brussels
 Phone: +32 281 5734
 Email: guido.salachiri@consilium.europa.eu

Mr Cesar CORTES
 Head of Unit
 Council of the EU
 Rue de la Loi 175
 1040 Brussels
 Phone: +32 281 6114
 Email: cesar.cortes@consilium.europa.eu

Ms Sandra RENCELJ
 Assistant
 Council of the EU
 Rue de la Loi 175
 1040 Brussels
 Phone: +32 281 3129
 Email: sandra.rencelj@consilium.europa.eu

DJIBOUTI

M. Mouharam Fouad ABDALLAH
 Chef de service de controle de la qualité et des normes
 Point Focal du Codex
 Republique de Djibouti
 Direction du Commerce et de la Normalisation
 Ministère chargé du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et de la Formalisation
 BP 24
 Cité Ministérielle
 Djibouti ville
 Phone: +00253 21 32 54 52
 Fax: +00253 35 49 09
 Email: marahuom@hotmail.com

M. Yacoub ABDI DJAMA
 Conseiller Technique
 Ministère chargé du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et de la Formalisation
 BP 24 Cité Ministerielle
 Djibouti ville
 Phone: +0025 3213 25442
 Email: yacoubabdi@yahoo.fr

DOMINICA - DOMINIQUE

Ms Mara Pearl ABRAHAM
 Dominica Bureau of Standards
 National Centre of Testing Excellence Building
 Stockfarm
 P.O. Box 1015
 Roseau
 Phone: +1 767 448 1685
 Fax: +1 767 449 9217
 Email: info@dominicastandards.org

DOMINICAN REPUBLIC – RÉPUBLIQUE DOMINICAINE – REPÚBLICA DOMINICANA

Sr Manuel María GUERRERO VERAS
 Director General
 Dirección General de Normas y Sistemas de Calidad (DIGENOR)
 Av. México esq. Leopoldo Navarro
 Eidf. Juan Pablo Duarte, Piso 11
 Santo Domingo
 Phone: +809-686-2205
 Email: digenor@digenor.gob.do
 ml.guerrero@claro.net.do

Sr Mario ARVELO CAAMAÑO
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Representación Permanente de la República Dominicana ante la FAO
 Via Marco Aurelio, 42 int. B-2
 00184 Roma
 Italia

Sr Raúl PERALTA GIRÓN
 Director
 Departamento de Inocuidad Agroalimentaria
 Ministerio de Agricultura
 Ave. John F. Kennedy KM. 6 1/2
 Los Jardines del Norte
 Santo Domingo
 Phone: +809-547-3888, ext. 6023 y 6024
 Fax: +809-472-2810
 Email: inocuidaddia@gmail.com
 mlecheralperalta@yahoo.com
 codexsespas@yahoo.com
 inocuidadia@gmail.com

Ldo. Modesto PÉREZ
 Coordinador Normas Alimenticias
 Ministerio de Salud Pública y Asistencia Social
 Ave. Héctor Homero Hernández esq. Ave.
 Tiradentes
 Ensanche La Fe
 Phone: 809-541-0382
 Email: codexsespas@yahoo.com
 nutrisespas@hotmail.com
 mbperezb@yahoo.com

Sra. Julia VICIOSO
 Ministra Consejera
 Representante Permanente Alterna ante la FAO
 Representación Permanente de la República
 Dominicana ante la FAO
 Via Marco Aurelio, 42 int. B-2
 00184 Roma
 Italia

Sr Rawell TAVERAS ARBAJE
 Consejero
 Representante Permanente Alterno ante la FAO
 Representación Permanente de la República
 Dominicana ante la FAO
 Via Marco Aurelio, 42 int. B-2
 00184 Roma
 Italia

Sra. María Cristina LAUREANO
 Primer Secretario
 Representante Permanente Alterna ante la FAO
 Representación Permanente de la República
 Dominicana ante la FAO
 Via Marco Aurelio, 42 int. B-2
 00184 Roma
 Italia

ECUADOR - ÉQUATEUR

Ing. Rommel BETANCOURT
 Director de Inocuidad de Alimentos-
 AGROCALIDAD
 Agencia Ecuatoriana de Aseguramiento de la
 Calidad del Agro-Agrocalidad
 Av. Eloy Alfaro Y Av. Amazona
 (Ed.Magap/Piso 9)
 Quito
 Phone: (593 2) 254 88 23
 Email: rommel.betancourt@agrocalidad.gob.ec

Sr Carlos VALLEJO
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Embajada de la República del Ecuador
 Via Antonio Bertoloni, 8
 00197 Roma
 Italia

Dra. Hipatia NOGALES
 Coordinadora de Sistemas de Gestión de la
 Inocuidad de Alimentos
 Agencia Ecuatoriana de Aseguramiento de la
 Calidad del Agro-Agrocalidad
 Av. Eloy Alfaro Y Av. Amazona
 (Ed.Magap/Piso 9)
 Quito
 Phone: 59322548823
 Email: hipatia.nogales@agrocalidad.gob.ec

Sr José Antonio CARRANZA
 Primer Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la FAO
 Embajada de la República del Ecuador
 Via Antonio Bertoloni, 8
 00197 Roma
 Italia

EGYPT - ÉGYPTE - EGIPTO

Prof. Salah El Din ABOU RAYA
 Professor of Food Industries
 Cairo University
 Faculty of Agriculture
 El Gamaa St., Giza
 Phone: mob:012 3199931
 Email: aborayasalah1947@yahoo.com

Mr Ahmed SALEH MOHAMED
 Chairman
 Edfina Company for Preserved Foods
 Alexandria
 Phone: +20 10 6247 88 34
 Email: ahmedholding@yahoo.com

Mr Kamel Darwish MOHAMED
 Senior Food Standards Specialist
 Technical Secretariat for Egyptian Codex
 Committee
 Egyptian Organization for Standardization and
 Quality (EOS)
 16, Tadreeb El- Modarrebeen St.,
 Ameriya
 Cairo
 Phone: +202 22845531
 Fax: +202 22845504
 Email: moi@idsc.net.eg
 kameldarwish@ymail.com

Mr El-Shahat SELIM
 Deputy General Manager - Head of Technical
 Department
 Chamber of Food Industries
 Cairo
 Phone: +202 25748627
 Fax: +202 25748312
 Email: selim_sh2002@egycofi.org.eg

Mr Ahmed Mohammed Mohammed EL-HELW
Food Standards Specialist
Egyptian Organization for Standardization and
Quality (EOS)
16, Tadreeb El-Modarrebeen St.,
Ameriya
Cairo
Phone: + 2 0122 4083536
Email: helws_a@hotmail.com

Dr Ashraf EL MARSIFY
Lab Director
Central Laboratory of Residue Analysis of
Heavy Metals and Pesticides in Food
7 Nadi El-Said St.,
Dokki, Giza
Phone: +20 122 35 33 216
Email: Ashraf.elmarsafy@gcap-egypt.com

EL SALVADOR

Sra. Maria Eulalia JIMENEZ ZEPEDA
Ministra Consejera
Representante Permanente Adjunta ante la FAO
Embajada de la República de El Salvador
Via Gualtierio Castellini, 13
00197 Roma
Italia

EQUATORIAL GUINEA – GUINÉE ÉQUATORIALE – GUINEA ECUATORIAL

Sr Crisantos OBAMA ONDO
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Representación Permanente de la República de
Guinea Ecuatorial ante la FAO
Via Bruxelles, 59A
00198 Roma
Italia

ESTONIA - ESTONIE

Ms Kairi RINGO
Head of Bureau
Ministry of Agriculture
39//41 Lai str.,
15056 Tallinn
Phone: +372 6256 212
Email: kairi.ringo@agri.ee

Ms Katrin LÕHMUS
Senior Officer
Ministry of Agriculture
39//41 Lai str.,
15056 Tallinn
Phone: +372 6256509
Email: katrin.lohmus@agri.ee

ETHIOPIA - ÉTHIOPIE - ETIOPIÁ

Prof. Yalem MEKONNEN TADESSE
Chairperson of National Codex Committee of
Ethiopia
College of National Sciences
Addis Ababa University
PO Box 1176
Addis Ababa
Phone: +2511-1239471
Fax: +251 11 1235469
Email: yalem_mekonnen_00@yahoo.com

EUROPEAN UNION (MEMBER ORGANIZATION) – UNION EUROPÉENNE (ORGANISATION MEMBRE) - UNIÓN EUROPEA (ORGANIZACIÓN MIEMBRO)

Ms Ella STRICKLAND
Head of Unit
European Commission
Directorate General for Health and Consumers
Rue Froissart 101
B-1049 Brussels
Phone: +32 2 299 30 30
Fax: +32 2 299 85 66
Email: ella.strickland@ec.europa.eu

Dr Eva ZAMORA ESCRIBANO
Administrator Responsible for Codex Issues
European Commission
Directorate General for Health and Consumers
Rue Froissart 101
B-1049 Brussels
Phone: +32 2 299 8682
Fax: +32 2 299 8566
Email: eva-maria.zamora-
escribano@ec.europa.eu

Dr Risto HOLMA
Administrator Responsible for Codex Issues
European Commission
Directorate General for Health and Consumers
Rue Froissart 101
B-1049 Brussels
Phone: +32 2 299 86 83
Email: Risto.Holma@ec.europa.eu

Dr Bernadette KLINK-KHACHAN
EU CODEX Contact Point
European Commission
Rue Froissart 101
1049 Brussels
Phone: +32 2 295 79 08
Email: Bernadette.Klink-
Khachan@ec.europa.eu

Mr Alessandro VILLA
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Delegation of the European Union to the Holy
See, to the Order of Malta and to the UN
Agencies in Rome
Via IV Novembre, 149
00187 Rome
Italy

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Mr Veli-Mikko NIEMI
Director of Food Safety
Department of Food and Health
Ministry of Agriculture and Forestry
PO Box 30
00023 Government, FINLAND
Phone: +358-29516 2479
Email: veli-mikko.niemi@mmm.fi

Ms Anne HAIKONEN
Legislative Counsellor
Department of Food and Health
Ministry of Agriculture and Forestry
PO Box 30
00023 Government, FINLAND
Phone: +358 50 3697618
Email: anne.hakonen@mmm.fi

Dr Sirpa SARLIO-LÄHTEENKORVA
Ministerial Adviser
Ministry of Social Affairs and Health
PO Box 33
00023 Government, FINLAND
Email: sirpa.sarlio-lahteenkorva@stm.fi

FRANCE - FRANCIA

Mme Claire SERVOZ
Adjoint au chef du bureau de la qualité et de la
valorisation des denrées alimentaires
Direction générale de la concurrence, de la
consommation et de la répression des fraudes
Ministère de l'économie des finances et de
l'industrie
Télédoc 051 - 59 boulevard Vincent Auriol
75703 PARIS cedex 13
Phone: +33 1 44 87 28 76
Email: claire.servoz@dgccrf.finances.gouv.fr

M. Nicolas PONÇON
Adjoint au chef bu bureau des négociations
européennes et multilatérales
Direction générale de l'alimentation
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de
la Pêche, de la ruralité et de l'Aménagement du
territoire
251 rue de Vaugirard
75732 Paris cedex 15
Phone: + 33 1 49 55 47 78
Email: nicolas.poncon@agriculture.gouv.fr

Mme Roseline LECOURT
Point de contact Codex
Premier Ministre-Secrétariat Général des
Affaires Européennes
68, rue de Bellechasse
75700 Paris
Phone: + 33 1 44 87 16 03
Email: sgae-codex-fr@sgae.gouv.fr
roseline.lecourt@sgae.gouv.fr

Mme Françoise COSTES
Chargée de mission réglementaire
ATLA (Association de la transformation laitière
française)
42 rue de Châteaudun
Paris - 9^{ième}
Phone: +33 1 49 70 72 69
Email: fcostes@atla.asso.fr

Ms Annie LOCH
Corporate Public Affairs Director
DANONE
15 rue Helder
75009 Paris
Phone: 33 6 14 67 2825
Email: Annie.loch@danone.com

GABON - GABÓN

M. Patrick MBA BEKOUNG
Directeur Général adjoint de l'élevage
Ministère de l'agriculture de l'élevage, de la
pêche et du développement rural
B.P. 136 - Libreville
Phone: 07 030396
Email: mbabekoungpatrick@yahoo.fr

M. Mesmin NDONG BIYOO
Président
National Committee of Codex Alimentarius
BP 2246
Libreville

M. Henri-Gregoire NGOUA ASSOUMOU
 Directeur Général
 Ministère de l'agriculture de l'élevage, de la
 pêche et du développement rural
 B.P. 511 - Libreville

Mme Blanche OBAME
 Secrétaire Permanent
 Comité National Codex
 BP 8704 Libreville

M. Louis Stanislas CHARICAUTH
 Conseiller
 Représentant permanent suppléant auprès de la
 FAO
 Rome
 Phone: 06 85358970
 Fax: 06 8417278
 Email: ambassadedugabon1@interfree.it

Mme Pauline MESSAN ZOUNA
 Vice Président
 Codex Alimentarius Gabon
 B.P. 8793
 Libreville

GAMBIA - GAMBIE

Mr Omar TOURAY
 Chairperson
 National Codex Committee and SPS Committee
 Kanifing Layout
 KMC
 Banjul
 Phone: +220 9920616
 Email: omartouray@live.com

GEORGIA - GÉORGIE

Mr David KOBERIDZE
 Head of the National Food Agency
 LEPL National Food Agency
 Ministry of Agriculture
 #6 Marshal Gelovani Ave.
 0159 Tbilisi
 Phone: +995 32 291 91 67
 Email: david.koberidze@nfa.gov.ge

Ms Tamta MIKANADZE
 Head of the Risk Analysis Division
 Codex Contact Point for Georgia
 National Food Agency
 Ministry of Agriculture
 6 Marshal Gelovani ave.
 0159 Tbilisi
 Phone: +995 32 291 91 67
 mob: +995 99 213 613
 Email: tamtamikanadze@yahoo.com

Mr Tornike MGALOBILISHVILI
 Deputy Head of the National Food Agency
 LEPL National Food Agency
 Ministry of Agriculture
 #6 Marshal Gelovani Ave.,
 0159 Tbilisi
 Phone: + 995 32 291 91 67
 Email: tornike.mgaloblishvili@nfa.gov.ge

GERMANY - ALLEMAGNE - ALEMANIA

Mr Georg Friedel CRAMER
 First Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Federal
 Republic of Germany to FAO
 Via S. Martino della Battaglia, 4
 00185 Rome
 Italy

Dr Pia NOBLE
 Head of Division / Chair of CCNFSDU
 Federal Ministry of Food, Agriculture and
 Consumer Protection
 D-53123 Bonn
 Rochusstraße 1
 Phone: +49-228-99 529 4665
 Email: Pia.Noble@bmelv.bund.de

Mr Niklas SCHULZE ICKING
 Deputy Head of Division
 Federal Ministry of Food, Agriculture and
 Consumer Protection
 Wilhelmstrasse 54
 Phone: +49-30-18529-3515
 Email: Codex.germany@bmelv.bund.de

Ms Angelika MROHS
 Managing Director
 BLL e.V.
 Claire-Waldoff-Str. 7
 10117 Berlin
 Phone: +49 30 206143-133
 Email: amrohs@bll.de

GHANA

Mrs Evelyn Anita STOKES-HAYFORD
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Ghana
 Via Ostriana, 4
 00199 Rome
 Italy
 Phone: +39-0686-219-307
 Fax: +39-0686-325-762
 Email: ambassador@ghanaembassy.it

Dr Stephen Kwabena OPUNI
 Chief Executive
 Food and Drugs Board
 P.O. BOX CT 2783
 Cantoments
 Phone: +233 302 233 200
 Email: skopuni@fdbghana.gov.gh

Dr Musheibu MOHAMMED-ALFA
 Head, Animal Products and Biosafety
 Department
 Food and Drugs Board
 P.O. BOX CT 2783
 Cantoments
 Phone: +233 244 337 247
 Email: mushalfa107@yahoo.co.uk

Mr Simpson ANIM BOATENG
 Director
 Metro Public Health Department
 Accra Metropolitan Assembly
 Phone: + 233 244 963 600
 Email: kboat57@yahoo.com

Mr Frank Kofi NAGETAY
 Deputy Executive Director
 Ghana Standards Authority
 P.O. BOX MB 245
 Accra
 Phone: +233 207 104 113
 Email: kfnagetay@gsa.gov.gh

Ing. Emmanuel KWA-KOFI
 Director
 Standards Division
 Ghana Standards Authority
 P.O. BOX MB 245
 Accra
 Phone: +233 242 205 238
 Email: ekwa-kofi@gsa.gov.gh

Ms Joyce OKOREE
 Manager
 Codex Contact Point
 Ghana Standards Authority
 P.O. BOX MB 245
 Accra
 Phone: + 233 244 381 351
 +233 02 519 758
 Email: codex@gsa.gov.gh
 jooko88@yahoo.com

Mr Eugene ADARKWA-ADDAE
 Acting Director
 Standards Division
 Ministry of Trade and Industry
 BOX MB 47
 Accra
 Phone: +233 244 690 703
 Email: heyadarkwaaddae@gmail.com

Mr Nii QUAYE-KUMAH
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Ghana
 Via Ostriana, 4
 00199 Rome
 Italy
 Phone: +39-0686-08792
 Fax: +39-0686-325-762
 Email: fao@ghanaembassy.it

GREECE - GRÈCE - GRECIA

Ms Nike-Ekaterini KOUTRAKOU
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Embassy of Greece
 Viale G. Rossini, 4
 00198 Rome
 Italy

Mr Sarantis ANDRICOPOULOS
 Special Advisor
 Permanent Representation to FAO
 Embassy of Greece
 Viale G. Rossini, 4
 00198 Rome
 Italy

GRENADA - GRENADE - GRANADA

Mr Lindley Simeon COLLINS
 Head
 Codex Contact Point
 P.O. Box 2036
 Queen's Park
 St. George's
 Phone: 1-473-440-5886 OR 1-473-456-1523
 Email: simeon_collins@spiceisle.com
 simeoncollins@hotmail.com

GUATEMALA

Mr Alfredo TRINIDAD VELASQUEZ
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Embajada de Guatemala
 Via dei Colli della Farnesina, 128
 00135 Roma
 Italia
 Phone: 0636381143
 Fax: 063291639
 Email: milan135@gmail.com

GUINEA - GUINÉE

Mme Minte CISSE
 Directrice Générale
 Point de Contact du Codex
 Institut Guineen de normalisation et de
 metrologie (I.G.N.M)
 Ministère de l'industrie et des PME
 BP:1639
 Conakry
 Phone: +224 62 572308/224 60299539
 Email: hmcisse@gmail.com

HAÏTI - HAÏTI - HAITÍ

Ms Marie Roberta JEAN-BAPTISTE
 Assistant Directeur Direction
 Contrôle de la Qualité et de la Protection du
 Consommateur
 Ministère du Commerce et de l'Industrie
 8, Rue Légitime
 Port-au-Prince, Haïti HT 6112
 Phone: +509 34546588
 Email: dcqpc_mci@yahoo.fr

Mr Pierre Charlemagne CHARLES
 Assistant Directeur
 Direction de Protection des Végétaux
 Ministère de l'Agriculture des Ressources
 Naturelles et du Développement Rural
 Route Nationale No. 1
 Damien - Port-au-Prince
 Phone: +509 37801321
 Email: piecharles1055@yahoo.com

HONDURAS

Dr Juan Ramón VELÁSQUEZ PAGUAGA
 Coordinador de la División de Inocuidad de
 Alimentos
 Secretaría de Agricultura y Ganadería
 Boulevard Miraflores, Ave la FAO
 Tegucigalpa
 Phone: (504) 2232-6213/2239-7270
 Email: jvelasquez@senasa-sag.gob.hn

Sra. Mayra ARACELY REINA DE TITTA
 Ministro Consejero
 Encargado de Negocios a.i.
 Representante Permanente Adjunto ante la FAO
 Representación Permanente de la República de
 Honduras ante la FAO
 Via Giambattista Vico 40, int.8
 00196 Roma
 Italia

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRÍA

Mrs Ágnes SZEGEDYNÉ FRICZ
 Head of Division
 Department of Food Processing
 Ministry of Rural Development
 H-1055 Budapest
 Kossuth Lajos tér 11
 Phone: (+36) 1 7953759
 Email: Agnes.fricz@vm.gov.hu

Mr Balázs HAMAR
 Permanent Representative to FAO
 Office of the Permanent Representative of
 Hungary to FAO
 Embassy of Hungary
 Via Luigi Lilio 59 C/10
 00142 Rome
 Italy
 Phone: +39-06-5190116
 Fax: +39-06-97256859
 Email: BHamar@mfa.gov.hu

Dr. Prof. Árpád AMBRUS
 Chair of CCMAS
 Chief Technical Adviser
 National Food Chain Safety Office
 H-1143 Budapest, Tábornok u. 2
 Phone: +36 1 439 03 56
 Email: AmbrusArp@nebih.gov.hu

ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA

Mr Antonio LA ROCCA
 Permanent Representation of the Republic of
 Iceland to FAO
 Via Flaminia 441
 00196 Rome
 Italy
 Email: gadisl@tin.it

INDIA - INDE

Shri K. CHANDRAMOULI
Chairperson
Food Safety and Standards Authority of India
(FSSAI)
Ministry of Health and Family Welfare
FDA Bhawan, Kotla Road
New Delhi-110002
Phone: +23220991/92
Email: chairperson@faai.gov.in

Mr Anil MEHTA
Deputy Director
Food Safety and Standards Authority of India
(FSSAI)
Ministry of Health and Family Welfare
FDA Bhawan, Kotla Road
New Delhi-110002
Phone: +23220997
Email:
anilmehta@fssai.gov.in/anil.mehta76@yahoo.in

Mr Sunil BAKSHI
Deputy General Manager (QA)
National Dairy Development Board
NDDDB House
Safdarjung Enclave
New Delhi 110029
Phone: +91 11 49883000
Email: sbakshi@nddb.coop

Mr Philip KURUVILLA
Board Member
Spices Board of India
Kochi, Kerala
Phone: +91 (484) 222 8069/91 98952 33117
Email: philip@jayanti.com

Ms Padmaparna DASGUPTA
FICCI Codex Cell
Head-Policy
Regulatory and External Affairs
Glaxosmithkline Consumer Healthcare Ltd
Plot 67, Sector - 32
Gurgaon, Haryana
Email: padmaparna.p.dasgupta@gsk.com

Mr Shobhan K. PATTANAYAK
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of India
Via XX Settembre, 5
00187 Rome
Italy
Phone: 0039-06-42013972
Fax: 0039-06-48904470
Email: agri.wing@indianembassy.it

INDONESIA - INDONÉSIE

Mr SUPRAPTO
Acting as Head of National Standardization
Agency of Indonesia
Gd. Manggala Wanabakti, Block IV floors 4
Jl. Gatot Subroto, Senayan
Phone: +62 215747043
Fax: +62 215 747045
Email: suprpto@bsn.go.id

MS Nus NUZULIA ISHAK
Director General
Directorate General for Standardization and
Consumer Protection
Ministry of Trade, The Republic of Indonesia
Jl.M.I. Ridwan Rais no.5
Jakarta
Phone: +62-21-3451692
Email: nus.ishak@kemendag.go.id

Dr Roy Alexander SPARRINGA
Deputy Chairman for Food Safety and
Hazardous Substance Control
National Agency for Drug and Food Control
(NADFC) Indonesia
Jalan Percetakan Negara No 23
Jakarta 10560
Phone: +62 21 4253857
Fax: +62 21 4253857
Email: sparringa@gmail.com
deputi3@pom.go.id

Ms Frida ADIATI
Director
Directorate for Standardization
Ministry of Trade, The Republic of Indonesia
Jl. M.I. Ridwan Rais no.5
Jakarta
Phone: +62-21-3863928
Email: Frida.adiati@kemendag.go.id

Dr SANTOSO
Director of Fisheries Product Processing
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Mina Bahari III Building, 13th Floor
Jl. Medan Merdeka Timur No.16
Jakarta 10110 Indonesia
Phone: +62213500187
Fax: +62213500187
Email: santosikan@yahoo.com

Ms Penny Dewi HERASATI
Deputy Director
Directorate of Trade, Industry and IPR
Directorate General of Multilateral Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Jln. Taman Pejambon 6
Jakarta Pusat
Phone: +62 21 3812133
Email: pennydh@hotmail.com

Mr Agus Prihatin SAPTONO
Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Indonesia
Via Campania, 55
00187 Rome
Italy
Phone: +39 06 4200911
Email: haminhar@gmail.com

Mr UMAR
Staff of Directorate of Fisheries Product
Processing
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Mina Bahari 3 Building
13th Floor, Jl. Medan Merdeka Timur No. 16
Jakarta
Phone: +62213500187
Email: yumha04@gmail.com

Mr Hamim HAMIM
Agriculture Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Indonesia
Via Campania, 55
00187 Rome
Italy

Mr Ateng SUPRIATNA
Head of Programme Division
Directorate General of Fish Processing Products
and Marketing
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Mina Bahari III Building, 14th Floor
Jl. Medan Merdeka Timur No.16
Jakarta 10110 Indonesia

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) –
IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') -
IRÁN (REPÚBLICA ISLÁMICA DEL)**

Mr Taghavi Motlagh SEYED AMINOLLAH
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Permanent Representation of the Islamic
Republic of Iran to FAO
Via Aventina, 8
00153 Rome

Ms Leila ZINATBAKHSH
Secretary of National Codex Committee
Institute of Standards and Industrial Research of
Iran
Ministry of Industries
P.O.Box 14155-6139
South of Vanak Square
Teheran
Phone: +98 21 88654059
Fax: +98 21 88654059
Email: codex_office@isiri.org.ir
l_zinatbakhsh@yahoo.com

Mr Seyed Morteza ZAREI
Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Permanent Representation of the Islamic
Republic of Iran to FAO
Via Aventina, 8
00153 Rome

Dr Vida KAZEMI
Director-General
Food and Drug Organization
MAH
Fakhr-e- Razee street
Tehran
Phone: +982166466930-2
Email: dv.kazemi@gmail.com

IRAQ

Mr Hassan JANABI
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Permanent Representation of the Republic of
Iraq to FAO
Via della Fonte di Fauno, 5
00153 Rome
Italy
Email: iraq.fao@gmail.com

Ms Ala AL MASHTA
Technical Engineer
Permanent Representation of the Republic of
Iraq to FAO
Via della Fonte di Fauno, 5
00153 Rome
Italy
Email: iraq.fao@gmail.com

Mr Nihad Saadoon GHENI
Senior Chemist
Central Organization for Standardization and
Quality Control
Baghdad
Phone: +9645 7902 876974
Email: nuhad72@yahoo.com

Ms Azhar Kareem Mohammed AL-BEHADLI
Chemist
Central Organization for Standardization and
Quality Control
Baghdad
Email: Azharkream@yahoo.com

Ms Manar HARFOUSH
Office Manager
Permanent Representation of the Republic of
Iraq to FAO
Via della Fonte di Fauno, 5
00153 Rome
Italy

Ms Chiara MAURILIO
Assistant
Permanent Representation of the Republic of
Iraq to FAO
Via della Fonte di Fauno, 5
00153 Rome
Italy
Email: iraq.fao@gmail.com

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Mr Richard HOWELL
Senior Inspector
Department of Agriculture, Fisheries and Food
Agriculture House
6E Kildare Street
Dublin 2
Phone: + 353 1 6072572
Fax: +353 1 6616263
Email: Richard.howell@agriculture.gov.ie

Mr Jarlath O'CONNOR
Deputy Permanent Representative to FAO
Embassy of Ireland
Piazza di Campitelli, 3
00186 Rome
Italy
Phone: +39 06 69791215
Fax: +39 06 69791231
Email: jarlath.oconnor@dfa.ie

M Alan REILLY
Chief Executive
Food Safety Authority of Ireland
Abbey Court
Lower Abbey Street
Dublin 1
Phone: +353 1 8171369
Fax: +353 1 8171269
Email: areilly@fsai.ie

ISRAEL - ISRAËL

Ms Giovanna LA ROCCA
Trade Officer
Economic Department
Permanent Representation of Israel to FAO
Embassy of the State of Israel
Rome
Italy
Phone: 06.36198551
Email: econo-assist@roma.mfa.gov.it

ITALY - ITALIE - ITALIA

Dr Ciro IMPAGNATIELLO
Segretariato Generale Comitato Nazionale per il
'Codex Alimentarius'
Ministero delle Politiche Agricole, Alimentari e
Forestali
Via XX Settembre, 20
00187 Roma
Phone: +39 06 46656046
Fax: +39 06 4880273
Email: c.impagnatiello@mpaaf.gov.it

Dr Orazio SUMMO
Comitato Nazionale Italiano Codex
Alimentarius
Ministero delle Politiche Agricole, Alimentari e
Forestali
Via XX Settembre, 20
00187 Roma
Phone: +39 0646656147
Fax: +39 06 4880273
Email: o.summo@mpaaf.gov.it

Dr.ssa Paola MERCIARO
Ministero delle Politiche Agricole, Alimentari e
Forestali
Via XX Settembre, 20
00187 Roma
Phone: +39-06-46656047
Email: p.merciario@mpaaf.gov.it

Dr Silvio BORRELLO
Director-General of Hygiene, Food Safety and
Nutrition
Ministry of Health
Via Giorgio Ribotta 5,
00144 Rome
Phone: +39 06 5994 6616
Email: s.borrello@sanita.it

Dr Pier Giuseppe FACELLI
 Director of International Relations Office
 Department of Veterinary Public Health, Food
 Security and Collegial Bodies for Health
 Protection
 Ministry of Health
 Via G. Ribotta, 5
 00144 Rome
 Phone: +39 06-5994
 Email: Pg.facelli@sanita.it

Dr Romano MARABELLI
 Chief of Department
 Department of Veterinary Public Health, Food
 Security and Collegial Bodies for Health
 Protection
 Ministry of Health
 Via G. Ribotta, 5
 Rome
 Phone: +39 06-5994
 Email: alimentivet@sanita.it

Dr Ghebremedhin GHEBREIGZABIHER
 Medical Officer
 International Relations Office
 Department of Veterinary Public Health, Food
 Security and Collegial Bodies for Health
 Protection
 Ministry of Health
 Via G. Ribotta, 5
 00144 Rome
 Phone: +39 06 59943310
 Email: g.ghebreigzabiher@sanita.it

Dr Stefano MORICONI
 Medical Officer
 Chemical, Physical and Biological Risk
 Assessment Office
 Directorate General of Collegial Bodies for
 Health Protection
 Department of Veterinary Public Health, Food
 Security and Collegial Bodies for Health
 Protection
 Ministry of Health
 Via G. Ribotta, 5
 00144 Rome
 Phone: +39 06-59946513
 Email: s.moriconi@sanita.it

Dr Antonino DE ANGELIS
 International Relations Office
 Department of Veterinary Public Health, Food
 Security and Collegial Bodies for Health
 Protection
 Ministry of Health
 Via G. Ribotta, 5
 Rome
 Phone: +39 06-59946139
 Email: a.deangelis@sanita.it

Dr Catherine LECLERCQ
 Researcher
 Istituto Nazionale di Ricerca per gli Alimenti e
 la Nutrizione
 Via Ardeatina 546 - I
 00178 Rome
 Phone: +39 06 51494402
 Email: leclercq@inran.it

JAMAICA - JAMAÏQUE

Dr Linnette PETERS
 Policy and Programme Director
 Veterinary Public Health Division
 Ministry of Health
 2-4 King Street
 Kingston
 Phone: (876)450-8099
 Email: petersl@moh.gov.jm

Mrs Orine HENRY BLAIR
 Director
 Regulatory Division
 Bureau of Standards Jamaica
 6 Winchester Road
 Kingston 10
 Phone: +1(876)619-1131
 Email: oblair@bsj.org.jm

JAPAN - JAPON - JAPÓN

Dr Kazushi YAMAUCHI
 Director
 Office of International Food Safety
 Department of Food Safety
 Pharmaceutical and Food Safety Bureau
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2, Kasumigaseki
 Chiyoda-ku, Tokyo 100-8916
 Phone: +81 3 3595 2326
 Email: codexj@mhlw.go.jp

Dr Hiroshi YOSHIKURA
 Advisor
 Department of Food Safety
 Pharmaceutical and Food Safety Bureau
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8916
 Phone: +81 3 3595 2326
 Fax: +81 3 3503 7965
 Email: codexj@mhlw.go.jp

Mr Eiichi YOKOTA
 Assistant Director
 Office of International Food Safety
 Department of Food Safety
 Pharmaceutical and Food Safety Bureau
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2, Kasumigaseki Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8916
 Phone: +81-3-3595-2326
 Fax: +81-3-3503-7965
 Email: codexj@mhlw.go.jp

Dr Yayoi TSUJIYAMA
 Director for International Affairs
 Food Safety and Consumer Policy Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8950
 Phone: +81-3-3502-8732
 Fax: +81-3-3507-4232
 Email: yayoi_tsujiyama@nm.maff.go.jp

Mr Yoshikiyo KONDO
 Associate Director (International Affairs)
 Food Safety and Consumer Policy Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-2-1 Kasumigaseki
 Chiyoda-ku, Tokyo 100-8950
 Phone: +81-3-3502-8732
 Fax: +81-3-3507-4232
 Email: yoshikiyo_kondo@nm.maff.go.jp

JORDAN - JORDANIE - JORDANIA

Mr Basel AL-KAYED
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Hashemite Kingdom of Jordan
 Via Giuseppe Marchi, 1B
 00161 Rome
 Italy
 Phone: 06 86205303
 Fax: 06 8606122
 Email: embroma@jordanembassy.it

KAZAKHSTAN - KAZAJSTÁN

Mr Zhandarbek BEKSHIN
 Chairperson, Committee for Sanitary and
 Epidemiological Surveillance
 Ministry of Health
 8 Orynbor Str,
 House of Ministries, 5 Entrance
 Astana 010000
 Phone: +7 (7172) 74 30 66
 Email: kgsen@mz.gov.kz

KENYA

Mrs Eva ODUOR ADEGA
 Director
 Standards Development and International Trade
 Kenya Bureau of Standards
 P.O. Box 54974
 Nairobi 00200
 Phone: +254 20 605490/254722202137/8
 Fax: +254 20 609660
 Email: oduore@kebs.org

Ms Josephine Wangari GAITA
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Kenya
 Viale Luca Gaurico, 205
 00143 Rome
 Italy

Mr Moses Gathura GICHIA
 Deputy Director of Veterinary Services
 Department of Veterinary Services
 PO Private Bag 00625, Kangemi
 Nairobi
 Phone: +254733557134
 Fax: +254208331273
 Email: medwrin@yahoo.com

Dr Wycliffe WANGWE
 Deputy Director Veterinary Services
 Chief of Veterinary Public Health Division
 Department of Veterinary Services
 Ministry of Livestock Development
 P.O.Box 00625
 Kangemi, Nairobi
 Phone: +254 716606105
 Fax: +254 20 631273
 Email: akothe@kebs.org
 dereda.nyango1@gmail.com

Dr Gladys MAINA
 Chief Executive Officer
 Pest Control Products Board
 P.O. Box 13794-00800
 Nairobi
 Phone: +254 020 8021846/7/8
 Email: pcpboard@todays.co.ke

Mrs Alice Akoth Okelo ONYANGO
 Manager-Kenya National Codex Contact Point-
 Secretariat
 Kenya Bureau of Standards
 Popo Road
 Box 54974 00200
 Off Mombasa Road
 Behind Bellevue Popo Road
 Nairobi
 Phone: +254-02 6048303
 Fax: +254 20 609660
 Email: akothe@kebs.org
 dereda.nyango1@gmail.com

Dr James ONSANDO
 Managing Director
 Kenya Plant Health Inspectorate Services P.O.
 Box 49592
 00100 Nairobi
 Phone: +254 020 3536171/2
 Email: director@kephis.org
 dereda.nyango2@gmail.com

Ms Jacinta NGWIRI
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Kenya
 Viale Luca Gaurico, 205
 00143 Rome
 Italy

KUWAIT - KOWEÏT

Eng. Fahad AL-MUTAIRI
 Assistant Under-Secretary
 Deputy General Manager for Standards and
 Industrial Services Affairs
 Public Authority for Industry
 P.O.Box 4690
 Safat 13047
 Phone: +965 25302999
 Fax: + 965 25302992
 Email: aziz1994@yahoo.com

Eng. Aziza MALALLAH
 Director of standards and Metrology
 Public Authority for Industry
 P.O. box 4690
 Safat 13047
 Phone: +965 25302621
 Email: a.mail@pai.gov.kw

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO – REPÚBLICA DEMOCRÁTICA POPULAR LAO

Mr Somthavy CHANGVISOMMID
 Director-General
 CCP of Lao PDR
 Food and Drug Department
 Ministry of Health
 Simouang Road
 MOH Building
 Vientiane Capital 01000
 Phone: +856 2121 4013-4
 Fax: +856 2121 4015
 Email: Csomthavy_fdd@yahoo.com

LATVIA - LETTONIE - LETONIA

Mr Girts JAUNZEMS
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Latvia
 Viale Liegi, 42
 00198 Rome
 Italy

LEBANON - LIBAN - LÍBANO

Eng. Léna DARGHAM
 Acting Director-General
 The Lebanese Standards Institution- LIBNOR
 Codex Contact Point
 Sin El Fil, City Rama Street
 LIBNOR Bldg.
 Beirut
 Phone: +9611485927
 Fax: +9611485929
 Email: libnor@libnor.org

Ms Mariam EID
 Head of Agro-Industries Department
 Coordinator for CCNEA
 Coordinator of the National Codex Committee
 Ministry of Agriculture
 Bir Hasan
 Beirut
 Phone: +009611824100
 Fax: 009611824100
 Email: meid@agriculture.gov.lb

LESOTHO

Ms Mathoriso MONAHENG
 Principal Secretary
 Prime Minister's Office
 P.O. Box 527
 Maseru

Ms Malikopo RAKOOTJE
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Kingdom of Lesotho
 Via Serchio, 8
 00198 Rome
 Italy

Ms Masekonyela SEBOTSA
 Director
 Food and Nutrition Coordinating Office
 Maseru

LIBERIA - LIBÉRIA

Mr Mohammed SHERIFF
 Minister Plenipotentiary
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Liberia
 Piazzale delle Medaglie d'Oro, 7
 00136 Rome
 Phone: +39 06 35453399
 Fax: +39 06 35344729
 Email: liberiaembassy@hotmail.com

Mr Haruna Rashid KROMAH
 Secretary
 Embassy of the Republic of Liberia
 Piazzale delle Medaglie d'Oro, 7
 00136 Rome
 Phone: +39 06 35453399
 Fax: +39 06 35344729
 Email: liberiaembassy@hotmail.com

LIBYA - LIBYE - LIBIA

Dr Mohamed NAHAISI
 Head of Milk and Milk Products Standards
 Committee
 Libyan National Center for Standardization and
 Metrology
 Libya - WHO Office
 Alforag - Tripoli
 Phone: + 218 4630884
 Email: nahaisimh@yahoo.com

LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA

Dr Jeronimas MASKELIUNAS
 Chief Expert
 Public Health Department
 Ministry of Health
 Vilniaus str. 33
 LT-01506, Vilnius
 Phone: +370 52 219 3339
 Email: Jeronimas.Maskeliunas@sam.lt

Dr Almantas KRANAUSKAS
 Head of Health Promotion and Resortology
 Division
 Public Health Department
 Ministry of Health
 Vilniaus g.33, LT-01506 Vilnius
 Phone: +370 61681002
 Fax: +(370 5) 2661402
 Email: Almantas.Kranauskas@sam.lt

LUXEMBOURG - LUXEMBURGO

M. Richard PHILIPPART
 Attaché
 Représentant permanent suppléant auprès de la
 FAO
 Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg
 Via di S. Croce in Gerusalemme, 90
 00185 Rome
 Italie

MADAGASCAR

Mme Marcelle Claudia LANANA
 Directeur de la Concurrence et de la Protection
 des Consommateurs
 Ministère du Commerce
 BP 454 Ambohidahy Antananarivo
 Phone: +261 34 05 513 43
 Email: dcpc@commerce.gov.mg

Mme Josiane RATSIMBAZAFY
 Chargé d'affaires, a.i.
 Ambassade de la République de Madagascar
 Via Riccardo Zandonai, 84/A
 00194 Rome

M. Monsieur MONJA
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de la
 FAO
 Ambassade de la République de Madagascar
 Via Riccardo Zandonai, 84/A
 00194 Rome
 Italie

MALAWI

Mr Davlin CHOKAZINGA
 Director-General
 Malawi Bureau of Standards
 Moirs Road
 P.O. Box 946
 Blantyre
 Phone: +265 1 870 488
 Fax: +265 1 870 756
 Email: mbs@mbsmw.org

MALAYSIA - MALAISIE - MALASIA

Ms Fauziah ARSHAD
Deputy Director, Standard and Codex Branch
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health Malaysia
Level 4, Bangunan Plot 3C4
N0.26, Jalan Persiaran Perdana, presint 3
62675 Putrajaya
Phone: +603 88850781
Fax: +603 88850790
Email: fauziaharshad@moh.gov.my

Ms Noraini AB WAHAB
Principal Assistant Director
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya
Phone: +603 88850789
Fax: +603 88850790
Email: norawahab@moh.gov.my

Dr Kalanithi NESARETNAM
Director
Product Development and Advisory Services
Malaysian Palm Oil Board
No 6 Persiaran Institusi
Bandar Baru Bangi
43000 Kajang, Selangor
Phone: +603 8925 9952/8769 4589
Fax: +603 8922 1742
Email: sarnesar@mpob.gov.my

Dr Nagendran BALA SUNDRAM
Minister Counsellor
Embassy of Malaysia/Mission of Malaysia to
the European Union
Avenue de Tervueren, 414 A
1150, Brussels
Belgium
Phone: +322 776 8997
Fax: +322 762 8998
Email: nagen@mpob.gov.my

MALI - MALÍ

M. Gaoussou DRABO
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Ambassade de la République du Mali
Via Antonio Bosio, 2
00161 Rome
Italie
Phone: 0644254068
Fax: 0644254029

M. Bah KONIPO
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de la
FAO
Ambassade de la République du Mali
Via Antonio Bosio, 2
00161 Rome
Italie
Phone: 0644254068
Fax: 0644254029

MALTA - MALTE

Mr John ATTARD KINGSWELL
National Contact Point
Food Safety Commission
Environmental Health Directorate
37-39, Rue D'Argens
Msida MSD 1368
Phone: +356 21332225
Email: john.attard-kingswell@gov.mt

MEXICO - MEXIQUE - MÉXICO

Sr Miguel RUIZ-CABAÑAS IZQUIERDO
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Embajada de los Estados Unidos Mexicanos
Via Lazzaro Spallanzani, 16
00161 Roma
Italia

Sra. Andrea BARRIOS VILLARREAL
Directora de Normalización Internacional
Dirección General de Normas
Secretaría de Economía
Av. Puente de Tecamachalco No. 6
Lomas de Tecamachalco
Naucalpan Edo. De Mex., 53950
Phone: +52 55 5729 9100 Ext.43216
Email: andrea.barrios@economia.gob.mx

Sr Alan ROMERO ZAVALA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Embajada de los Estados Unidos Mexicanos
Via Lazzaro Spallanzani, 16
00161 Roma
Italia

Sra. Emma María José RODRÍGUEZ
SIFIENTES
Ministro
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Embajada de los Estados Unidos Mexicanos
Via Lazzaro Spallanzani, 16
00161 Roma
Italia

MONGOLIA - MONGOLIE

Mr Davaadorj KHISHIGDELGER
Minister Counsellor
Chargé d'Affaires a.i.
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of Mongolia
Via Francesco Denza, 27
00197 Rome
Italy

Mme Nadia MAATA
Chef du Service Alimentaire
Laboratoire Officiel d'Analyses et de
Recherches Chimiques de Casablanca
25, rue Nichakra Rahal
Casablanca
Phone: +212 522 302196/98
Fax: +212 522301972
Email: maata.loarc@yahoo.fr

MONTENEGRO - MONTÉNÉGRO

Ms Marija LAKIC
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of Montenegro
Via Antonio Gramsci, 9
00197 Rome
Italy

MOZAMBIQUE

Ms Carla Elisa MUCAVI
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Mozambique
Via Filippo Corridoni, 14
00195 Rome
Italy
Phone: +39 06 37514675

MOROCCO - MAROC - MARRUECOS

Ms Ihssane BEQQALI HIMDI
Chef Service Normalisation
Office National de Sécurité Sanitaire des
Produits Alimentaires
Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui
Agdal, Rabat
Phone: +00 212 5 37676513
Email: beqqalihsane@yahoo.fr

Mme Sabah LAZRAQ
Directrice, Industrie de la Pêche
Département de la pêche maritime
Ministère de l'agriculture et de la pêche
maritime
B.P 476 Quartier Administratif -Haut Agdal
Rabat
Phone: +05 37 68 82 95/97
Email: lazrak@mpm.gov.ma

M. Abdelkrim BERRADA
Chef de Division
Ministère de l'agriculture et de la pêche
maritime
B.P 476 Quartier Administratif-Haut Agdal
Rabat
Phone: +05 37 68 82 71/72
Email: berrada@mpm.gov.ma

**NETHERLANDS - PAYS-BAS –
PAÍSES BAJOS**

Mr Hieronymus FRIEDERICY
Policy Officer
Department of Food, Livestock and Consumer
Policy
Ministry of Economic Affairs, Agriculture and
Innovation
The Netherlands
Phone: +31 (0)70-3784924
Fax: +31 (0)70-3786153
Email: h.friedericyc@minlnv.nl

Mr Martijn WEIJTENS
Member of the Management Team
Ministry of Economic Affairs, Agriculture and
Innovation
P.O. Box 20401
2500 EK'S-Gravenhage
Phone: +31(0) 70 378 4385
Email: m.j.b.m.weijtens@minlnv.nl

Ms Ika VAN DE PAS
Member Management Team
Ministry of Economic Affairs, Agriculture and
Innovation
Prins Clauslaan 8
2595 Ay
The Hague
Phone: +3170 3706972
Email: i.r.j.vandepas@mineleni.nl

Ms Tanja ÅKESSON
Codex Contact Point
Ministry of Economic Affairs, Agriculture and
Innovation
PO Box 20401
2500 EK The Hague
Phone: +31 70 378 4045
Email: t.z.j.akesson@minlnv.nl

Mr Matthijs THEELEN
CMM Team
Phone: +31 6 26 55 03 58
Email: matttheelen@gmail.com

Mr Rob THEELEN
Dutch Food Safety Authority
PO Box 43006
3540 AA Utrecht
Phone: +31611882558
Email: r.m.c.theelen@vwa.nl

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE - NUEVA ZELANDIA

Mr Raj RAJASEKAR
Senior Programme Manager (Codex)
International Policy
International Standards Organizations Group
Ministry for Primary Industries
Pastoral House
25 The Terrace
Wellington
Phone: +64 4 8942576
Email: raj.rajasekar@mpi.govt.nz

Ms Carol BARNAO
Deputy Director General - Standards
Ministry for Primary Industries
Pastoral House
25 The Terrace
Wellington
Phone: +64 4 894 2652
Email: carol.barnao@mpi.govt.nz

Dr Steve HATHAWAY
Director Science and Risk Assessment
Ministry for Primary Industries
Pastoral House
25 The Terrace
Wellington
Phone: +64 4 8942519
Email: steve.hathaway@mpi.govt.nz

NICARAGUA

Sra. Mónica ROBELO RAFFONE
Embajadora
Representante Permanente ante la FAO
Representación Permanente de la
República de Nicaragua ante la FAO
Via Ruffini, 2/A
00195 Roma
Italia
Phone: 0632110020
Email: embanicfao@cancilleria.gob.ni

NIGER - NÍGER

Mme Aissatou Cisse HASSAN
Chef de Division alimentation et nutrition
Direction générale de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
B.P. 323
Niamey
Phone: +227 96969423
Fax: +227 2 733570
Email: aissacisse_hassan@yahoo.fr

NIGERIA - NIGÉRIA

Dr Paul Botwev ORHII
Director-General
National Agency for Food and Drug
Administration and Control
2032 Olusegun Obasanjo Way
Wuse
Zone 7
Abuja
Phone: +234 09 6718008
Email: paulorhii@yahoo.com

Mrs Jane O. OMOJOKUN
Deputy Director
Regulatory Affairs
National Agency for Food and Drug
Administration and Control
445 Herbert Macaulay Way
Yaba, Lagos
Phone: +234 8033338184
Fax: +234 1 4772453
Email: janeomojokun@yahoo.com
omojokun.j@nafdac.gov.ng

Mr Musa GEORGE
Assistant Director (Codex Unit)
Standards Organization of Nigeria
52, Lome Crescent
Wuse Zone 7
Abuja
Phone: +234-8057346499
Email: bob_king_george@yahoo.com
mgeorge@sononline.org

Dr Majasan ADEMOLA ADETOKUNBO
Deputy Director
Federal Ministry of Agriculture and Natural
Resources
FCDA Secretariat, Area 11
Garki, Abuja
Phone: +234-8055178412
Email: demmyjash@yahoo.com

Dr Mike Kanayochukwu NWANERI
Director
National Agricultural Quarantine Service
Federal Ministry of Agriculture and Natural
Resources
FCDA Secretariat, Area 11
Garki, Abuja
Phone: +08034609217
Email: michaelnwaneri@yahoo.com

Dr Joseph Jemgbar NYAGER
Director
Federal Ministry of Agriculture and Rural
Development
F.C.D.A Secretariat
Area 11, Garki - P.M.B. 135
Abuja
Phone: +234 8037868707
Email: nyagerj@yahoo.com

NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA

Ms Bodil BLAKER
Specialist Director
Ministry of Health and Care Services
P.O. Box 8011 Dep., N-0030
Oslo
Phone: +47 22 24 86 02
Fax: +47 22 24 86 56
Email: bob@hod.dep.no

Mrs Vigdis Synnøve VEUM MØLLERSEN
Senior Advisor
Norwegian Food Safety Authority- Head Office
P.O.Box 383
N-2381 Brumunddal
Phone: +47 23 21 66 69
Fax: +47 23 21 68 01
Email: visvm@mattilsynet.no

Mr Halvard KVAMSDAL
Senior Advisor DVM
Ministry of Health and Care Services
P.O. BOX 8011 DEP
NO-0030 Oslo
Phone: +47 22 24 86 50
Email: hk@hod.dep.no

Ms Tone Elisabeth MATHESON
Senior Advisor
Ministry of Agriculture and Food
Postboks 8007 Dep
0030 Oslo
Phone: +47 22 24 94 13
Email: Tone-elisabeth.matheson@lmd.dep.no

OMAN - OMÁN

Mr Saleh AL-ZADJALI
Director of Specification
Directorate General for Standards and
Metrology (DGSM)
Ministry of Commerce and Industry (MOCI)
P.O. Box: 550, Postal Code:100
Muscat
Phone: +968-24813418
Email: SMS-9000S@HOTMAIL.COM

PAKISTAN - PAKISTÁN

Ms Tehmina JANJUA
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Islamic Republic of Pakistan
Via della Camilluccia, 682
00135 Rome
Italy
Phone: +39 06 36301775
Fax: +39 06 36301936
Email: agriwing@gmail.com

Mr Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Islamic Republic of Pakistan
Via della Camilluccia, 682
00135 Rome
Italy
Phone: +39 06 36303736
Fax: +39 06 36301936
Email: agriwing@gmail.com

PANAMA - PANAMÁ

Dra. Vielka Xiomara CEDEÑO DE
BALABARCA
Presidente Comite Nacional Codex/Medico
Veterinario
Ministerio de Salud
Departamento de Proteccion de Alimentos
Ancon Edificio 253 Ciudad Panama
Phone: (507) 512 9180 / 66805249
Email: dravielkax30@hotmail.com

Sr Guido MARTINELLI ENDARA
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Embajada de la República de Panamá
Largo di Torre Argentina, 11
00184 Roma
Italia

Sr Gerardo VEGA BERRÍO
Ministro Consejero
Representante Permanente Alternante ante la FAO
Embajada de la República de Panamá
Largo di Torre Argentina, 11
00184 Roma
Italia

**PAPUA NEW GUINEA –
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE –
PAPUA NUEVA GUINEA**

Mr Elias TAIA
Codex Manager and Contact Point
Department of Agriculture and Livestock
PO Box 2141
Boroko, NCD
Phone: +675 3418839
Email: eliaستاia@yahoo.com
codexcontactpoint.png@gmail.com

PARAGUAY

Sra. Trini JIMÉNEZ
Directora del Organismo de Investigación y
Asistencia Tecnológica-OIAT
Instituto Nacional de Tecnología,
Normalización y Metrología
Asunción

Sra. Lorena PATINO
Segunda Secretaria
Representante Permanente Alternante ante la FAO
Embajada de la República del Paraguay
Via Firenze, 43 Scala A, int 17
00184 Roma
Italia

PERU - PÉROU - PERÚ

Dr Mónica Patricia SAAVEDRA CHUMBE
Presidenta del Comité Nacional del Codex
Alimentarius
Directora General
Dirección General de Salud Ambiental
Ministerio de Salud
Calle Las Amapolas N° 350
Urb. San Eugenio
Lima 14
Phone: (511) 442-8353 anexo 108
Fax: (511) 422-6404
Email: msaavedra@minsa.gob.pe
codex@digesa.minsa.gob.pe

Sra. Carla Stella Maris CHIRINOS LLERENA
Consejero
Representante Permanente Alternante ante la FAO
Embajada de la República del Perú
Via Francesco Siacci, 2/B, int. 5
00197 Roma
Italia
Phone: +39 06 80691510
Fax: +39 06 80691777
Email: schirinos@ree.gob.pe

PHILIPPINES - FILIPINAS

Dr Maria Victoria PINION
Nutritionist-Dietitian III
Chairman, National Codex Organization
Food and Drug Administration
Department of Health
Civic Drive Filinvest
Corporate City, Alabang,
Muntinlupa City
Phone: +06 2 8425606
Email: mavspinion@yahoo.com

Dr Marvin VICENTE
Supervising Meat Control Officer
Chairperson, SubCommittee on Residues of
Veterinary Drugs in Foods
National Codex Organization-Technical
Committee
National Meat Inspection Service
Department of Agriculture
Visayas Avenue
Diliman, Quezon City 1101
Phone: 632-9247971/632-9247973
Email: vicentemarvin@yahoo.com

Ms Maribel MARGES
 Permanent Representative of the Codex Contact
 Point
 National Codex Organization
 Department of Agriculture
 Policy Research Service
 3F DA Building
 Elliptical Road
 Diliman, Quezon City 1101
 Phone: +(632) 9267439
 Email: mgmarges@yahoo.com

Ms Melannie GUERRA
 Supervising Aquaculturist
 Chairperson, Sub-Committee on Fish Products
 National Codex Organization
 Department of Agriculture
 Bureau of Fisheries and Aquatic Resources
 PCA Bldg., Elliptical Rd
 Diliman, Quezon City
 Phone: +63(2) 454-5863
 Email: Murguerra2002@yahoo.com

Ms Maria Lorena D. ROMAN
 Research Analyst II and Technical Staff
 National Codex Organization - Management
 Support Office (NCO-MSO)
 Food Development Center
 National Food Authority Department of
 Agriculture
 FTI Complex
 Taguig City 1631
 Phone: (632) 838-4014/(632) 838-4561
 Email: maria_lorena_roman@yahoo.com

Mr Esteban PAGARAN
 Assistant Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of the Philippines
 Viale delle Medaglie d'Oro, 112-114
 00136 Rome

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Prof. Krzysztof KWIATEK
 Head of Department of Hygiene of Animal
 Feedingstuffs
 National Veterinary Research Institute
 57 Partyzantów Avenue
 24-100 Pulawy
 Phone: +48 81 889 30 82
 Mobile: +48 605 669 732
 Email: kwiatekk@piwet.pulawy.pl

Ms Marzena CHACINSKA
 Head of International Co-operation Department
 Agricultural and Food Quality Inspection
 Codex Contact Point for Poland
 30, Wspolna St.,
 00-930 Warsaw
 Phone: +48 22 623 29 02
 Email: mchacinska@ijhars.gov.pl
 kodeks@ijhars.gov.pl

Mr Wojciech OSTROWSKI
 Minister Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Poland
 (Office of the Permanent Representative to
 FAO)
 Via Pietro Paolo Rubens, 20
 00197 Rome
 Italy
 Phone: +39 3384855278
 Email: wojciech.ostrowski@msz.gov.pl

PORTUGAL

Mr Luis DURÃO
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Portuguese Republic
 Viale Liegi, 21
 00198 Rome
 Italy
 Email: ld@embportroma.it

QATAR

Dr Muna S. AL OLAN
 Specialist
 Central Food Laboratories
 PO Box 42
 Doha
 Phone: +974 55548410
 Email: malolan@sch.gov.qa

Mr Shadi Salah ZEYADEH
 Food Expert
 Ministry of Municipality and Urban Planning
 P.O.Box 163
 Doha
 Phone: +974 55564890
 Email: szeyadah@yahoo.com

Faisal AL-BADER
 Senior Standardizer
 Department of Standards and Metrology
 Ministry of Environment
 P.O. Box 23277
 Doha
 Phone: +00974 44139441/44139432
 Email: frbader@moe.gov.qa
 standard@qatar.net.qa

**REPUBLIC OF KOREA –
RÉPUBLIQUE DE CORÉE –
REPÚBLICA DE COREA**

Dr SOHN Mun-Gi
Director-General
Food Safety Bureau
Korea Food and Drug Administration
Osong Health Technology Administration
Complex
187 Osongsaengmyeong2(i)-ro
Osong-eup, Cheongwon-gun
Chungcheongbuk-do
Phone: +82 43 719 2001
Email: mgsohn@korea.kr

Dr YOON Hae Jung
Director
Risk Analysis and Research Division
National Institute of Food and Drug Safety
Evaluation
Osong Health Technology Administration
Complex
187 Osongsaengmyeong2(i)-ro
Osong-eup, Cheongwon-gun
Chungcheongbuk-do
Phone: +82 43 719 4501
Fax: +82 43 719 4500
Email: hjyoon@korea.kr

Ms KIM Na-Rae
Assistant Director
Korea Food and Drug Administration
Osong Health Technology Administration
Complex
187 Osongsaengmyeong2(i)-ro
Osong-eup, Cheongwon-gun
Chungcheongbuk-do
Phone: +82 43 719 2011
Email: knr619@korea.kr

Mr KIM Kangkook
Assistant Director
Ministry for Food, Agriculture, Forestry and
Fisheries
47, Gwanmun-ro, Gwacheon-si, Gyeonggi-do
Republic of Korea, 427-719
Phone: +82 2 500 1855
Email: cvmkkk@korea.kr

Ms LEE Gyeong Jin
Assistant Manager
National Agricultural Products Quality
Management Service(NAQS)
MIFAFF
Anyang-ro 172, Dongan-gu Anyang-si
Gyeonggi-do
Phone: +82 31 463 1568
Email: gryken@korea.kr

Ms CHOI Sug-Ja
Assistant Director
Ministry of Health and Welfare
75 Yulgong-ro
Jongno-gu, Seoul
Korea 110-793
Phone: +82-2-2023-7782
Email: Csj2533@korea.kr

Dr KIM Jiho
Assistant Director
Animal, Plant and Fisheries Quarantine and
Inspection Agency(QIA)
Ministry of Food, Agriculture, Forestry and
Fisheries
Government complex Gwacheon
Jungang-dong 1, Gwacheon, Gyeonggi-do
Seoul
Phone: +82-31-467-1894
Email: vetlove@korea.kr

**REPUBLIC OF MOLDOVA –
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA –
REPÚBLICA DE MOLDOVA**

Dr Iurie PINZARU
President of National Codex Committee,
Deputy Director of National Center of Public
Health
National Center of Public Health
Ministry of Health
67a Gheorghe Asachi Street
MD-2028
Kishinev
Phone: +(373 22) 57 45 02
Fax: +(373 22) 57 46 76
Email: iurie_pinzaru@cns.md

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Ms Alina POPESCU
First Secretary
Deputy Permanent Representative to FAO
Embassy of Romania
Via Nicolò Tartaglia, 36
00197 Rome
Italy

**RUSSIAN FEDERATION –
FÉDÉRATION DE RUSSIE –
FEDERACIÓN DE RUSIA**

Dr Irina BRAGINA
The Deputy Head of Rospotrebnadzor
Federal Service for Surveillance on Consumer
Rights Protection and Human Well-being
(Rospotrebnadzor)
18/5 and 7, Vadkovskiy per.,
Moscow, 127994
Phone: +7 499 973 26 44
Email: Bragina_iv@gse.ru

Mr Sergey N. SAPOZHNIKOV
Second Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Russian Federation
Via Gaeta, 5
00185 Rome
Italy

Ms Nikolay BALAN
Chief Expert on the International Cooperation
Issues
Federal Service for Surveillance on Consumer
Rights Protection and Human Well-being
(Rospotrebnadzor)
18/5 and 7, Vadkovskiy per.,
Moscow, 127994
Phone: +7 499 973 30 12
Email: Balan_ng@gse.ru

Ms Olga BARANNIKOVA
General Director
Nonprofit Partnership Consumer Market
Participants Union
15 Donskaya Str
Office 204, 119049
Moscow
Phone: +7 (499) 272-77-70
Email: olga.barannikova@np-supr.ru

**SAINT KITTS AND NEVIS –
SAINT-KITTS-ET-NEVIS –
SAINT KITTS Y NEVIS**

Dr Tracey CHALLENGER
Chief Veterinary Officer
Department of Agriculture
La-Guerite
Basseterre
Phone: +1-869-465-2110
Email: tchallengerw@gmail

**SAINT VINCENT AND THE GRENADINES -
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES -
SAN VICENTE Y LAS GRANADINAS**

Mr Ezra LEDGER
Executive Director
Saint Vincent and the Grenadines Bureau of
Standards (SVGBS)
Campden Park Industrial Site
P.O Box 1506
Kingstown, St. Vincent. W.I
Phone: 7844578092
Fax: 784 457 8175
Email: svgbs@vincysurf.com
deledger@gov.vc

**SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE -
ARABIA SAUDITA**

Dr Salah AL-MAIMAN
Executive Director
Technical Regulations and Standards
Saudi Food and Drug Authority
3292 Northern Ring Road
Alnafel Area
Riyadh 13312-6288
Phone: +96612759222
Email: CODEX.CP@sfd.gov.sa

Mr Saleh bin Ali AL QAHTANI
Director-General
Agricultural Research Centre
Jizan

Mr Mohammed AL-HADLAQ
Standards Specialist
Saudi Food and Drug Authority
3292 Northern Ring Road
Alnafel Area
Riyadh 13312-6288
Phone: +96612759222
Email: CODEX.CP@sfd.gov.sa

Mr Mohammad AL-GHAMDI
Food Standards Specialist
Saudi Food and Drug Authority
3292 Northern Ring Road
Al Nafel Area Unit 1
Riyadh 13312-6288
Phone: +96612759222
Email: mjghamdi@sfd.gov.sa

SENEGAL - SÉNÉGAL

Prof. Amadou DIOUF
 Toxicologue, Directeur du Centre Anti Poison
 Président du Comité national Codex
 Alimentarius
 1er Assesseur Doyen Faculté de Médecine
 Centre Anti Poison
 Ministère de la santé et de l'Action sociale
 Hôpital de Fann
 Dakar
 Phone: +221 77 440 6976/
 Fax: (221) 33 824 65 39
 Email: amdiouf@refer.sn

SERBIA - SERBIE

Ms Ivana PAJTIC
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Serbia
 Via dei Monti Parioli, 20
 00197 Rome
 Italy

SINGAPORE - SINGAPOUR - SINGAPUR

Dr Siang Thai CHEW
 Deputy Chief Executive Officer and Director-
 General
 Agri-Food and Veterinary Services
 Agri-Food and Veterinary Authority
 5 Maxwell Road
 Tower Block
 MND Complex, #04-00
 Singapore 069110
 Phone: +65 6325 7600
 Fax: +65 6220 6068
 Email: chew_siang_thai@ava.gov.sg

Dr Paul CHIEW KING TIONG
 Director of Laboratories Department
 Agri-Food and Veterinary Authority
 5 Maxwell Road #18-00
 Tower Block
 MND Complex
 Singapore 069110
 Phone: +65 67952828/ 63257866
 Fax: +65 6861 9491
 Email: paul_chiew@ava.gov.sg

Mr Sean WONG
 Senior Executive Manager
 Regulatory Administration Department
 Agri-Food and Veterinary Authority
 5 Maxwell Road #18-00
 Tower Block MND Complex
 Singapore 069110
 Phone: +65 63257829
 Email: Sean_wong@ava.gov.sg

SLOVAKIA - SLOVAQUIE - ESLOVAQUIA

Dr Zuzana BIROSOVA
 Director of Food Safety and Nutrition
 Department
 National Codex Contact Point
 Ministry of Agriculture and Rural Development
 Dobrovicova 12
 812 66 Bratislava
 Phone: +4212 59266 572
 Fax: +4212 59266 704
 Email: codex@land.gov.sk
 zuzana.birosova@land.gov.sk

Ms Denisa MEDVEDOVA
 Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Slovak Republic
 Via dei Colli della Farnesina, 144
 00194 Rome
 Italy
 Email: denisa.medvedova@mzv.sk

SLOVENIA - SLOVÉNIE - ESLOVENIA

Dr Blaza NAHTIGAL
 Codex Alimentarius Contact Point
 Food Safety Directorate
 Ministry of Agriculture and Environment
 Dunajska cesta 22
 SI-1000 Ljubljana
 Phone: +386 1 4789398
 Fax: +38614789055
 Email: codex.mkgp@gov.si
 blaza.nahtigal@gov.si

SOMALIA - SOMALIE

Mr Haji Abdulkadir IBRAHIM
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Somalia
Via dei Gracchi, 305
00192 Rome
Italy

Mrs Lul OSMAN
Embassy of the Republic of Somalia
Via dei Gracchi, 305
00192 Rome
Italy

SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD - SUDÁFRICA

Dr Boitshoko NTSHABELE
Director
Food Safety and Quality Assurance
Department of Agriculture, Forestry and Fisheries
Private Bag X343
Pretoria 0001
Phone: +2712 319 7306
Fax: +27 12 319 6764
Email: BoitshokoN@daff.gov.za

Mr Malose Daniel MATLALA
Deputy Director
Inter-Agency Liaison and Regulatory Nutrition
National Codex Contact Point: South Africa
Department of Health
Directorate: Food Control
Private Bag X828
Pretoria 0001
Phone: +27-12 395 8789
Fax: +27-12 395 8854
Email: CACPSA@health.gov.za

Mr Andries PRETORIUS
Director Food Control
Directorate Food Control
Department of Health
Private Bag X828
Pretoria 0001
Phone: +27 123958799
Fax: +0866326440
Email: PretoA@health.gov.za

Mr Michel J. YOUNG
Acting Executive - Perishable Products
National Regulator for Compulsary Specifications
P.O. Box 36558
Chempet, 7442
Cape Town
Phone: +27 21 526 3400
Fax: +27 21 526 3451
Email: youngmj@nrsc.org.za

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Sr Elías GUÍA
Agregado Agrícola
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Embajada de España
(Oficina de los Representantes Permanentes Adjunto y Alterno)
Largo dei Lombardi, 21
00186 Roma
Italia
Phone: 06 6878762
Fax: 06 6873076
Email: eliasguia@tiscali.it

Sr Miguel MÉGARD OLMEDO
Asistente Técnico
Representación Permanente de España ante la FAO y el PMA
Largo dei Lombardi 21
00186 Roma
Italia
Phone: 06 6878762
Fax: 06 6873076
Email: miguel.megard@gmail.com

SRI LANKA

Ms Gothami INDIKADAHENA
Minister (Commercial)
Deputy Permanent Representative to FAO
Embassy of the Democratic Socialist Republic of Sri Lanka
(Permanent Representation to FAO)
Via Salaria, 322
00198 Rome
Italy
Phone: +39 06 8554560 Ex: 105
Fax: +39 06 84241670
Email: minister.comslemrome@gmail.com

SUDAN - SOUDAN - SUDÁN

Ms Amira GORNASS
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of the Sudan
Via Panama,48
00198 Rome
Italy
Email: ambassador.office@sudanembassy.it

Mr Abdalla HASSAN EISA
Director General
Sudanese Standards and Metrology
Organization
Al-Gamaa Street P.O. Box 13573
Khartoum
Phone: +249 183 777480
Email: info@ssmo.gov.sd

Mr Hassan MOHAMMED
Secretary of Codex National Committee -
SSMO
Sudanese Standards and Metrology
Organization
Al-Gamaa Street
P.O. Box 13573
Khartoum
Phone: +249 183 777 480
Email: hasanadam915@hotmail.com

Ms Ula Abdelaziz ABDELRAHMAN
Secretary of Codex Contact Point
Federal Ministry of Agriculture and Irrigation
Al Gamaá Street
P.O. Box 285
Khartoum
Phone: +2499180 75475
Email: ula_123@live.com

Mr Muawia EL BUKHARI
Minister Plenipotentiary
Embassy of the Republic of the Sudan
Via Panama,48
00198 Rome
Italy

Mr Mohamed Eltayeb ELFAKI ELNOR
Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Via Panama, 48
00198 Rome
Italy
Phone: +39.06.320.96.120

SURINAME

Ms Lorraine AKRUN
Veterinary Officer
Ministry of Agriculture, Animal Husbandry and
Fisheries
Letitia Vriesdelaan 8-10
Paramaribo

SWEDEN - SUÈDE - SUECIA

Ms Carmina IONESCU
Codex Coordinator
National Food Agency
Box 622
SE-751 26 Uppsala
Phone: +46 18 17 55 00
Email: Codex.Sweden@slv.se

Ms Catharina ROSQVIST
Senior Administrative Officer
Ministry for Rural Affairs
Fredsgatan 8
103 33 Stockholm
Phone: +46 8 405 37 82
Email: catharina.rosqvist@rural.ministry.se

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Dr Roland CHARRIÈRE
Deputy Director General
Head Consumer Protection Directorate
Federal Office of Public Health
Schwarzenburgstr. 165
CH-3003 Bern
Phone: +41 31 322 95 03
Fax: +41 31 322 9574
Email: roland.charriere@bag.admin.ch

Mr Martin MÜLLER
Swiss Codex Contact Point, Scientific Advisor
Division of International Affairs
Federal Office of Public Health
CH-3003 Bern
Phone: +41 31 3249316
Fax: +41 31 3221131
Email: martin.mueller@bag.admin.ch

Dr Eva REINHARD
Vice-Director
Means of Agricultural Production Directorate
Federal Office for Agriculture FOAG
Mattenhofstrasse 5
CH-3003 Bern
Phone: +41 31 322 25 03
Fax: + 41 31 323 5455
Email: Eva.reinhard@blw.admin.ch

Dr Hervé NORDMANN
 Director
 Scientific and Regulatory Affairs
 Ajinomoto Switzerland AG
 CH-1143 Apples
 Phone: +41 21 8003763
 Fax: +41 21 8004087
 Email: herve.nordmann@asg.ajinomoto.com

Ms Ursula TRUEEB
 Representative Swiss Consumer Organizations
 Delegation of Switzerland
 Bölzli 1
 CH-4312 Magden
 Phone: +41 61 843 12 56
 Email: ursula.trueeb@vtxmail.ch

Dr Jean VIGNAL
 Regulatory and Scientific Affairs
 Nestec SA
 Avenue Nestlé 55
 CH-1800 Vevey
 Phone: +41 21 924-3501
 Email: jean.vignal@nestle.com

TAJIKISTAN - TADJIKISTAN - TAYIKISTÁN

Mr Bakhtier SHUKUROV
 Director
 Agency on Standardization, Certification,
 Accreditation, Metrology and Trade Inspection
 Dushanbe
 Phone: +99237 233-68-69
 Email: info@standard.tj

Mr Kosim KURBONOV
 Codex Contact Point
 Ministry of Health
 8 Chapaeva Street
 Dushanbe
 Phone: (+992) 918503274
 Email: kosim.kurbonov@gmail.com

THAILAND - THAÏLANDE - TAILANDIA

Mr Sakchai SRIBOONSUE
 Secretary General
 National Bureau of Agricultural Commodity
 and Food Standards
 50 Paholyothin Rd., Ladyao, Chatuchak
 10900 Bangkok
 Phone: +662561-2277 ext 1101
 Email: sakchais@acfs.go.th

Prof. Kraiid TONTISIRIN
 Senior Advisor
 National Bureau of Agricultural Commodity
 and Food Standards
 50 Paholyothin Rd., Ladyao, Chatuchak
 10900 Bangkok
 Phone: 662441-9740
 Email: kraiid.tontisirin@gmail.com

Ms Srinuan KORRAKOCHAKORN
 Deputy Secretary General
 Food and Drug Administration
 Ministry of Public Health
 88/24 Tiwanom Road
 11000 Nonthaburi
 Phone: +662 5907013
 Email: srinuan@fda.moph.go.th

Ms Wimolporn THITISAK
 Deputy Director-General
 Department of Livestock Development
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 61/9 Phayathai Rd.,
 10400 Bangkok
 Phone: +662 653 4403
 Email: Wimolporn2000@yahoo.com

Mr Pisan PONGSAPITCH
 Director
 Office of Standard Development
 National Bureau of Agricultural Commodity
 and Food Standards
 50 Paholyothin Rd., Ladyao, Chatuchak
 10900 Bangkok
 Email: pisan@acfs.go.th

Ms Warunee SENSUPA
 Food and Drug Technical Officer
 Senior Professional Level
 Food and Drug Administration
 Ministry of Public Health
 88/24 Tiwanon Rd.,
 11000 Nonthaburi
 Phone: +662 5907173
 Email: warunee@fda.moph.go.th

Mr Panisuan JAMNARNWEJ
 President, Thai Frozen Foods Association
 Thai Chamber of Commerce
 92/6 6th Floor
 Sathorn Thani II, Thai Frozen Foods
 Association
 North Sathorn Rd.,
 10500 Bangkok
 Phone: +662 235 5622-4/662 636 9001-4
 Email: panisuan@yahoo.com

Ms Namaporn ATTAVIROJ
Standards Officer, Professional Level
National Bureau of Agricultural Commodity
and Food Standards
50 Paholyothin Rd. Ladyao, Chatuchak
10900 Bangkok
Phone: +662 561 2277 ext 1426
Email: namaporn@acfs.go.th

Mr Rapibhat CHANDARASRIVONGS
Minister (Agriculture)
Permanent Representative to FAO
Office of Agricultural Affairs
Royal Thai Embassy
Via Cassia, 929 Villino M
00189 Rome
Italy

Ms Sairak CHAILANGGAR
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Office of Agricultural Affairs
Royal Thai Embassy
Via Cassia, 929 Villino M
00189 Rome
Italy
Email: sairak@gmail.com

Mr Piyawat NAIGOWIT
Second Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative to FAO
Office of Agricultural Affairs
Royal Thai Embassy
Via Cassia, 929 Villino M
00189 Rome
Italy

TONGA

Dr Viliami Toalei MANU
Deputy Director
Codex Contact Point
Research and Extension Division
Ministry of Agriculture, Food, Forestry and
Fisheries
Queen Salote Wharf
Vuna Rd
Nuku'Alofa
Phone: +676 23038
Fax: +676 24271
Email: mafsoils@kalianet.to
Codexoffice.tonga@mafff.gov.to

TRINIDAD AND TOBAGO – TRINITÉ-ET-TOBAGO – TRINIDAD Y TABAGO

Ms Cheryl SCOTT-ALVAREZ
Chief Chemist and Director of Food and Drugs
Chemistry Food and Drugs Division
Ministry of Health
92 Frederick Street
Port Of Spain
Phone: +1-868-623-5242
Email: cfdd@health.gov.tt

Mr Farz KHAN
Food and Drugs Inspector
Chemistry Food and Drugs Division
Ministry of Health
92 Frederick Street
Port Of Spain
Phone: +1-868-623-5242
Email: cfdd@health.gov.tt

TURKEY - TURQUIE - TURQUÍA

Dr Betul VAZGECER
Food Engineer
Ministry of Food, Agriculture and Livestock
Eskisehir Yolu 9 km. Lodumlu
Ankara
Phone: +90312 258 77 54
Email: Betul.vazgecer@tarim.gov.tr

Ms Makbule KOCAK
Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Turkey
Via Palestro 28
00185 Rome
Italy

Mr Sezmen ALPER
Secretary General
Aegean Exporters Associations
Ataturk Str. N. 382 35220
Alsancak Izmir
Phone: +90 232 488 60 30-31
Email: s.alper@eib.org.tr

Mr Menase GABAY
Vice Chairman of the Administrative Board
Aegean Exporters Associations
Ataturk Str. N. 382 35220
Alsancak Izmir
Phone: +90 232 488 60 30-31
Email: menas@gabayfig.com
driedfruits@eib.org.tr

UGANDA - OUGANDA

Dr Jane Ruth ACENG
 Director-General Health Services
 Ministry of Health
 Plot 6 Lourdel Road, Wandegeya
 P.O. Box 7272
 Kampala
 Phone: +256 41 340884
 Fax: +256 41 340887
 Email: janeaceng@yahoo.co.uk

Dr Edson Friday AGABA
 Food Safety Coordinator
 National Drug Authority
 Ministry of Health
 Plot 46-48 Lumumba Avenue
 P.O. Box 23096
 Kampala
 Phone: +256 414 255665
 Fax: +256 414 255758
 Email: agabafriday@hotmail.com
 agaba.friday@yahoo.co.uk

Dr Ben MANYINDO
 Ag. Executive Director
 Uganda National Bureau of Standards
 P.O. Box 6329
 Kampala
 Phone: +256 414 222 367/256 772 516848
 Email: ben.manyindo@unbs.go.ug

Mr Gordon K. SEMATIKO
 Executive Secretary/ Registrar
 National Drug Authority
 Plot 46-48 Lumumba Avenue
 P.O. Box 23096
 Kampala
 Phone: +256 414 255665
 Fax: +256 414 255758
 Email: gsematiko@gmail.com
 gsematiko@nda.or.ug

UKRAINE - UCRANIA

Ms Yana SKIBINETSKA
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of Ukraine
 Via Guido d'Arezzo, 9
 00198 Rome
 Italy

**UNITED ARAB EMIRATES –
 ÉMIRATS ARABES UNIS –
 EMIRATOS ÁRABES UNIDOS**

Ms Farah AL ZAROONI
 Director of Standards Department
 Emirates Standardization and Metrology
 Authority
 P.O.Box 48666 Dubai
 Phone: +971 (4) 2944434
 Fax: +971 (4) 2944428

Mr Mirghani Obeid ALI HASSAN
 Embassy of the United Arab Emirates
 Via della Camilluccia 492
 00135 Rome
 Italy

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -
 REINO UNIDO**

Mr Anil KANANI
 Head of Food Composition, Standards and
 Alcohol
 Food Policy Unit
 Department for Environment, Food and Rural
 Affairs
 Area 7E
 9 Millbank
 c/o Nobel House
 17 Smith Square
 London SW1P 3JR
 Phone: + 44 (0)20 7238 6569
 Fax: + 44 (0)20 7238 3177
 Email: anil.kanani@defra.gsi.gov.uk

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA -
 RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE -
 REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA**

Mr Ridhiwani Ramadhani MATANGE
 Head. Agriculture and Food Standards Section
 Codex Contact Person Officer
 Tanzania Bureau of Standards
 P O Box 9524 Dar-es-Salaam
 Phone: +255 22 2450206/+255 713 440123
 Email: codex@tbs.go.tz
 ridhiwanir@yahoo.com
 ridhiwani.ramadhani@tbs.go.tz

Mr Hiiti SILLO
 Director-General
 Tanzania Food and Drugs Authority
 Epi-Mabibo External off Mandela Road
 P.O. Box 77150
 Dar-es-Salaam
 Phone: +255 22 2450512/255 754 307179
 Email: hiiti@yahoo.com

Mr Raymond WIGENGE
 Director for Food Safety
 Tanzania Food and Drugs Authority (TFDA)
 Epi-Mabibo External off Mandela Road
 P.O. Box 77150
 Dar-es-Salaam
 Phone: +255 222 450512/255 754 286094
 Fax: +255 22 2450793
 Email: raywigenge@yahoo.com

**UNITED STATES OF AMERICA –
 ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE –
 ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA**

Ms Darci VETTER
 Deputy Under Secretary
 Farm and Foreign Agricultural Services
 United States Department of Agriculture
 1400 Independence Ave.,
 SW Room 205-E
 Washington, D.C.
 Phone: +202 720 7107
 Email: Darci.vetter@osec.usda.gov

Mr Brian RONHOLM
 Deputy Under Secretary for Food Safety
 United States Department of Agriculture
 1400 Independence Ave.,
 SW, Room 227-E
 Phone: +202 720 0351
 Email: brian.ronholm@osec.usda.gov

Ms Karen STUCK
 U.S. Codex Manager
 U.S. Department of Agriculture
 Room 4861 South Bldg.
 1400 Independence Ave., S.W.
 Washington, DC 20250
 Phone: +202-720-2057
 Fax: +202-720-3157
 Email: Karen.stuck@osec.usda.gov

Ms Camille BREWER
 Director
 International Affairs Staff
 Center for Food Safety and Applied Nutrition
 U.S. Food and Drug Administration
 5100 Paint Branch Parkway
 College Park, MD 20740
 Phone: +1 301 436 1723
 Fax: +1 301 436 2618
 Email: Camille.Brewer@fda.hhs.gov

Dr H. Michael WEHR
 Codex Program Coordinator
 International Affairs Staff
 Center for Food Safety and Applied Nutrition
 U.S. Food and Drug Administration
 5100 Paint Branch Parkway
 College Park, MD 20740
 United States of America
 Phone: +1 301 4361724
 Fax: +1 301 436 2618
 Email: michael.wehr@fda.hhs.gov

Ms Barbara MCNIFF
 Senior International Issues Analyst
 U.S. Codex Office
 Food Safety and Inspection Service
 U.S. Department of Agriculture
 1400 Independence Ave., SW
 Washington, DC. 20250
 Phone: +202-690-4719
 Fax: +202-720-3157
 Email: Barbara.mcniff@fsis.usda.gov

Ms Cathy MCKINNELL
 Director
 International Regulations and Standards
 U.S. Department of Agriculture
 Box 1040
 1400 Independence Ave.,
 Washinton, D.C. 20250-1040
 Email: Cathy.McKinnell@fas.usda.gov

Mr José Emilio ESTEBAN
 Executive Associate for Laboratory Services
 U.S. Department of Agriculture
 950 College Station Rd
 Athens, GA 30605
 Phone: +1 706 546 3420
 Email: Emilio.esteban@fsis.usda.gov

Ms Eileen HILL
 Lead Economist/Team Leader
 U.S. Department of Commerce
 14 th Street and Constitution Ave.,
 N.W. Washington, D.C. 20230
 Phone: +202 482 5276
 Email: Eileen.Hill@trade.gov

Dr Steven VAUGHN
 Director
 Center for Veterinary Medicine
 7520 Standish Place
 Rockville, Maryland
 Phone: +240-276-8300
 Email: Steven.Vaughn@fda.hhs.gov

Mr Richard BOYD
Chief, Defense Contract Inspection Section
Fruit and Vegetable Programs
Agricultural Marketing Service
U.S. Department of Agriculture
1400 Independence Avenue, SW
Washington, DC 20250
Phone: +1 202 720 5021
Fax: +1 202 690 1527
Email: richard.boyd@ams.usda.gov

Mr Kenneth LOWERY
International Issues Analyst
U.S. Codex Office
Room 4861 South Bldg.
U.S. Department of Agriculture
1400 Independence Ave., SW
Washington, DC. 20250
Phone: +202-690-4042
Fax: +202-720-3157
Email: Kenneth.lowery@fsis.usda.gov

Ms Marie MARATOS
International Issues Analyst
U.S. Codex Office
Food Safety and Inspection Service
Room 4861 South Bldg.
U.S. Department of Agriculture
1400 Independence Ave., SW
Washington, D.C. 20250
Phone: +1 202 690 4795
Email: marie.maratos@fsis.usda.gov

Ms Cecilia CHOI
Economic/Commercial Officer
Department of State
2201 C Street
NW Washington, D.C.20520
Phone: +202 647 3059
Email: choics@state.gov

Ms Anne KIRCHNER
Food and Drug Administration
5100 Paint Branch Parkway
College Park, MD 20740
Phone: (240) 402-1586
Email: anne.kirchner@fda.hhs.gov

Mr Michael MICHENER
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
United States Mission to the
United Nations Agencies
Via Boncompagni 2
00187 Rome
Italy
Phone: + 39 06 4674 3507
Email: michael.michener@usda.gov

Mr Kyd BRENNER
Partner
DTB Associates, LLP
901 New York Avenue, N.W - Box 12.
Washington, D.C. 20001
United States of America
Phone: + 1 202 684 2508
Fax: + 1 202 684 2234
Email: Kbrener@dtbassociates.com

Mr Carlos CELESTINO
Senior Counsel
Food Ingredients, Excipients and Dietary
Supplements
United States Pharmacopeial Convention
12601 Twinbrook Parkway
Rockville, MD 20852
United States of America
Phone: +301 230 6329
Fax: +301 998 6798
Email: cmc@usp.org

Ms Laurie HUENEKE
Director
International Trade Policy, Sanitary and
Technical Issues
National Pork Producers Council
122 C Street N.W. Suite 875
Washington, D.C. 20001
United States of America
Phone: +202 347 3600
Fax: +202 347 5265
Email: huenekel@nppc.org

Mr David P. LAMBERT
Principal, Lambert Associates
5105 Yuma Street, N.W.
Washington, DC 20016
Phone: +202-966-5056
Fax: +202-966-5094
Email: lambertdp@yahoo.com

Mr Joel G. NEWMAN
President and CEO
American Feed Industry Association, Inc
2101 Wilson Blvd., Suite 916
Arlington, VA 22201
United States of America
Phone: +1 703 558 3562
Fax: +1 703 524 1921
Email: jnewman@afia.org

Ms Lisa CRAIG
 Director, Regulatory Affairs
 Abbott Nutrition
 625 Cleveland Avenue
 Columbus, OH 43215
 Phone: +614 624 3696
 Fax: +614 727 3696
 Email: lisa.craig@abbott.com

Dr Kathryn SIMMONS
 Chief Veterinarian
 National cattlemen's Beef Association
 1310 Pennsylvania Ave., NW
 Suite 300
 Washington, D.C. 20004
 Phone: +202 347 0228

Prof. Marsha ECHOLS
 Washington Counsel
 National Association for the Specialty Food
 Trade, Inc
 3286 M Street, N.W.
 Washington, D.C. 20007
 Phone: +202 625 1451
 Email: echols@marshaechols.com

Mr Clayton HOUGH
 Senior Group Vice President and General
 Counsel
 International Dairy Foods Association
 1250 H Street, NW
 Washington, D.C. 20005
 Phone: +202 360 6362
 Email: chough@idfa.org

Ms Karen JOHNSON
 Acting Chief of Mission
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 United States Mission to the
 United Nations Agencies
 Via Boncompagni 2
 00187 Rome
 Italy
 Email: JohnsonKE@state.gov

Mr Gregory GROTH
 International Relations Officer
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO
 United States Mission to the
 United Nations Agencies
 Via Boncompagni 2
 00187 Rome
 Italy
 Phone: +39 06 4674-3506
 Email: GrothGS@state.gov

Ms Elisabeth KVITASHVILI
 USAID Humanitarian Affairs Counsellor
 Alternate Permanent Representative to FAO
 United States Mission to the
 United Nations Agencies
 Via Boncompagni 2
 00187 Rome
 Italy
 Phone: +39 06 4674-3512
 Email: Kvitashvilia@state.gov

Ms Laura SCHWEITZER MEINS
 Agricultural Specialist
 US Department of Agriculture
 U.S. Mission to the U.N. Agencies for Food
 and Agriculture
 Via Boncompagni, 2
 00186 Rome
 Italy
 Email: laura.schweitzer@fas.usda.gov

URUGUAY

Sr Leonardo VEIGA SANCHEZ
 Director División Defensa Comercial y
 Salvaguardias
 Dirección Nacional de Industrias
 Ministerio de Industria, Energía y Minería
 Sarandí 690 D 2º Entrepiso
 Montevideo
 Phone: (00598) 29162411
 Email: Defensa.comercial@dni.miem.gub.uy
 lveiga@um.edu.uy

Sr Carlos BENTANCOUR
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Alternante ante la FAO
 Embajada de la República Oriental
 del Uruguay
 Via Vittorio Veneto, 183
 00187 Roma
 Italia
 Phone: 064821776
 Fax: 064823695
 Email: uruit@ambasciaturuguay.it

Ing. Quim. Pedro FRIEDRICH
 Punto Contacto Codex Uruguay
 Jefe Depto Evaluacion de la Conformidad
 Laboratorio Tecnológico del Uruguay
 Avda. Italia 6201
 Montevideo
 Phone: +598 26013724 int 1117
 Email: pfriedri@latu.org.uy
 codex@latu.org.uy

**UZBEKISTAN - OUBÉKISTAN -
UZBEKISTÁN**

Mr Bakhodir RAKHIMOV
 Leading Specialist
 Head, Administrative Board Sanitary -
 Epidemiological Supervision
 Ministry of Health
 12, Navoi str.
 Tashkent City
 Phone: +99871 239-41-98
 Email: Bakhodir.Rakhimov@minzdrav.uz

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)
VENEZUELA (RÉPUBLIQUE
BOLIVARIENNE DU) –
VENEZUELA (REPÚBLICA BOLIVARIANA
DE)**

Sr Manuel CLAROS OVIEDO
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la FAO
 Representación Permanente de la República
 Bolivariana de Venezuela ante la FAO
 Via G. Antonelli, 47
 00197 Roma
 Phone: 06 8081407
 Fax: 06 8069 0022
 Email: embavenefao@iol.it

VIET NAM

Dr Le VAN BAM
 Acting Director
 Department Science Technology and
 Environment
 Ministry of Agricultural and Rural
 Development
 No. 2 Ngoc Ha
 Ba Dinh, Ha Noi
 Phone: +84.4.37332087
 Email: levanbam@gmail.com

Dr VU NGOC QUYNH
 Director of Vietnam Codex Office
 General Secretary of Vietnam National Codex
 Committee
 Vietnam Food Administration
 135 Nui truc street
 Hanoi, Vietnam
 Phone: +844 38464489
 Email: vungocquynh@vfa.gov.vn

Mr Thi Khanh Tram NGUYEN
 Deputy Director
 Vietnam Food Administration
 Hanoi

YEMEN - YÉMEN

Mr Omer Ali Abdullah AL-KUHALI
 General Secretary
 Yemeni National Codex Committee
 Yemen Standardization Metrology and Quality
 Control Organization
 Al-Zubairy St
 Sana'a
 Phone: +00967 1 408608-9

Mr Khalid A. AL-AKWA
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Yemen
 Via Antonio Bosio, 10
 00161 Rome
 Phone: 06.4423.1679
 Fax: 06.4423.4763

Mr Omer H. SABA'A
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Yemen
 Via Antonio Bosio, 10
 00161 Rome
 Phone: 06.4423.1679
 Fax: 06.4423.4763
 Email: segreteria@yemenembassy.it

Mr Abdullah N. AL-NA'AMI
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Yemen
 Via Antonio Bosio, 10
 00161 Rome
 Phone: 06.4423.1679
 Fax: 06.4423.4763
 Email: segreteria@yemenembassy.it

ZAMBIA - ZAMBIE

Mr Kayoya MASUHWA
 First Secretary (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Zambia
 Via Ennio Quirino Visconti, 8
 00193 Rome
 Phone: 0636006903
 Fax: 0697613035
 Email: info@zambianembassy.it

ZIMBABWE

Ms Mary Sibusisiwe MUBI
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Zimbabwe
Via Virgilio, 8
00193 Rome
Phone: +39 06 68308282
Fax: +39 06 68308324
Email: zimrome-wolit@tiscali.it

Ms Placida Shuvai CHIVANDIRE
Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Zimbabwe
Via Virgilio, 8
00193 Rome
Phone: +39 06 68308282
Fax: +39 06 68308324
Email: zimrome-wolit@tiscali.it

Mr Fredy CHINYAVANHU
Deputy Director
Food Control
Ministry of Health
P.O. Box cy 231
Causeway

**UNITED NATIONS AND OTHER RELATED ORGANIZATIONS
NATIONS UNIES ET AUTRES ORGANISATIONS APPARENTÉES
NACIONES UNIDAS Y OTRAS ORGANIZACIONES AFINES**

**INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY
AGENCY
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE
ATOMIQUE
ORGANISMO INTERNACIONAL DE ENERGÍA
ATÓMICA**

Mr David H. BYRON
Head
Food and Environmental Protection Section
Joint FAO/IAEA Division on Nuclear Techniques
in Food and Agriculture
International Atomic Energy Agency
PO Box 100
1400 Vienna
Austria
Phone: +43 (1) 2600-21638 or 21639
Fax: +43 (1) 26007
Email: d.h.byron@iaea.org

**WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO**

Sr José OCAMPO
Economic Affairs Officer
Agriculture and Commodities Division
World Trade Organization
Rue de Lausanne 154
CH-1211 Genève 21
Phone: +41 22 739 5573
Email: javier.ocampo@wto.org

**INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES
ORGANIZACIONES GUBERNAMENTALES INTERNACIONALES**

**AFRICAN UNION
UNION AFRICAINE
UNIÓN AFRICANA**

M Raphael COLY
PAN-SPSO Project Coordinator
African Union
Inter African Bureau for Animal Resources (AU-IBAR)
Westlands Road, Kenindia Business Park
P.O.Box 30786-00100
Nairobi
Kenya
Phone: +254 20 3674000
Fax: +254 203 674341
Email: Raphael.Coly@au-ibar.org

**ECONOMIC AND MONETARY UNION
OF WEST AFRICA
UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE
OUEST- AFRICAINE
UNIÓN ECONÓMICA Y MONETARIA DEL
ÁFRICA OCCIDENTAL**

Dr Moussa DOUMBIA
Chargé de la Sécurité Sanitaire des Aliments
Département du Développement Rural, des
Ressources Naturelles et de l'Environnement
380, Av du Professeur J. KI-ZERBO-01
BP 543 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Phone: +226 50 31 88 73 à 76
Fax: +226 5031 8872
Email: mdoumbia@uemoa.int

**INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR
COOPERATION IN AGRICULTURE
INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE
COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE
INSTITUTO INTERAMERICANO
DE COOPERACIÓN PARA LA AGRICULTURA**

Dr. Ricardo MOLINS
Director, Sanidad Agropecuaria e Inocuidad
de Alimentos
Instituto Interamericano de Cooperación
para l'Agricultura
P. O. Box 55-2200, San Jose
Vazquez de Coronado
San Isidro, 11101, Costa Rica
Phone: (506) 2216-0413 / (506) 2216-0184
Fax: (506) 2216 0221
Email: ricardo.molins@iica.int
ninive.zuniga@iica.int

Sra. Carol THOMAS
Especialista Internacional en Sanidad Agropecuaria
e Inocuidad de Alimentos
San Isidro, 11101
Costa Rica

**INTERNATIONAL ORGANIZATION OF
VINE AND WINE
ORGANISATION INTERNATIONALE DE
LA VIGNE ET DU VIN
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE
LA VIÑA Y DEL VINO**

Dr Jean-Claude RUF
Coordinator for the Scientific and
Technical Department
OIV - International Organisation of Vine and Wine
18 rue d'Aguesseau
F-75008 Paris
France
Phone: +33144948094
Email: JRUF@oiv.int

**REGIONAL INTERNATIONAL ORGANIZATION
FOR PLANT PROTECTION AND ANIMAL
HEALTH
ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL
CONTRE LES MALADIES DES PLANTES ET
DES ANIMAUX
ORGANISMO INTERNACIONAL REGIONAL
DE SANIDAD AGROPECUARIA**

Sr Oscar de Jesús GARCÍA SUÁREZ
Director Regional de Inocuidad de Alimentos
Organismo Internacional Regional de
Sanidad Agropecuaria
Calle Ramón Beloso y Fnal.Pje Isolde
Col. Escalón, San Salvador
Phone: +502 2209 9224/2209 9225
Email: ogarcia@oirsa.org
nocuidad@oirsa.org

**STANDARDIZATION AND METROLOGY
ORGANIZATION FOR GULF COOPERATION
COUNCIL COUNTRIES**

Mr Nabil MOLLA
Secretary-General
GCC Standardization Organizations (GSO)
855 Olaya Main Str
Riyadh
Phone: +966 1275 1905
Email: molla@gso.org.sa

**WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL HEALTH
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE SANIDAD ANIMAL**

Dr Bernard VALLAT
Director-General
World Organisation for Animal Health
12, rue de Prony
75017 Paris
Phone: +33 (1) 44 15 18 88
Email: oie@oie.int

Dr Gillian MYLREA
Deputy Head
International Trade Department
World Organisation for Animal Health
12 rue de prony
75017 Paris

**INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES
ORGANIZACIONES INTERNACIONALES NO GUBERNAMENTALES**

**ASOCIACIÓN LATINOAMERICANA DE
AVICULTURA**

Dr J. Isidro MOLFESE
Observador por ALA ante el Codex Alimentarius
ALA - Asociación Latinoamericana de Avicultura
Alberti 453
12BL (7600) Mar del Plata
Argentina
Phone: 54223 457-1332 y móvil 54911 4539-2595
Email: Avicolatina@gmail.com

**CONSUMERS INTERNATIONAL
ORGANISATION INTERNATIONALE DES
UNIONS DE CONSOMMATEURS**

Dr Michael HANSEN
Senior Scientist
Consumer Union
101 Truman Avenue, Yonkers
New York NY 10703
Phone: +1 914 3782452
Email: mhansen@consumer.org

**ASSOCIATION OF AMERICAN FEED
CONTROL OFFICIALS**

Dr Tim HERRMAN
State Chemist and Director
Association of American Feed Control Officials
PO Box 3160
College Station
TX 77841
Phone: +979 845 1121
Email: TJH@OTSC.TAMU.EDU

**COUNCIL FOR RESPONSIBLE NUTRITION
CONSEJO PARA UNA NUTRICIÓN RESPONSABLE**

Mr Steven MISTER
President and CEO
Council for Responsible Nutrition
1828 L Street N.W. STE510
Washington, D.C. 20036
United States of America
Phone: +1 202 204 7700
Email: smister@crnusa.org

**ASSOCIATION OF EUROPEAN COELIAC
SOCIETIES
ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS COELIAQUES
EUROPÉENNES
ASOCIACIÓN DE SOCIEDADES CELÍACAS
EUROPEAS**

Ms Hertha DEUTSCH
Codex and Regulatory Affairs
AOECS Association Of European Coeliac Societies
1230 Vienna
Anton Baumgartner Strasse 44/C5/2302
Austria
Phone: +43-1-66 71 887
Email: hertha.deutsch@gmx.at

Mr John P. VENARDOS
Senior Vice-President
Herbalife International of America, Inc.
990 West 190th Street
Torrance, California 90502
United States of America
Phone: +1 310 8512346
Email: JohnV@Herbalife.com

**BIOTECHNOLOGY INDUSTRY
ORGANIZATION
ORGANISATION DE L'INDUSTRIE
BIOTECHNOLOGIQUE
ORGANIZACIÓN DE LA INDUSTRIA
BIOTECNOLÓGICA**

Dr Adrienne MASSEY
Managing Director
Biotechnology Industry Organization (BIO)
1201 Maryland Avenue, SW
United States of America
Phone: +1 - 202 - 962-9200
Email: Amassey@bio.org

CROP LIFE INTERNATIONAL

Ms Sandra KELLER
Regulatory Manager
CropLife International
326 avenue Louise
1050 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 542 04 10
Email: Sandra.keller@croplife.org

Ms Lucyna KURTYKA
Food Policy and International
Organizations Lead
Monsanto Company
1300 I Street, NW, #450E
Washington, DC 20005
United States of America
Phone: (202) 962-9200
Email: amassey@bio.org

EUROPEAN COMMITTEE FOR UMAMI

Mr Christian BAZ
 Director
 Regulatory Affairs and Quality Assurance
 European Committee for Umami (ECU)
 153 rue de Courcelles
 75817 Paris Cedex 17
 Phone: +33 (0)6 07 51 75 38
 Email: christian_baz@ehq.ajinomoto.com

EUROPEAN FOOD AND FEED CULTURES ASSOCIATION**ASSOCIATION EUROPÉENNE DES FABRICANTS DE FERMENTS À USAGE AGRO-ALIMENTAIRE**

Ms Carine LAMBERT
 Expert
 European Food and Feed Cultures Association
 Bd Saint Michel 77-79
 1040 Brussels
 Belgium
 Phone: +32 2 743 87 39
 Fax: +32 2 732 51 02
 Email: effca@agep.eu

**EUROPEAN FOOD LAW ASSOCIATION
ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR LE DROIT DE L'ALIMENTATION**

Ms Rola ARAB
 Member
 rue de l' Association 50
 1000 Brussels
 Belgium

FOODDRINK EUROPE

Mr Lorcan O' FLAHERTY
 Manager, Food Policy, Science and R&D
 FoodDrinkEurope
 Avenue des Arts, 43
 1040 Brussels
 Belgium
 Phone: +32 2 500 87 56
 Email: l.oflaherty@fooddrinkeurope.eu

INSTITUTE OF FOOD TECHNOLOGISTS

Mr William FISHER
 Vice President, Science and Policy Initiatives
 Institute of Food Technologists
 1025 Connecticut Ave., N.W.
 Suite 500
 Washington, DC 20036-5422
 United States of America
 Phone: +202-466-5980
 Fax: +202-466-5988
 Email: wfisher@ift.org

Mr Robert V. CONOVER
 Member
 Board of Directors and Assistant General Counsel
 Kikkoman Foods, Inc
 PO Box 69
 Walworth, WI 53184
 United States of America
 Phone: +262- 275-1651
 Fax: +262- 275-1651
 Email: rconover@kikkoman.com

Dr Karen HULEBAK
 Principal
 Resolution Strategy, LLC
 6822 Poindexter Road
 Louisa, VA 23093
 United States of America
 Phone: +540.967.5663

**INTERNATIONAL BABY FOOD ACTION NETWORK
RÉSEAU INTERNATIONAL DES GROUPES
D'ACTION POUR L'ALIMENTATION INFANTILE
RED INTERNACIONAL DE ACCIÓN SOBRE
ALIMENTOS DE LACTANTES**

Ms Elisabeth STERKEN
 Director INFACCT Canada
 520 Colborne Street
 Ontario
 Email: esterken@infactcanada.ca

INTERNATIONAL COUNCIL OF BEVERAGES ASSOCIATIONS

Ms Päivi JULKUNEN
 Chair
 ICBA Committee for Codex
 c/o American Beverage Association
 1106 16th St NW
 Washington DC 20036
 United States of America
 Phone: +1 202 263 6790
 Email: icba@ameribev.org

**INTERNATIONAL COUNCIL OF
GROCERY MANUFACTURERS ASSOCIATION
CONSEJO INTERNACIONAL DE
ASOCIACIONES DE FABRICANTES
DE COMESTIBLES**

Mrs Peggy ROCHETTE
Senior Director International Affairs
Grocery Manufacturers Association
1350 I Street NW
Washington, DC 20005
United States of America
Phone: +202 639- 5921
Fax: +202 639-5932
Email: prochette@gmaonline.org

Dr Janet COLLINS
Senior Director
International Council of Grocery Manufacturers
Associations
601 Pennsylvania Avenue, NW
Suite 325 North
United States of America
Phone: +1-202-728-3622
Email: Janet.e.collins@usa.dupont.com

**INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE
LAITERIE
FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE
LECHERÍA**

Mr Roger HALL
Regulatory and Food Assurance Manager
International Dairy Federation
Private Bag
Palmerston North 4442
Dairy Farm Road
Palmerston North
New Zealand
Phone: +64 6 350 4688
Email: roger.hall@fonterra.com

Mr Michael HICKEY
Irish National Committee
Derryreigh
Creggane, Charleville
Co.Cork
Ireland

Mr Jörg SEIFERT
Technical Director
Diamant Building Blvd.A Reyers 70
B-1030 Brussels
Belgium

Dr Nico VAN BELZEN
Director-General
Diamant Building Blvd.A Reyers 70
B-1030 Brussels
Belgium

**INTERNATIONAL EGG COMMISSION
COMMISSION INTERNATIONALE DES OEUFS
COMISIÓN HUEVERA INTERNACIONAL**

Dr Vincent GUYONNET
Scientific Advisor
The International Egg Commission
89 Charterhouse Street
London EC1M 6HR
United Kingdom
Phone: +1-613-349-2659 or +44-(0)20-7490-3493
Email: vincent@internationalegg.com

**INTERNATIONAL FEDERATION FOR
ANIMAL HEALTH
FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR
LA SANTÉ ANIMALE
FEDERACIÓN INTERNACIONAL
DE SANIDAD ANIMAL**

Dr Barbara FREISCHEM
Executive Director
International Federation for Animal Health
Rue Defacqz 1
1000 Brussels
Belgium
Phone: +32-2-5410111
Email: ifah@ifahsec.org

Mr Dennis ERPELDING
Director, Government Affairs - International
International Federation for Animal Health
Elanco
2500 Innovation Way
Greenfield, Indiana 46140
United States of America
Phone: +1-317-276-2721
Email: erpelding_dennis_1@elanco.com

Mr Olivier ESPEISSE
Vétérinaire Responsable
IFAH
Lilly France
13 rue Pagès 92158 Suresnes Cedex
92150 France
Phone: + 33 1 55 49 35 35
Email: Espeisse_olivier@ELanco.com

Dr Bertha Iliana GINER CHAVEZ
Regional Regulatory Director, Latin America
and Caribbean
Elanco Animal Health
Primera Cerrada de Frisos No. 30
Fraccionamiento Los Azulejos
Torreon, Coahuila. 27422
México
Phone: +52-1-871-727-6409
Email: giner_bertha@elanco.com

Ms Savonne CAUGHEY
Director, Government Affairs
International Federation for Animal Health
Elanco
555 12th Street, NW
Suite 650
Washington D.C. 20004
United States of America
Phone: +1-202-434-7160
Email: savonne@elanco.com

Dr Jeetendra VERMA
General Manager, Regulatory and Corporate Affairs
International Federation for Animal Health
Eli Lilly Asia Inc. (Elanco)
#7, RAVSHAN
First Floor, Brunton Road
Bangalore 560025 INDIA
Phone: +91 9686190997
Email: verma_jeetendra@elanco.com

Mr Jesse SEVCIK
Director
International Federation for Animal Health
ELANCO, Inc.
555 12 Street, Northwest
Washington, DC 20004
United States of America
Phone: +202-393-7950
Email: jsevcik@lilly.com

Dr Claudia GARCIA
Senior Director
Global Corporate Affairs
IFAH
Elanco Animal Health
Elanco, 2500 Innovation Way, EL05,
Greenfield, IN 46140
United States of America
Phone: 317-276-3901 office / 317-840-5216 mobile
Email: cmgarcia@elanco.com

Dr Alexander BÖTTNER
Head of RA Operations Europe
Intervet Innovation GmbH
Zur Propstei
55270 Schwabenheim
Germany
Phone: +49 (6130) 948 190
Fax: +49 (6130) 948 504
Email: alexander.boettner@msd.de

Ms Maria ZAMPAGLIONE
Communication Manager
Paris

**INTERNATIONAL FEDERATION OF FRUIT
JUICE PRODUCERS
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES
PRODUCTEURS DE JUS DE FRUITS
FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE
LOS PRODUCTORES DE JUGOS DE FRUTAS**

Mr Paul ZWIKER
Honorary President
International Federation of Fruit Juice Producers
West L. Lettenstr, 4
CH-9220 Bischofszell
Phone: +41 4200644
Fax: +41 420 0643
Email: zwiker@bluewin.ch
ifu@ifu-fruitjuice.com

Mrs Elisabetta ROMEO-VAREILLE
Secretary-General
International Federation of Fruit Juice Producers
14, rue de Turbigo
75001 - Paris
Phone: +33147422928
Email: ifu@ifu-fruitjuice.com

**INTERNATIONAL FEED INDUSTRY
FEDERATION
ASSOCIATION INTERNATIONALE
D'ALIMENTATION ANIMALE**

Ms Alexandra DE ATHAYDE
Executive Director
International Feed Industry Federation
Rue Saint-Georges, 2A
B- 1050 Brussels
Belgium
Phone: +32 475 555 317
Email: alexandra.athayde@ifif.org

**INTERNATIONAL FOOD ADDITIVES
COUNCIL**

Dr Pierre KIRSCH
Scientific and Regulatory Advisor
Avenue de Pesage 18/9
1050 Brussels
Phone: +32 473979002
Email: Kirsch@skynet.be

**INTERNATIONAL FOOD POLICY
RESEARCH INSTITUTE
INSTITUT INTERNATIONAL DE
RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
ALIMENTAIRES
INSTITUTO INTERNACIONAL DE
INVESTIGACIONES SOBRE POLÍTICAS
ALIMENTARIAS**

Dr Howarth BOUIS
Program Director, HarvestPlus
International Food Policy Research
Institute (IFPRI)
2033 K Street
NW, Washington, DC 20006
United States of America
Phone: +1 202 862 5641
Email: h.bouis@cgiar.org

Dr Anne MACKENZIE
Standards Advisor
International Food Policy Research
Institute (IFPRI)
2033 K Street
NW, Washington, DC 20006
United States of America
Phone: +1 613 692 0211
Email: amackenzie@rogers.com

Dr Marilia NUTTI
Science Advisor
International Food Policy Research Institute (IFPRI)
2033 K Street
NW, Washington, DC 20006
United States of America
Phone: +55 21 91416777
Email: mnutti@uninet.com.br

**INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR
STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE
NORMALISATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE
NORMALIZACIÓN**

Ms Marie-Noëlle BOURQUIN
Technical Group Manager
International Organization for Standardization
1, ch. de la Voie-Creuse
CH-1211 Geneva 20
Switzerland
Phone: +41 22 749 02 93
Email: bourquin@iso.org

Mr François FALCONNET
Chairman of ISO/TC 34
International Organization for Standardization
1, ch. de la Voie-Creuse
CH-1211 Geneva 20
Switzerland
Phone: +33 6 07 33 97 60
Email: f.falconnet@2fconseil.fr

**INTERNATIONAL ORGANIZATION OF THE
FLAVOR INDUSTRY
ORGANISATION INTERNATIONALE DE
L'INDUSTRIE DES PRODUITS AROMATIQUES
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE LA
INDUSTRIA AROMÁTIC**

Mr Thierry CACHET
Scientific Director
Avenue des Arts, 6
1210 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 214 2055
Fax: +32 2214 2069
Email: tcachet@iofiorg.org

INTERNATIONAL POULTRY COUNCIL

Mr Richard FRITZ
Consultant
International Poultry Council
Rue du Luxembourg 47-51, bte 2
B - 1050 Brussels
Phone: +1 303 408 3933 (USA)
Email: rfritz@globalagritrends.com

**INTERNATIONAL SPECIAL DIETARY
FOODS INDUSTRIES
FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DES INDUSTRIES DES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES**

Mr Xavier LAVIGNE
Secretary General
International Special Dietary Foods Industries
rue de l' Association 50
1000 Brussels, Belgium
Phone: +00 32 2 209 11 43
Email: secretariat@isdi.org

Mrs Marie-Odile GAILING
International Special Dietary Foods Industries
rue de l'Association 50
1000 Brussels, Belgium
Phone: +32 2 209 11 43
Fax: +32 2 219 73 42
Email: secretariat@isdi.org

Dr Heather FERGUSON
Member
International Special Dietary Foods Industries
Rue de l'Association 50
1000 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 209 11 43
Email: secretariat@isdi.org

NATIONAL HEALTH FEDERATION

Mr Scott C. TIPS
President and General Legal Counsel
P.O. Box 688
Monrovia
California 91017
United States of America
Phone: +1 626 357-2181
Fax: +1 626 303-0642
Email: scott@rivieramail.com

**SAFE SUPPLY OF AFFORDABLE FOOD
FOR EVERYONE EVERYWHERE
DES ALIMENTS SAINS PARTOUT ET
POUR TOUS
SUMINISTRO INOCUO DE ALIMENTOS
ACCESIBLES PARA TODOS EN TODAS PARTES**

Dr Himanshu GUPTA
Regulatory and Scientific Affairs Manager
Avenue Nestlé 55
CH-1800 Vevey
Switzerland
Phone: +41 21 924 4277
Email: Himanshu.gupta@nestle.com

**SECRETARIAT
SECRETARIAT
SECRETARÍA**

Ms Selma H. DOYRAN
Secretary, Codex Alimentarius Commission
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 55826
Fax: +39 06 570 54593
Email: selma.doyran@fao.org

Ms Annamaria BRUNO
Senior Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 56254
Fax: +39 06 570 54593
Email: annamaria.bruno@fao.org

Mr Tom HEILANDT
Senior Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 54384
Fax: +39 06 570 54593
Email: tom.heilandt@fao.org

Ms Gracia BRISCO
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 52700
Fax: +39 06 570 54593
Email: gracia.brisco@fao.org

Ms Verna CAROLISSEN-MACKAY
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 55629
Fax: +39 06 570 54593
Email: verna.carolissen@fao.org

Ms Heesun KIM
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 54796
Fax: +39 06 570 54593
Email: heesun.kim @fao.org

Mr Hidetaka KOBAYASHI
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 53218
Fax: +39 06 570 54593
Email: hidetaka.kobayashi@fao.org

**LEGAL COUNSEL
CONSEILLER JURIDIQUE
ASESOR JURÍDICO**

Mr Ilja BETLEM
Legal Officer
Legal Office
Food and Agricultural Organization (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 52778
Fax: +39 06 57054408
Email: ilja.betlem@fao.org

**FAO PERSONNEL
PERSONNEL DE LA FAO
PERSONAL DE LA FAO**

Dr Modibo T. TRAORÉ
Assistant-Director General
Agriculture and Consumer Protection
Department
Food and Agriculture Organization of
the United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 5705 4523
Email: modibo.traore@fao.org

Dr Renata CLARKE
Senior Officer
Food Control and Consumers Protection
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization of
the United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 5705 2010
Fax: +39 06 5705 4593
Email: renata.clarke@fao.org

Mrs Shashi SAREEN
Senior Food Safety and Nutrition Officer
FAO Regional Office for Asia and the Pacific
39 Phra Atit Road
Bangkok 10200
Thailand
Phone: +66 2 6974143
Fax: +66 2 6974445
Email: Shashi.Sareen@fao.org

Mr Mohamed AG BENDECH
Senior Nutrition Officer
FAO Regional Office for Africa
Gamal Abdul Nasser Road
P.O. Box GP 1628
Accra, Ghana
Phone: +233 302 675000 ext.2506
Fax: +233 302 668427/7010943
Email: Mohamed.AgBendeche@fao.org

Ms Mary KENNY
Food Safety and Quality Officer
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization of
the United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 57053653
Fax: +39 06 57054593
Email: mary.kenny@fao.org

Dr Sarah CAHILL
Food Safety Officer
FAO/JEMRA Secretariat
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization of
the United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 5705 3614
Fax: +39 06 5705 4593
Email: sarah.cahill@fao.org

Ms Eleonora DUPOUY
Food Safety and Consumer Protection Officer
Regional Office for Europe
Budapest
Phone: +36 1 8141251
Email: Eleonora.Dupouy@fao.org

Ms Fatima HACHEM
Food and Nutrition Office
Regional Office for the Near East
Cairo
Phone: +2 02 33316144
Email: Fatima.Hachem@fao.org

Dr Janice ALBERT
Nutrition Officer
Nutrient Requirements and Assessment Group
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization of
the United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone.: +39 06 570 53552
E-Mail: janice.albert@fao.org

Mr Dirk SCHULZ
Food and Nutrition Officer
Subregional Office for the Pacific Islands
Private Mail Bag
Apia, SAMOA
Tel: +685-22127,
Fax: +685-22126,
E-mail: dirk.schulz@fao.org

**WHO PERSONNEL
PERSONNEL DE L'OMS
PERSONAL DE LA OMS**

Dr Angelika TRITSCHER
Acting Director
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 3569
Fax: +41 22 791 4807
Email: tritschera@who.int

Dr Hilde KRUSE
Programme Manager, Food Safety
WHO Regional Office for Europe
Environment and Health Programme
Scherfigsvej 8
2100 Copenhagen O
Denmark
Phone: +45 3917 1495
Fax: +45 3918 1818
Email: hik@euro.who.int

Dr Mohamed ELMI
Coordinator, Environmental Health
Regional Adviser, Food and Chemical Safety
Abdul Razzak Al-Sanhouri St
P.O. Box 7608 Nasr City
Cairo 11371, Egypt
Phone: +20 2 2276 5384
Fax: +20 2 2276 5415
Email: elmi@emro.who.int

Dr Patience MENSAH
Regional Adviser for Food Safety
WHO Regional Office for Africa
BP 06, Brazzaville, Congo
Email: mensahp@afro.who.int

Ms Catherine MULHOLLAND
Technical Officer
FAO/WHO Project and Fund for Enhanced
Participation in Codex
(Codex Trust Fund)
Department of Food Safety, and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 3080
Fax: +41 22 791 4807
Email: mulhollandc@who.int

Dr Mina KOJIMA
Technical Officer
Department of Food Safety and Zoonoses
World Health Organization
20, avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Phone: +41 22 791 2920
Fax: +41 22 791 4807
Email: kojimam@who.int

Mrs Françoise FONTANNAZ
Technical Officer
Department of Food Safety, Zoonoses and
Foodborne Diseases (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 3697
Fax: +41 22 7914807
Email: fontannazf@who .int

M Luc Frédéric INGENBLEEK
Conseiller FAN
Sécurité Sanitaire des Aliments et Nutrition
Bureau de la Representation au Benin
01 B.P. 918 Cotonou
Phone: +229 21 30 1907/21 301753
Fax: +229 21 304208
Email: ingembleek@bj.afro.who.int

Mr Glenn THOMAS
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

**ASSISTANT DU PRÉSIDENT
(FINANCÉ PAR L'INDE)**

Mr Shyam Kishor TIWARI
Inspecting Officer
Ministry of Food Processing Industries
Panchsheel Bhawan
August Kranti Marg
New Delhi
Phone: +91 11 26492851
Fax: +91 11 26493298
Email: tiwari_fssa@yahoo.com

ANNEXE II

AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCÉDURE

À sa trente-cinquième session, la Commission du Codex Alimentarius a adopté les amendements suivants.

Comité du Codex	Objet	Référence
CCMAS	Dispositions relatives à l'utilisation des méthodes brevetées dans les normes du Codex (à insérer dans le Manuel de procédure, après la Section sur les <i>Critères généraux régissant le choix des méthodes d'analyse</i> dans la Section sur les <i>Principes pour l'élaboration des méthodes d'analyse du Codex</i>)	REP12/MAS, par. 61 – 78, Annexe V
CCFH	Révision des principes et procédures d'analyse de risques appliqués par le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire	REP12/FH par. 129, Annexe V
CCFA	Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les additifs alimentaires	REP12/FA, par. 14 - 21, Annexe II
CCCF	Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments	REP12/CF, par. 22, Annexe II
CCCF	Révision de la définition de "contaminant"	REP12/CF, par. 38, Annexe IV
CCRVDF	Révision proposée des <i>principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVDF</i> et de la <i>Politique d'évaluation des risques pour la fixation de limites maximales de résidus de médicaments vétérinaires</i> dans les aliments	REP12/RVDF par. 83, Annexe VII

ANNEXE III

**LISTE DES NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS
PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
À SA TRENTE-CINQUIÈME SESSION**

Partie 1 – Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 8

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la <i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA)	REP12/FA Annexe VI	Adopté avec amendements (se référer au Point 4 de l'ordre du jour)
Révision de la norme pour le sel de qualité alimentaire (CODEX STAN 150-1985)	REP12/FA Annexe XI	Adopté
Limites maximales de mélamine dans les préparations liquides pour nourrissons (prêtes à consommer)	REP12/CF, Annexe V	Adopté
Limites maximales de résidus de pesticides	REP12/PR Annexe II	Adopté
Révision de la classification Codex des produits destinés à l'alimentation humaine et animale : groupes de produits fruits	REP12/PR Annexe VIII	Adopté
Principes et de directives pour la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de limites maximales de résidus aux groupes de produits (y compris Tableau 1: Exemples de sélection de produits représentatifs -Groupes de Fruits)	REP12/PR Annexe XI	Adopté
Limites maximales de résidus pour la narasine (dans les tissus de bovins)	REP12/RVDF Annexe III	Adopté
Limites maximales de résidus pour la ractopamine	ALINORM 08/31/31 Annexe II	Adopté
Révision des <i>directives sur l'étiquetage nutritionnel</i> (CAC/GL 2-1985) - définition des valeurs nutritionnelles de référence	REP12/FL Annexe IV	Adopté
Amendement des <i>directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique</i> (CAC/GL 32-1999): <i>Inclusion de l'éthylène pour d'autres produits: utilisation de l'éthylène pour le mûrissement des fruits</i>	REP12/FL Annexe VI	Adopté

Partie 2 – Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 5/8 (avec omission des étapes 6 et 7)

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Directives sur l'application des principes généraux d'hygiène alimentaire à la maîtrise des virus dans les aliments	REP12/FH, Annexe III	Adopté avec amendements (se référer au Point 4 de l'ordre du jour)
Annexe sur les melons au <i>Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais</i> (CAC/RCP 53-2003)	REP12/FH, Annexe IV	Adopté
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la <i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA)	REP12/FA, Annexe VI	Adopté avec amendements (se référer au Point 4 de l'ordre du jour)
Amendements au <i>Système international de numérotation</i> (SIN) des additifs alimentaires	REP12/FA, Annexe XII	Adopté avec amendements (se référer au Point 4 de l'ordre du jour)
<i>Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires</i> découlant de la soixante-quatorzième réunion du JECFA	REP12/FA Annexe XIII (Partie 1)	Adopté
Limites maximales pour les aflatoxines totales dans les figes séchées y compris un plan d'échantillonnage	REP12/CF Annexe VI	Adopté
Limites maximales de résidus de pesticides	REP12/PR Annexe III	Adopté
Limites maximales de résidus pour l'amoxicilline (tissus de bovins, d'ovins et de porcs et lait de bovins et d'ovins) et la monensine (foie de bovins)	REP12/RVDF Annexe IV	Adopté
Plans d'échantillonnage pour le contrôle des résidus de produits d'animaux aquatiques et de produits dérivés comestibles d'origine aquatique (tableau C, Annexe B du document CAC/GL 71-2009)	REP12/RVDF Annexe VIII	Adopté
Révision des <i>directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé</i> (CAC/GL 23-1997): conditions additionnelles concernant les allégations relatives à la teneur en éléments nutritifs et aux allégations comparatives	REP12/FL Annexe II	Adopté
Révision des <i>directives sur l'étiquetage nutritionnel</i> (CAC/GL 2-1985): dispositions relatives à l'étiquetage nutritionnel obligatoire	REP12/FL Annexe V	Adopté

Partie 3 – Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 5 de la procédure accélérée

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Amendement des <i>directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique</i> (CAC/GL 32-1999) portant sur l'inclusion de nouvelles substances	REP12/FL Annexe VII	Adopté

Partie 4 – Autres normes et textes apparentés pour adoption

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Amendement des <i>principes et directives régissant la conduite de l'évaluation des risques microbiologique</i>	REP12/FH Annexe II	Adopté avec amendements (se référer au Point 4 de l'ordre du jour)
Méthodes d'analyse dans les normes Codex à différentes étapes, y compris les méthodes d'analyse pour le sel de qualité alimentaire	REP12/MAS Annexe II	Adopté avec amendements (se référer au Point 4 de l'ordre du jour)
Révision des titres et descripteurs des catégories d'aliments 16.0 de la NGAA et de 12.6.1	REP12/FA Annexe X	Adopté
Révision du code d'usages pour les mesures orientées vers la source afin de réduire la contamination des aliments avec des produits chimiques	REP12/CF Annexe III	Adopté avec amendements (se référer au Point 4 de l'ordre du jour)
Norme régionale pour la pâte de soja fermentée (CODEX STAN 298R-2009) – disposition relative au tartrate monopotassique (INS 336(i))	REP11/ASIA par. 10	Adopté

ANNEXE IV

**LISTE DES NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS
À L'ÉTAPE 5 PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
À SA TRENTE-CINQUIÈME SESSION**

Normes et textes apparentés	Référence
Projet de principes et directives pour les systèmes nationaux de contrôle des aliments (Introduction, sections 1-3)	REP12/FICS Annexe II
Projet de valeurs nutritionnelles de référence (VNR)	REP12/NFSDU, Annexe III (se référer au Point 4 de l'ordre du jour)
Projet de révision des lignes directrices concernant les préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge (CAC/GL 8-1991)	REP12/NFSDU, Annexe IV
Lignes directrices sur l'application des évaluations des risques en matière d'aliments pour animaux	REP12/AF, Annexe II
Projet de principes pour l'utilisation de l'échantillonnage et des essais dans le commerce international des denrées alimentaires (section sur les principes)	REP12/MAS, Annexe IV
Projet de limites maximales de résidus pour les pesticides	REP12/PR, Annexe IV
Projet de révision de la <i>classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale</i> : groupes de légumes sélectionnés	REP12/PR, Annexe IX
Projet de limites maximales de résidus pour le monepantel (tissus d'ovins)	REP12/RVDF, Annexe V
Projet de révision des <i>directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé</i> (CAC/GL 23-1997) concernant la non-adjonction de sels de sodium	REP12/FL, Annexe III

ANNEXE V

**LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS RÉVOQUÉS PAR LA COMMISSION
DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-CINQUIÈME SESSION**

Normes et textes apparentés	Référence
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la NGAA	REP 12/FA Annexe VII
Renseignements sur l'emploi d'additifs alimentaires dans les aliments (CAC/MISC 1-1989)	REP 12/FA par. 13
Norme pour le bromate de potassium (INS 924a)	REP 12/FA Annexe XIII (Partie 2)
Teneurs indicatives pour l'acrylonitrile et le monomère de chlorure de vinyle dans les aliments et les matériaux d'emballage alimentaire (CAC/GL 6-1991)	REP 12/CF par. 106
LMR pour des combinaisons pesticides / produits	REP 12/PR Annexe V
Analyse des résidus de pesticides : méthodes recommandées (CODEX STAN 229-1993)	REP 12/PR par. 183
Révocation des groupes de produits fruits dans la classification Codex des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (CAC/MISC 4-1993) (à remplacer par les dispositions pertinentes dans les groupes de produits fruits révisés de l'Annexe VIII, REP12/PR dans le cadre de la révision en cours de la Classification)	REP 12/PR par. 107

ANNEXE VI

**LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS APPROUVÉS EN TANT QUE
NOUVEAUX TRAVAUX PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
À SA TRENTE-CINQUIÈME SESSION**

Comité responsable	Normes et textes apparentés	Référence	Code de travail
CCFH	Révision du <i>Code d'usages en matière d'hygiène pour les épices et les plantes aromatiques séchées</i>	REP12/FH Annexe VII	N01-2012
CCFH	Annexe sur les petits fruits au <i>Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais</i> (CAC/RCP 53-2003)	REP12/FH Annexe VIII	N02-2012
CCCF	Code d'usage pour le contrôle des mauvaises herbes afin de prévenir et de réduire la contamination par les alcaloïdes de pyrrolizidine de l'alimentation de consommation humaine et de consommation animale.	REP12/CF Annexe VII	N03-2012
CCCF	Révision des limites maximales pour le plomb dans les jus de fruit, le lait et les produits secondaires à base de lait, les préparations pour nourrissons, les fruits et les légumes en conserve, les fruits, et les grains de céréales (à l'exception du sarrasin, canihua et quinoa) dans la <i>norme générale pour les contaminants et les toxines dans les aliments de consommation humaine et les aliments de consommation animale</i>	REP12/CF Annexe VIII	N04-2012
CCCF	Annexe à la « Prévention et la réduction des aflatoxines et de l'ochratoxine A (OTA) dans le sorgho » dans le <i>code d'usages existant pour la prévention et la réduction de la contamination des céréales par les mycotoxines</i> (CAC/RCP 51-2003)	REP12/CF Annexe IX	N05-2012
CCCF	Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination par l'ochratoxine A dans le cacao	REP12/CF Annexe X	N06-2012
CCCF	Code d'usages pour réduire la présence de l'acide cyanhydrique dans le manioc et dans les produits à base de manioc	REP12/CF, par. 165 CX/CAC 12/35/9 Annexe 1	N07-2012
CCCF	Limites maximales d'acide cyanhydrique dans le manioc et dans les produits à base de manioc	REP12/CF, par. 165 CX/CAC 12/35/9 Annexe 1	N08-2012
CCCF	Limites pour les radionucléides dans l'alimentation	REP12/CF, par. 169 CX/CAC 12/35/9 Annexe 2	N09-2012

Comité responsable	Normes et textes apparentés	Référence	Code de travail
CCPR	Liste des pesticides à évaluer en priorité pour l'établissement de LMR	REP12/PR Annexe XIII	En cours
CCRVDF	Liste de médicaments vétérinaires devant être évalués ou réévalués en priorité par le JECFA	REP12/RDVF Annexe IX Partie A et B	En cours
CCRVDF	Recommandations en matière de gestion des risques pour les médicaments vétérinaires pour lesquels aucune DJA et/ou LMR n'a été recommandée par le JECFA en raison de préoccupations spécifiques liées à la santé	REP12/RDVF Annexe X	N10-2012
CCNEA	Projet de norme régionale pour la pâte de datte	REP11/NEA par. 92 CX/CAC 12/35/9-Add.1 Rev. 1	N11-2012

ANNEXE VII

**LISTE DES TRAVAUX INTERROMPUS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
À SA TRENTE-CINQUIÈME SESSION**

Comité responsable	Normes et textes apparentés	Référence
CCFA	Projet et avant-projet de dispositions relatives aux additifs alimentaires de la Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA)	REP12/FA Annexe VIII
CCMMP	Avant-projet de norme pour le fromage fondu	REP12/CAC par.163

ANNEXE VIII

PRÉSIDENCE DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX

Organes subsidiaires créés en vertu de l'Article XI.1(b)(i)

Code	Organe subsidiaire	Membre responsable	Statut
CX 703	Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers	Nouvelle-Zélande	Ajourné <i>sine die</i>
CX 708	Comité du Codex sur les produits cacaotés et le chocolat	Suisse	Ajourné <i>sine die</i>
CX 709	Comité du Codex sur les graisses et les huiles	Malaisie	Actif
CX 710	Comité du Codex sur les sucres	Colombie	Actif
CX 711	Comité du Codex sur les additifs alimentaires	Chine	Actif
CX 712	Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 713	Comité du Codex sur les fruits et légumes traités	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 714	Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires	Canada	Actif
CX 715	Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage	Hongrie	Actif
CX 716	Comité du Codex sur les principes généraux	France	Actif
CX 718	Comité du Codex sur les résidus de pesticides	Chine	Actif
CX 719	Comité du Codex sur les eaux minérales naturelles	Suisse	Ajourné <i>sine die</i>
CX 720	Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime	Allemagne	Actif
CX 722	Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche	Norvège	Actif
CX 723	Comité du Codex sur l'hygiène de la viande	Nouvelle-Zélande	Ajourné <i>sine die</i>
CX 728	Comité du Codex sur les protéines végétales	Canada	Ajourné <i>sine die</i>
CX 729	Comité du Codex sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses	États-Unis d'Amérique	Ajourné <i>sine die</i>
CX 730	Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 731	Comité du Codex sur les fruits et légumes frais	Mexique	Actif
CX 733	Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires	Australie	Actif
CX 735	Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments	Pays-Bas	Actif

Groupes intergouvernementaux spéciaux

CX 803	Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur l'alimentation animale	Suisse	Actif
--------	--	--------	-------

Organes subsidiaires créés en vertu de l'Article XI.1(b)(ii)

Code	Organe subsidiaire	Membre responsable
CX 706	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe	Coordonnateur pour l'Europe
CX 707	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique	Coordonnateur pour l'Afrique
CX 725	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Coordonnateur pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CX 727	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie	Coordonnateur pour l'Asie
CX 732	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest	Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest
CX 734	Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient	Coordonnateur pour le Proche-Orient